

Jou
726

Fondation d'une Caisse populaire à Lachenaie

● Le premier président élu



M. YVAN MEUNIER a été élu la semaine dernière président de la nouvelle Caisse populaire de Lachenaie.

Page 25:
Notre article

LA TOURNÉE DE RENE LEVESQUE dans le comté

☐ Le texte de
l'éditorial du
JOUR

☐ Les écoles de
600 élèves: des
maisons de
fous!

☐ Les grévistes
de la Sonoco:
"On vous veut
contre Hardy"

Pages 10 et 11:
Nos informations

LA REVUE DE TERREBONNE

16e année — No 39 — TERREBONNE, le mercredi, 5 février 1975

Directeur: AIME DESPATIE. TEL: 666-3948

TOUTES LES NOUVELLES QUI VALENT D'ÊTRE PUBLIÉES

15c

Médecin de garde

Le Dr Jean-Guy Larose, M.D., assurera la garde médicale cette fin de semaine, samedi et dimanche 8 et 9 février et il répondra à tous les CAS URGENTS SEULEMENT si on l'appelle à 666-4421.

LE BUDGET 1975 A MASCOUCHE: \$1,611,400

- ☐ Taxe générale à .90 du \$100 d'évaluation
 - ☐ Taxe d'entretien des chemins d'hiver à .24 du \$100 d'évaluation
 - ☐ Taxe de vidanges à \$20 par année
- Mascouche adopte un budget "conservateur" où les revenus anticipés sont basés sur une augmentation prudente par rapport à ceux des années antérieures. Au chapitre des dépenses obligatoires, le budget prévoit des augmentations importantes surtout au niveau des salaires; le déficit de \$112,000 sera payé au cours de l'année.

Page 21: Nos informations

Nouveau local du CLSC LA MA TER

- ☐ Le nouveau local temporaire sera situé rue Saint-Louis, angle Moody.

A partir du 1er mars le local temporaire qui est présentement situé rue Des Cerisiers à Mascouche-Ouest sera aménagé à 1235 rue St-Louis, à Terrebonne au coin du Chemin Moody. Le CLSC LAMATER a loué ce local temporaire pour une période d'un an.

L'engagement du directeur général devrait se faire au début d'avril. Des programmes préliminaires seront alors préparés.

Lors de son assemblée du 5 février, la première ouver-

te au public, un comité a été formé pour préparer le budget de démarrage de même qu'un autre comité sur la publicité.

D'autres nouvelles plus élaborées vous seront fournies lors du prochain numéro puisque maintenant les journalistes et le public sont admis aux assemblées mensuelles qui ont lieu le 1er mercredi de chaque mois au local temporaire. Il est donc probable que la prochaine assemblée qui se tiendra le 5 mars aura lieu à 1235 rue St-Louis.

L'EQUIPE JUVENILE DE TERREBONNE RECOIT LE SAINTE-ANNE

DIMANCHE

au Palais des sports

Trois matchs sont encore à disputer entre le Juvénile Terrebonne et le Sainte-Anne d'ici la fin de la saison et la rivalité entre ces deux équipes étant très grande, on peut s'attendre à une foule record au Palais des Sports de Terrebonne ces dimanches-là.

Dimanche après-midi, le 9 février, à 2h, le Sainte-Anne rencontrera donc l'équipe Terrebonne, et les amateurs feraient bien de se rendre à très bonne heure pour avoir des sièges ou au moins une place le long de l'amphithéâtre.

A 3h30, l'équipe de Bois-des-Filion Juvénile rencontrera celle de Mirabel.

Le dimanche 16 février, l'équipe de Terrebonne rencontrera celle de Saint-Eustache, à midi, dans la nouvelle enceinte de Boisbriand.

D'ici la fin de la saison ordinaire, le Terrebonne disputera ses matchs locaux le 23 février (Sainte-Anne) le 9 mars (Sainte-Anne)



Au gala de M. et Mlle Personnalité-Jeunesse à Mascouche

Johanne Mallette est l'une des dix finalistes au Gala M. et Mlle Personnalité-Jeunesse, qui aura lieu au Manoir de Mascouche, dimanche après-midi. Elle a été photographiée lors de la semi-finale alors qu'elle présentait un monologue dans lequel elle personnifiait un "robineux"; comme les neuf autres concurrents à la semi-finale, Johanne devra participer à quatre modes d'expression qui permettront aux juges d'établir son potentiel de personnalité. Le public de toute la région est invité à ce grand spectacle organisé par le club Optimiste Mascouche. (Autres détails et photos, en pages intérieures). Photo: J.-P.

Les taxes dans le Domaine G.P.A.

- ☐ Les quotidiens et la télé s'emparent de la "nouvelle"
- ☐ Un propriétaire ne doit "normalement" pas payer plus de \$135. pour les travaux d'égout et d'aqueduc.

Page 12: nos articles

Le conseiller Desjardins:

"Les revenus anticipés de la taxe de vente sont trop élevés."

Page 7: notre information.



LA DISCOTHEQUE et le PIANO-BAR de l'Hôtel Central

où vous aimerez rencontrer
vos amis et vous en faire de nouveaux...
790, Saint-Pierre 666-8001 Terrebonne

SUN MON RESTAURANT

Livraison gratuite

CUISINE CHINOISE
CHINESE FOOD

Mardi, mercredi, jeudi,
dimanche: 11h30 à 12h
Vendredi et samedi: 11h30 à 2h a.m.
Fermé le lundi, excepté si
c'est des jours de fête.

666-3764 — 3765

198, rue Saint-André

Terrebonne



Les villes peuvent maintenant empêcher la démolition d'un bien culturel

La loi 91 modifiant la loi des villes du Québec et le Code municipal, sanctionnée le 24 décembre 1974 par l'Assemblée nationale, autorise maintenant une municipalité à adopter un règlement interdisant, pour au plus douze mois, la démolition d'un immeuble pouvant constituer un bien culturel ou situé dans un territoire identifié comme pouvant constituer un arrondissement historique ou naturel au sens de la loi sur les biens culturels.

Une fois ce règlement adopté, la municipalité doit s'adresser au ministère des Affaires culturelles aux fins de faire reconnaître ou classer l'immeuble ou le territoire. Si la requête de la municipalité n'est pas agréée dans les douze mois, le règlement de la municipalité cesse d'avoir effet.

Le Conseil municipal de Terrebonne, celui de Mascouche, de Saint-Louis-de-Terrebonne, de Bois-des-Filion, de Sainte-Anne, de La Plaine, de Lachenaie, ont-ils

l'intention d'adopter pareil règlement? D'abord, ça ne coûte rien et puis ça permet d'interdire la démolition de vieilles maisons à

caractère historique. On laisse ensuite au ministère le soin d'inventorier le bien et de prendre ses responsabilités.

Repas complets
A LA PLACE DES SEIGNEURS
TERREBONNE

CASSE-CROUTE GAGNON

936, EPHRAIM-RAYMOND
TERREBONNE

LISE LAPOINTE présente
les 7-8-9 février



stax

Pour la danse:
Pierre Perpall + Pop Corn

Domaine Mascouche

3537, St-Pierre Mascouche

474-0314

CINEMA TERREBONNE

TEL 666-3121 24 heures par jour

VEN. - SAM. - DIM. - LUN., LES 7-8-9-10 FEV.

18ANS
Adultes

Emmanuelle

Le chef-d'œuvre
de la littérature
erotique
devient
enfin un film.



SYLVIA KRISTEL
ALAIN CUNY
MARIKA GREEN
Un film de
JUST JAECKIN

COULEUR

-2 films en couleur-

don juan, ou

SI DON JUAN ÉTAIT
UNE FEMME

Brigitte
Bardot

avec JANE BIRKIN
et ROBERT HOSSEIN



Les chanceux!

Nous recevons au journal une carte ensoleillée de Grahamstown, Afrique du Sud où passaient récemment M. et Mme Gérard Vézina, celui-ci P.D.G. de Gérard Vézina Assurances de Terrebonne. Les deux voyageurs passent six mois en Afrique et six mois en Europe; six mois de soleil, six mois de beauté.



Bienvenue au chic, à l'accueillant

MOTEL LE SOMMET

Votre hôte: Jean-Paul Clark

Spectacles toutes les fins de semaine
Mariette Daviau, M.C.

RESERVEZ MAINTENANT
pour vos réceptions, mariages
et autres occasions,
en appelant
666-6146

Nous pouvons organiser
tous genres de parties
de plaisir pour vous
S.V.P. appelez 666-6146



Restaurant LE GRILLON

Réjeanne Vaillant, propriétaire

Pour un bon repas ou un snack
dans une ambiance de bon goût...

Permis complet de la S.A.Q.

742, rue Saint-Pierre

666-6492

Terrebonne



RESTAURANT
El Rancho 68

Permis complet R.A.Q.

855, St-Pierre
Terrebonne

Mets italiens: Spaghetti - Pizza
Délicieux Bar-B-Q

Livraison gratuite et rapide
3 autos à votre service

666-6634 - 5

SPECIAL:

Les lundis et mardis seulement
Poulet pané, 3 morceaux, incl. salade de
chou, sauce Bar-B-Q ou au miel et patates
frites.

\$1.49

(25c extra pour livraison)



Surcharge de .25c pour commande livrée
de moins de \$1.49
15% d'escompte sur commandes au comptoir.

Ferronnerie
M. JACQUES Liée
Quincaillerie
"RO-NA"
 Livraison gratuite
666-3333
 803, St-Pierre
 coin Ste-Marie
 TERREBONNE

la REVUE de TERREBONNE
 Terrebonne, le mercredi, 5 février 1975
 TOUTES LES NOUVELLES QUI VALENT D'ÊTRE PUBLIÉES

ALEXANDER VOLKSWAGEN INC.
 4100, chemin Gascon Terrebonne
 666-3782

PORSCHE + AUDI
 VENTE — SERVICE — PIÈCES
 NEUVES — USAGÉES

Les Optimistes au Foyer Saint-François



POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSECUTIVE, les membres du club Optimiste Saint-François (Laval) rendaient visite, le dimanche 26 janvier, aux personnes du 3e âge du Foyer Saint-François. M. Léo Rivest, artiste bien connu de la radio et de la télévision, invité du groupe, a su laisser filtrer un rayon de soleil dans des cœurs de vieilles mamans qui sont prises dans leur solitude.

Notre photo à gauche: Léo Rivest et Irenée Vaillancourt; à droite, les membres du comité organisateur: Alban Bisson, le président du club, Paul E. Galarneau et Léo Rivest, en arrière: Irenée Vaillancourt, M. le curé Paul Gélinas, Claude Godon, Jean-Jacques Pilon, Marie-Paule Lemay, Clarence Lynch, Elphège Lemay et Vénérand Champa-gne. (Le comité par Irenée Vaillancourt).

Les délimitations des comtés de Terrebonne et de L'Assomption pourraient être changées

Il se pourrait que la Commission permanente de la réforme des districts électoraux suggère d'ici quelques semaines des modifications majeures aux délimitations de la plupart des 110 comtés québécois. Celles-ci seraient nécessaires à la suite des résultats de la dernière énumération effectuée en mai 1974, résultats qui démontrent qu'au moins 14 comtés ont déjà dépassé, à l'heure actuelle, la norme maximum de 40,000 électeurs et qu'au moins huit

autres sont sur le point de dépasser le même taux limite.

Dans la région couverte par *La Revue*, les comtés de Terrebonne et de L'Assomption seraient touchés. Ce dernier comptait en mai 1974, 42,762 électeurs et celui de Terrebonne 39,024. Notons aussi que les trois comtés de Laval (Fabre, Mille-Île et Laval) dépassent tous les trois la norme et il faudra assurément en créer un quatrième de toutes pièces.



Pour certaines gens, on commence à vivre à 55 ans.

A 55 ans, accomplir un travail qu'on n'aime plus, ce n'est pas ce qu'on appelle vivre. La vie qui commence à 55 ans, ce peut être des jours passés à jouer au golf; des voyages à l'étranger; une nouvelle voiture. Il suffit simplement de s'y préparer.

Choisissez, dès maintenant, la date à laquelle vous désirez prendre votre retraite. Ensuite, placez l'argent dont vous n'avez pas un besoin immédiat dans un plan enregistré d'épargne-retraite. Plus tôt vous commencerez à le faire, plus tôt vous pourrez prendre votre retraite. En vertu de l'article 146 de la Loi de l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire, chaque année, de votre revenu imposable, jusqu'à concurrence de \$4,000 pour constituer un plan enregistré d'épargne-retraite.

Si vous êtes intéressé, écrivez-moi ou téléphonez-moi. Je vous aiderai à faire les préparatifs nécessaires.

Appelez-moi aujourd'hui.
LIONEL DURAND
 1228, G.M. Prévost
 TERREBONNE J6W 3G6

Membre de
 l'Association
 des Assureurs-vie de la
 province de Québec



La Métropolitaine

Ottawa, Ontario.
 Nous assurons la vie
 Parce que nous la respectons.

Soirée de danse des Chevaliers samedi

M. Guy Langlois élu à YPO

Le président de la Canada Flushwood Mfg Limited de Terrebonne, M. Guy Langlois, vient d'être accepté comme membre de la Young Presidents' Organization (YPO) qui regroupe dans une quarantaine de pays 2,800 présidents ou directeurs généraux de compagnies ayant 40 ans ou moins. Cette organisation a son siège social à New York.

Le comité féminin du Conseil 3483 des Chevaliers de Colomb de Terrebonne vous invite à la soirée de danse qui aura lieu ce samedi 8 février au local, 505 rue Thérberge, à Terrebonne. Ces dames se sont assurées la présence d'un bon orchestre "Les trois as" avec trois chanteurs de classe.

Les billets d'entrée sont disponibles au local, 504 Thérberge et on peut aussi s'en procurer au 844, rue Thérberge. Au téléphone: 666-4207.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TERREBONNE
 754, SAINT-PIERRE — TERREBONNE

666-4042

A VOTRE DISPOSITION GRATUITEMENT!

NOUVELLES BANDES DESSINÉES
 Nouveaux albums
 arrivés à la bibliothèque:

GASTON LA GAFFE — Mickey Mouse
NOUVEL ASTERIX: Le cadeau de César

MME CHARLES GAGNE
 Recettes typiques de la Côte du Sud
ROBERT RUMILLY
 Maurice Duplessis et son temps
ALBERTINE SARRAZIN
 Bibiche
MARCEL BROUILLARD
 Journal intime d'un Québécois
JOSE-LUIS DE VILLALONGA
 A pleines dents

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: 1h à 5h. Samedi: 1h à 3h. Le soir: mardi, mercredi, vendredi: 6h30 à 8h30.



NOUVEAU DANS LA REGION:

"RANCH POP"

CHEVAUX DE LOUAGE A L'ANNEE

"DISCOTHEQUE POP"

Le vendredi: de 8h p.m. à 1h a.m., \$1.50
 Le samedi: de 8h p.m. à 1h a.m., \$1.50
 Le dimanche: de 2h p.m. à 9h p.m., spécial \$1.00

RESTAURANT "POP"

— REPAS LEGERS — TABLES DE POOL

— ON VOUS ATTEND! —

2716, Côte St-Philippe, Mascouche

Tél.: 474-0475



PSM
ECONOMIE + SERVICE



Pharmacie
J.B. MESSIER 666-3739
 Pharmacien
 546 rue MASSON
 TERREBONNE

LIVRAISON GRATUITE ET RAPIDE

Un témoignage à Hercule Maisonneuve

Nous recevons au journal des enfants et petits-enfants de M. Hercule Maisonneuve, décédé récemment, sous la signature de Lucie Désormeaux, le texte suivant qu'il nous fait plaisir de publier.

"L'homélie, lors des funérailles, ce dernier hommage, représentait vraiment le chemin que notre père essaya de poursuivre tout au long de sa vie. Cet homme était de la trempe de cette lignée d'hommes qu'étaient vos pères et qui se disaient forts mais qui,

au fond d'eux-mêmes, étaient de grands sensibles.

"Papa n'a rien accompli d'extraordinaire. Comme tout père, il travailla dur et surmonta les embûches de la vie. Par ailleurs, à nos yeux, il fut un homme hors de l'ordinaire, constant dans sa ligne de vie. Il prêchait l'amour et le partage en le vivant chaque jour. Il était heureux en partageant avec les autres le soleil qui illuminait sa vie. Par ses actions quotidiennes, il fit siens des principes d'amour et de charité. Jusqu'à la

dernière minute, il se préoccupa de partager et de s'inquiéter pour nous et tous ceux qui remplirent sa vie. Il fut si tendre de l'avoir avec nous.

Décès Gascon

A Terrebonne, à l'âge de 58 ans, le 26 janvier, est décédée Mlle Madeleine Gascon fille de M. et Mme Charles Gascon (Maria Forget) demeurant au 397, de la rue Masson, à Terrebonne.

Les funérailles ont eu lieu le 29, des Salons Jos Guay & Fils, 756, rue Saint-Louis, à Terrebonne, pour se rendre en l'église paroissiale de Terrebonne; la dépouille mortelle a été inhumée au cimetière Saint-François de Sales.

Outre son père et sa mère, elle laisse dans le deuil

ses frères et sœurs, André (époux de Cécile Valiquette), Rémi (époux de Madeleine Gauthier), Marcel (époux de Cécile Lapointe), Marie-Marthe (Mme Gilles Charbonneau), Thérèse (Mme Clément Breault), Gilles (époux de Thérèse Chartrand), Bernard (époux de Jeannine Perrotte), Robert (époux de Thérèse Daoust) et un beau-frère, Colomban Oumet ainsi que plusieurs parents et amis.

Communauté Saint-Jean-B.

Le mercredi soir 12 février il y aura messe des Cendres à l'occasion du début du Carême 1975 dans la Communauté Saint-Jean-Baptiste, chemin Gascon.

Le président général de la campagne de la Fédération des oeuvres des Laurentides



Le Conseil d'administration de la Fédération des

Oeuvres des Laurentides a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Yvon Lafontaine au poste de président général de la campagne de souscription 1975.

Il succède à M. André Arnoldi, directeur des relations publiques, Québec, General Motors of Canada Ltd, Ste-Thérèse.

Né dans les Cantons de l'Est, M. Lafontaine est gradué d'école Technique et de l'école Polytechnique de l'Université de Montréal en 1958 comme ingénieur en Mines et Géologie.

M. Lafontaine est marié et père de 5 enfants.

Sommes-nous victimes de fausse publicité?

Décès Trudel

A Mascouche, le 30 janvier, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Adrien Trudel, époux de feu Ernestine Beaudoin, demeurant au 3056 Sainte-Marie. Les funérailles avaient lieu le lundi 3 février de la Résidence Funéraire Roch & Frères et Crépeau, 2904 rue Dupras, Mascouche, en l'église paroissiale et inhumation au cimetière local. Il laisse une fille et un gendre, Laurencia (Mme Edmour Côté), un fils et une belle-fille, Claude (époux de Paula Nadeau), sept petits-enfants, deux sœurs et un beau-frère, M. et Mme André Lemire, Mme Germain Coutu, deux frères, Armand et Joseph Trudel ainsi que plusieurs autres parents.

Pour en savoir plus long sur la fausse publicité, l'AFEAS Terrebonne invite ses membres, leurs conjoints et amis, à assister à une conférence sur le sujet.

Cette soirée d'information sera réalisée grâce à une étroite collaboration entre la Société des Artisans et le comité d'éducation de notre cercle local.

Réservez dès maintenant votre soirée du 19 février. De plus amples informations à ce sujet paraîtront dans la prochaine édition.

Définitions

UNE LIMITE DE VITESSE... c'est quelque chose que les automobilistes observent quand ils conduisent derrière une autopatrouille.

UNE PLACE POUR STATIONNER... c'est un espace vide qu'on voit de l'autre côté de la rue.

RESIDENCE FUNERAIRE DES SEIGNEURS
à BOIS-DES-FILION
Jean Roger et Marcel Dénommée, directeurs de funérailles
625-5166
365, CHAPLEAU, 666-3252

Résidence funéraire Roch et Frères
(SALON A. CREPEAU)
Maurice Riopel, propriétaire
2904, DUPRAS, MASCOUCHE
TEL.: 474-2213

AMBULANCE ROCH ET FRERES
au service des citoyens de MASCOUCHE
Voiture entièrement équipée
M. Goyer, prop.
Service 24 heures
474-1177

RESIDENCE FUNERAIRE SAINT-CHARLES
Hamel & Fils
DIRECTEUR DE FUNERAILLES



Notre premier devoir:
Le respect que nous apportons à vous et aux vôtres

1947, BOULEVARD SAINT-CHARLES
LACHENAIE 666-1125

REMERCIEMENTS
MME LOUIS-LEO ARCHAMBAULT ET SES ENFANTS remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès, le 22 janvier, de M. Louis-Léo Archambault, soit par offrandes de messes, fleurs, visites au salon ou assistance aux funérailles. Les personnes qui ont omis de s'inscrire sont priées d'accepter ces remerciements comme personnels.

RESIDENCE FUNERAIRE ST-LOUIS FUNERAL HOME
Directeurs de funérailles
Roland Thuot
Cyrille Joyal
666-4092
A VOTRE DISPOSITION
AMBULANCE TERREBONNE ENR
666-3809 SI OCCUPE: 666-4092

fleuriste TERREBONNE florist
À VOTRE SERVICE
666-3329
559, MASSON TERREBONNE

LA REVUE DE TERREBONNE

LA REVUE DE TERREBONNE, journal hebdomadaire, est publiée par Aimé Despatie, au 695, rue Thérèse, à Terrebonne, province de Québec, et imprimée par l'imprimerie St-Jérôme Inc.

Toute correspondance doit être adressée à Case postale 55, Terrebonne, P.Q.

Courrier de la deuxième classe — enregistrement no 0218. Dépôt légal à la bibliothèque nationale du Québec.

Prix de l'exemplaire: au numéro 15 cents; à l'année par abonnement \$5 partout au Canada et \$7 pour les pays étrangers.

Tous droits réservés. La reproduction des textes d'information et d'annonces publicitaires est interdite à moins d'une permission écrite du directeur.
TELEPHONE: 666-3948 ET 666-3719

DIRECTEUR: AIME DESPATIE
ADJOINT A LA DIRECTION: PIERRE VIGNEAULT

REDACTION: YVES CHARTRAND
SPORTS: GILLES CHAPUT

CORRESPONDANTS:
BOIS-DES-FILION: Claire Bouchard, 30 - 42e avenue, tél.: 625-1406
STE-ANNE-DES-PLAINES: Mme Agathe Simard, 66, boul. Sainte-Anne (625-9625)
LA PLAINE: Mme Philippe Villeneuve, 4433 ch. Barrette (223-2097).

Réparation de montres
MONTRES BIJOUX
de qualité à bas prix
REPARATION de MONTRES sur place
OUVRAGE GARANTI
Service prompt et courtois
A. McLaughlin
931, L.-Martel 666-8762
Terrebonne



DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Léopold Guay - Yvon Guay - Jean Guay
Membres diplômés de la Corporation des thanatologues du Québec.
756, Saint-Louis
Bureau: 284, Saint-André
666-3832

AMBULANCE JOS. GUAY & FILS
Tél.: 666-3832

INFORMATION MUNICIPALE

Des majorations moyennes de salaire de 35 pour cent pour l'année en cours sont accordées aux employés des Travaux publics, du Palais des sports et de l'usine de filtration

Le contrat de travail des employés municipaux à Terrebonne a été signé la semaine dernière à l'hôtel de ville entre la ville et le syndicat canadien de la Fonction publique (local 1009). Il sera en vigueur en 1975 et en 1976.

Les clauses majeures du contrat ont été décrites au représentant de La Revue lors d'un entretien au gara-

ge municipal par le surintendant, M. Guy St-Pierre et M. Yvon Laroche, président du local à Terrebonne.

Une des clauses les plus importantes est sans doute celle qui a trait à l'évaluation des emplois et à la description des tâches. On a numéroté comme dans les grandes administrations publiques les tâches nécessai-

res dans chaque service, celles-ci étant étiquetées de 1 à 17.

DE \$2.80 A \$4.80

Le nouveau tableau des salaires selon l'évaluation des emplois permet de constater quelle différence est maintenant inscrite au contrat. Ainsi, un journalier qui avait \$2.80 l'heure jusqu'à maintenant, aura \$3.90 cette année, \$4.30 le 1er janvier 1976 et \$4.80 le 1er juillet 1976.

Un conducteur de véhicule qui avait \$3.50 l'heure, aura respectivement \$4.32, \$4.72 et \$5.22.

À l'usine de filtration, un responsable des filtres qui avait \$3.35, aura \$4.92, \$5.32, \$5.82.

Au Palais des Sports, le responsable de la glacie-concierge qui avait \$3.65, aura \$4.24, \$4.64, \$5.14.

Si on compare ces chiffres à ceux de quatorze autres municipalités identiques à Terrebonne, la moyenne de 1974 étant de \$3.82 l'heure, on arrive ici à \$3.90.

LES AUTRES CLAUSES

Parmi les autres clauses les plus importantes du contrat:

- Il fallait auparavant qu'un employé accumule 180 jours de travail continu pour être considéré comme permanent; il lui suffira maintenant d'avoir 90 jours.

- La semaine de travail sera de cinq jours de huit heures: 7h30 à midi, 1h à 4h30. Pour le déneigement le quart de soir travaille cinq jours de huit heures au salaire horaire régulier plus douze cents.

- Il y aura rotation des équipes pour la surveillance et l'entretien des patinoires les samedis et dimanches mais ces employés auront des congés en semaine. Il en sera de même pour l'été pour les terrains de jeux.

- Les employés auront temps et demi après 40 heures et temps et demi pour le déneigement. Il y aura paiement de temps double le dimanche sur tous travaux d'urgence, excepté le déneigement. Le temps supplémentaire est octroyé seulement aux employés permanents.

- Un nouveau congé: la fête de Dollard. En tout et



LA SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL des employés manuels de la ville de Terrebonne avait lieu mardi soir de la semaine dernière à l'hôtel de ville. Sur notre photo, de g. à dr. MM. Guy St-Pierre, surintendant des Travaux publics, Jean-Jacques Lauzon, secrétaire-trésorier, Claude Quevillon, représentant des employés du Palais des sports, Pierre-Paul Boucher, de l'usine de filtration, Yvon Laroche, des Travaux publics et Gabriel Ethier, représentant du syndicat canadien de la Fonction publique, entourent le maire François Paquin, M.D. (PHOTO LA REVUE)

partout, treize jours de congé.

- Les vacances annuelles: deux semaines après douze mois (4 p. cent du salaire annuel brut); trois semaines après cinq ans en 1975, quatre semaines après quatre ans en 1976 (plus différence à 6 p. cent du salaire annuel brut); quatre semaines après treize ans en 1975, quatre semaines après dix ans en 1976 (plus différence à 8 p. cent).

- Un nouveau contrat d'assurance maladie sera en vigueur dès que les offres actuellement à l'étude par les deux parties seront acceptées.

- Une prime de \$10 sera octroyée à l'employé de

garde en fin de semaine.

Les deux parties semblaient parfaitement satisfaites de ce contrat. Pour le conseil municipal il fallait faire un rattrapage assez important qui s'imposait

depuis quelques années et on a fait un effort du côté municipal pour donner aux employés permanents de l'entretien des salaires raisonnables qui tiennent compte de l'actuel coût de la vie.

NE REMETTEZ PAS A DEMAIN... LA RENCONTRE AVEC VOTRE COURTIER D'ASSURANCE



Assurances incendie, vol, automobile, responsabilités, etc., sont négociées en votre nom par votre courtier, aux meilleures conditions, pour vos besoins à vous.

VOS COURTIER LOCAUX

Assurances Bernard Inc.

183, Sainte-Marie 666-3871 Rés.: 669-1807

Jetté, Bousquet, Laflamme Inc.

730, Saint-Louis 666-4141

Corbeil & Fils Assurances Inc.

780, boul. des Seigneurs 666-3733-34

André Desjardins Assurances Inc.

673, Place Eymard 666-3128

Gérard Vézina Assurances Ltée

(Place des Seigneurs) 878, boul. des Seigneurs 666-3742



LAURETTE, celle qui vous reçoit toujours avec un beau sourire au casse-croûte du Palais des Sports de Terrebonne, madame Laurette Grenon-Brière...

L'EUROPE A VOUS

VOLS NOLISES

MONTREAL/PARIS/MONTREAL

DEPART	RETOUR	DURÉE	
Dim. 25 Mai	Mardi 17 Juin	23 jours	\$289
Dim. 25 Mai	Mardi 22 Juil.	58 jours	\$289
Dim. 1 Juin	Mardi 24 Juin	23 jours	\$289
Dim. 1 Juin	Mardi 15 Juil.	33 jours	\$289
Dim. 8 Juin	Mardi 1 Juil.	23 jours	\$289
Dim. 8 Juin	Mardi 8 Juil.	30 jours	\$289
Dim. 15 Juin	Mardi 8 Juil.	23 jours	\$289
Dim. 15 Juin	Mardi 29 Juil.	44 jours	\$289
Dim. 22 Juin	Mardi 15 Juil.	23 jours	\$339
Dim. 22 Juin	Mardi 19 Août	58 jours	\$339
Dim. 29 Juin	Mardi 22 Juil.	23 jours	\$339
Dim. 29 Juin	Mardi 12 Août	44 jours	\$339
Dim. 6 Juil.	Mardi 29 Juil.	23 jours	\$339
Dim. 6 Juil.	Mardi 5 Août	30 jours	\$339
Dim. 13 Juil.	Mardi 5 Août	23 jours	\$339
Dim. 13 Juil.	Mardi 26 Août	44 jours	\$339
Dim. 20 Juil.	Mardi 12 Août	23 jours	\$339
Dim. 20 Juil.	Mardi 2 Sept.	44 jours	\$339
Dim. 27 Juil.	Mardi 19 Août	23 jours	\$339
Dim. 27 Juil.	Mardi 9 Sept.	44 jours	\$339
Dim. 3 Août	Mardi 26 Août	23 jours	\$339
Dim. 3 Août	Lundi 15 Sept.	43 jours	\$339
Dim. 10 Août	Mardi 2 Sept.	23 jours	\$339
Dim. 10 Août	Lundi 15 Sept.	36 jours	\$339
Dim. 17 Août	Mardi 9 Sept.	23 jours	\$339
Dim. 17 Août	Mardi 16 Sept.	30 jours	\$339
Dim. 24 Août	Mardi 16 Sept.	23 jours	\$289
Dim. 24 Août	Vend. 26 Sept.	33 jours	\$289
Mardi 2 Sept.	Merc. 24 Sept.	22 jours	\$289
Mardi 9 sept.	Merc. 1 Oct.	22 jours	\$289
Mardi 16 Sept.	Merc. 8 Oct.	22 jours	\$289
Mardi 23 Sept.	Merc. 15 Oct.	22 jours	\$289

A découper et à conserver

solde devient dû 60 jours avant le départ.

CROISIÈRE

sur le M.S.

Alexandr Pushkin

de Montréal à Nassau et Cuba
départ 12 juillet — durée 21 jours

de Montréal à Saint-Pierre-et-Miquelon
départs 9 et 16 août — durée 7 jours

de Montréal, Bermudes et Saint-Pierre-et-Miquelon
départ 23 août — durée 14 jours à partir de \$435

CONSULTEZ VOTRE AGENT

VOYAGES KARAVEL

538, MASSON, TERREBONNE

TEL.: 666-1266

TERREBONNE

931, RUE LEON-MARTEL,

TERREBONNE,

AMEUBLEMENT
ET DRAPERIES

666-8762

- ☐ Voyez nos ensembles de tout style, tout prix, de haute qualité
- ☐ Téléviseurs - Accessoires de maison
- ☐ Draperies faites sur mesure
- ☐ Service gratuit à domicile sans obligation d'achat

BV

WALLACE OF MONTREAL FURNITURE STORE



Que mangerons-nous demain?

Notre région est riche de terres fertiles et il fut un temps où les produits des fermes de Mascouche, St-Louis de Terrebonne, Lachenaie et des municipalités environnantes avaient la réputation d'être de toute première qualité et surtout, disponibles en grande quantité.

Aujourd'hui encore, les cultivateurs qui se donnent la peine de cultiver leur terre en retirent des produits de très bonne qualité qu'ils ont l'avantage de pouvoir écouler facilement à cause de leur proximité avec la métropole.

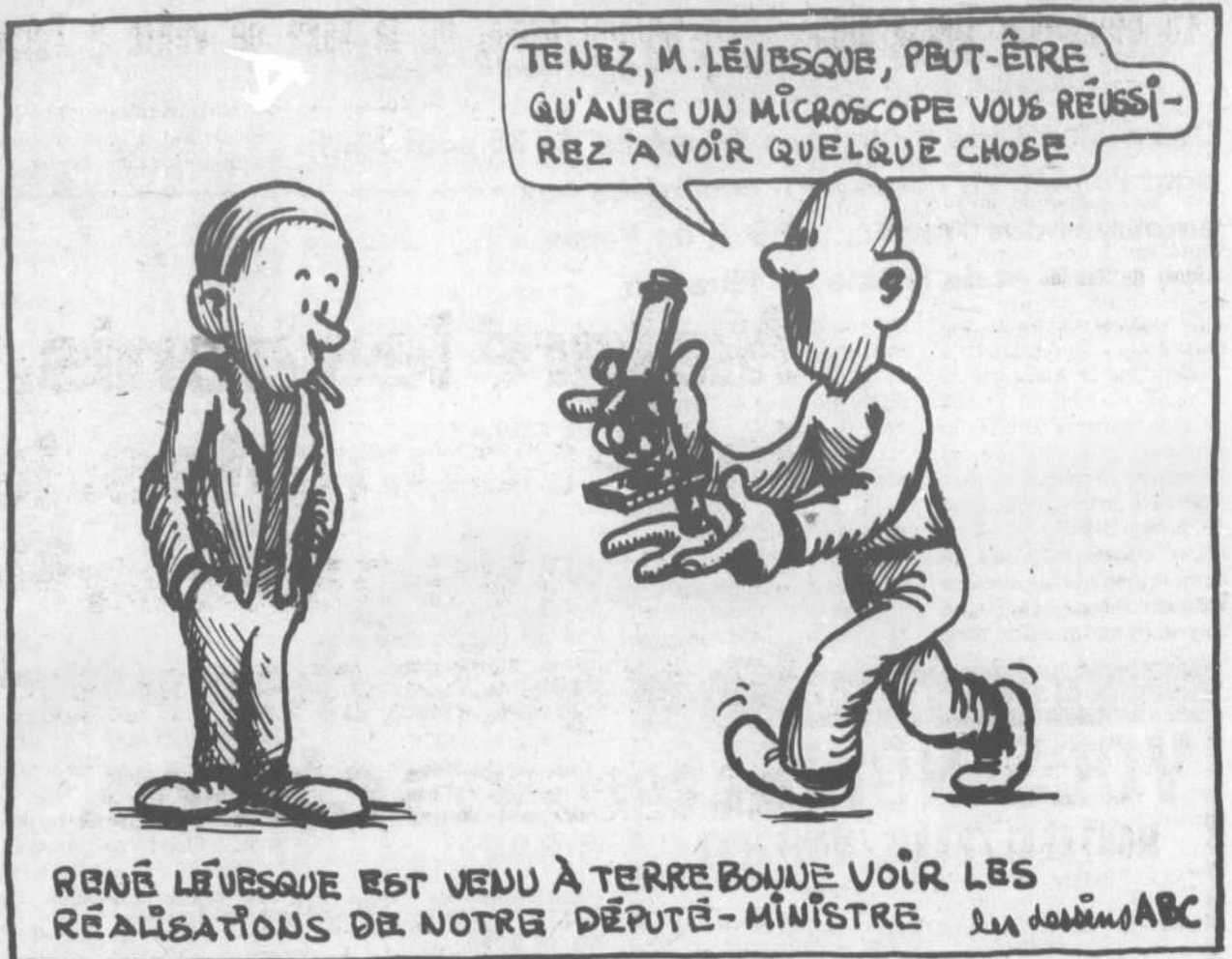
Malheureusement, le nombre de producteurs agricoles diminue très rapidement, dans notre région. Combien de terres encore très fertiles ont été subdivisées et sont tombées entre les mains de spéculateurs qui en ont tiré des profits exagérés? Combien d'ex-cultivateurs se contentent de laisser dormir leur terre et travaillent à la ville, profitant seulement des avantages fiscaux que leur procurent les privilèges réservés aux fermiers?

Lorsqu'on sait combien de gens souffrent de famine, à travers le monde, lorsqu'on constate à quel point les légumes et autres produits de la ferme coûtent cher aux consommateurs québécois, lorsqu'on connaît les sombres prévisions des experts face aux problèmes de l'alimentation dans les années à venir, on ne peut que trouver scandaleuse la situation qui prévaut dans une région comme la nôtre, où les terres sont tellement fertiles.

Mais pourtant, on ne saurait blâmer les cultivateurs pour cette situation. Malgré les avantages fiscaux qui leur sont consentis, leur salaire horaire est ridicule lorsqu'ils calculent tout le temps consacré à leur terre. Rares sont les cultivateurs qui ne travaillent pas 12 à 15 heures par jour après avoir investi des sommes astronomiques en équipement et matériel agricoles. Malgré l'aide des membres de sa famille et souvent, de quelques personnes engagées, le cultivateur se retrouve, à la fin de l'année, avec un salaire à peine supérieur à celui de l'ouvrier qui, sans investissement aucun, sans risque financier d'aucune sorte, se contente de travailler 40 heures par semaine avec deux ou trois semaines de vacances payées, sans compter les congés de maladie et les régimes de pension.

Si on tient compte du fait que la situation des cultivateurs est la même (sinon plus sombre) partout au Québec et ailleurs, dans le monde, il y a lieu de s'inquiéter. Qu'on l'admette ou non, il faudra compter sur la production agricole pour l'alimentation et ce, pendant des années encore; même ceux qui sont prêts à se contenter d'aliments chimifiés et artificiels savent que les cultivateurs et les éleveurs continuent d'être les principaux responsables de l'alimentation mondiale.

Il faudra bien que le gouvernement se décide à faire en sorte que les cultivateurs puissent vivre comme tous les autres travailleurs si on veut que les jeunes s'intéressent à ce domaine et arrêtent de quitter les fermes pour aller gâcher leur vie dans la pollution industrielle. Pour cela, il faudra que les producteurs agricoles reçoivent une plus grande part du prix que paient les consommateurs pour les produits de la ferme. Cela signifie un peu moins de profits pour les intermédiaires mais cela peut signifier aussi un peu moins de fermes transformées en "paradis des spéculateurs".



L'opinion du lecteur

Nos lecteurs sont invités à nous communiquer leur opinion sur tout sujet d'intérêt général et nous acceptons leur texte pour publication dans cette page avec grand plaisir. Autant que possible ne pas dépasser 400 mots ou une page et demie dactylographiée. Tous les articles doivent être signés. Nous n'acceptons pas les lettres anonymes.

EN REPONSE A L'ARTICLE PUBLIE LE 29 JANVIER

Les contribuables ont le droit de discuter des taxes en assemblée publique

Je crois que la seule façon de se faire entendre et de renseigner tous les citoyens est justement d'aller aux réunions publiques du conseil et d'exprimer son point de vue. Je ne crois pas, pour ma part, que ce sont des scènes disgracieuses que d'aller discuter de nos taxes devant le conseil et le public justement lorsque nous sommes très mal renseignés par la ville de Terrebonne. Je ne suis pas d'accord lorsqu'on dit que nous devrions discuter de nos taxes seulement devant le maire et les conseillers, en privé. Lorsque nous sommes allés à l'hôtel de

ville, ce n'était pas pour faire un "show" mais plutôt pour avoir des réponses précises au sujet de nos taxes car si la ville, en nous envoyant nos factures de taxes, nous avait donné toutes les explications voulues, ce ne serait pas arrivé. J'espère aussi, que, dans le futur, la ville se forcera un peu plus pour que les contribuables reçoivent les subventions demandées au gouvernement provincial car je crois que le conseil et le maire ne se forcent pas trop pour qu'on reçoive les subventions. Cela évitera des scènes disgracieuses, comme vous le dites si bien

mais soyez certain que nous continuerons dans notre lutte pour que la ville fasse tout pour que nous soyons satisfaits. Si nous laissons aller ces choses-là, je suis certain que les conseillers et le maire ne le feront pas pour nous, même si c'est le conseil de ville qui devrait être un peu plus dynamique.

Willett Franc
Rue des Pins, Terrebonne

Des scouts pour 1984

Dans le bulletin "Contact" de janvier, les Scouts du Canada, district de Saint-Jérôme, on lit avec in-

térêt un petit article sur les perspectives pour l'année 1984.

Prévoyant que les unités scouts seront mixtes en 1984, le secteur a reçu deux inscriptions de jeunes filles pour l'année 1984.

Il s'agit de Julie Roberge, âgée de trois mois, fille de Pierre et Jocelyne, animateur louveteau de Terrebonne et de Marie-Christine Lincourt, âgée de un mois, fille de Raoul et Marie-Dominique de Blainville, commissaire général de l'Association des Scouts du Canada. Si toutefois les unités mixtes n'existent pas en 1984, le mouvement vient de perdre deux membres!

"Elle" rencontre... un poète

Le 28 janvier, le cercle "Elle" rencontre... recevait M. Jean-Raymond Boudou, poète-écrivain, professeur d'histoire et de littérature.

Sa causerie intitulée: "Les trois reines d'un roi", fut un petit chef-d'œuvre d'érudition et de finesse. Le style vivant, coloré, très savoureux de M. Boudou, ont fait que cette leçon d'histoire fut un vrai délice pour l'esprit. Psychologue par surcroît, cet historien-poète s'est attiré la sympathie de son auditoire en soulignant, avec justesse, le rôle très grand joué par les femmes tout au long de l'histoire.

Homme de grande délicatesse, M. Boudou souligna ce souper-anniversaire en offrant à "ses 112 femmes d'un soir" un poème inspiré par cette rencontre.

Bref, une soirée agréable et enrichissante en compagnie de Jean-Raymond Boudou. (Thérèse Riou, pour "Elle" rencontre...)

DOLLARD DESORMEAUX



Les dessins ABC

À SUIVRE

Le conseiller Desjardins: "Le revenu prévu de la taxe de vente à Terrebonne (\$517,000) est trop élevé"

Le conseiller Claude Desjardins a mis ses collègues en garde lors de la dernière assemblée du Conseil municipal de Terrebonne, au sujet du montant de la taxe de vente qui a été inscrit au budget de l'année en cours, soit \$517,000. Il considérait que ce chiffre est beaucoup trop élevé par rapport aux revenus des années passées.

En fait, le montant prévu cette année par le conseil est de 66 p. cent plus élevé que celui de l'an dernier. La ville a reçu en 1974 un montant total de \$311,941; avec le montant prévu au budget, \$517,000, ceci donne une augmentation de \$205,059, soit 66 p. cent.

Selon M. Desjardins, qui a étayé sa thèse de chiffres extraits des états financiers de la ville depuis 1971 et d'une analyse budgétaire produite par le ministère des Affaires municipales, (édition 1972-1973), la moyenne d'augmentation de la taxe de vente serait de 13.7 p. cent; une moyenne de dix villes plus peuplées et moins peuplées que Terrebonne ont une moyenne de 12.8 p. cent.

Une autre statistique mentionnée par M. Desjardins au cours de son exposé: la moyenne pour les années 1971 à 1974 inclusivement de la taxe de vente reçue effectivement de Québec, en rapport avec les autres revenus de la ville: 13.7 p. cent représentent la taxe de vente.

M. Desjardins a aussi mentionné dans une communication qu'il faisait à *La Revue* en fin de semaine que Terrebonne comptait environ 250 commerces en 1974, que la taxe de vente a rapporté \$311,941. En 1975, on estime que 40 nouveaux commerces s'établiront dans le territoire (centre commercial "Les Galeries de Terrebonne"), ce qui devrait rapporter, normalement, 20 p. cent de plus en taxe de vente. On aurait dû, selon M. Desjardins, ajouter 20 p. cent au lieu de 66 p. cent inscrit, ce qui est considérable.

UN AUTRE RAPPORT

Selon un autre rapport préparé par des conseillers financiers pour la planification des montants budgétaires de Terrebonne depuis 1974 jusqu'en 1983 (rapport du 15 août 1974) on avait suggéré un montant de \$364,800 pour 1975, \$415,871 pour 1976 et \$474,093 pour 1977.

M. Desjardins a avoué qu'il n'était pas question à ce moment-là des revenus probables d'un centre commercial.

AUGMENTER LA TAXE FONCIÈRE

Le conseiller Desjardins, comme conséquence logique à son exposé, a suggéré au conseil de majorer la taxe

foncière dès cette année, ce qui est sans doute une mesure impopulaire, mais qui

aurait permis au conseil de s'administrer avec plus de logique, le revenu de la taxe

de vente étant aléatoire. M. Desjardins ajoute que les propriétaires de Terrebonne

verront leur facture de taxe majorée de 6 p. cent cette année alors que les augmen-

tations prévues au budget de 1975 sont beaucoup plus élevées.

Malgré les bonis, les rabais, les escomptes, les ristournes sur la Vega et la Pinto, la Toyota demeure encore la moins chère.

Pour inciter les gens à acheter leurs voitures, les fabricants de la Vega et de la Pinto offrent maintenant de beaux bonis. En dépit de cela, la Toyota Corolla est encore moins chère que l'une ou l'autre de ces voitures. Et ce n'est pas tout... comparez-les et vous vous rendrez compte que la Toyota vous offre plusieurs extras.

Nous jouons cartes sur table, sans ra-

conter d'histoires. Regardez le tableau: vous verrez, les faits parlent d'eux-mêmes... nous n'avons pas besoin d'accorder des bonis, des rabais, des escomptes ou des ristournes. Et contrairement à nos concurrents, notre offre n'est pas limitée: avec Toyota, vous en avez en 20 yen pour votre argent à longueur d'année.

TOYOTA

Prix de base suggérés au détail pour les modèles les plus économiques:	COROLLA 1200 (sedan 2 portes) \$2,998.00†	VEGA (coupé 2 portes) \$3,222.00†	PINTO (sedan 2 portes) \$3,220.00†
ÉQUIPEMENT:			
Transmission à 4 vitesses entièrement synchronisées	STANDARD	\$67.10	STANDARD
Freins assistés à disque, à l'avant	STANDARD	\$61.60	\$60.30
Dégivreur électrique de la lunette arrière	STANDARD	\$71.45	\$76.20
Sièges-baquets entièrement inclinables, à l'avant	STANDARD	Pas disp.	Pas disp.
Glaces de custode pivotantes	STANDARD	\$39.60	\$68.40
Pneus radiaux	STANDARD	\$128.65	\$99.30
Rapport variable de direction	STANDARD	Pas disp.	Pas disp.
Puissant système de chauffage à 3 régimes	STANDARD	Pas disp.	STANDARD
Pare-chocs amortissants de luxe, à l'avant et à l'arrière	STANDARD	\$48.40	\$69.10
Batterie à grand débit	STANDARD	\$16.50	\$19.00
Bouches de chauffage à l'arrière	STANDARD	Pas disp.	Pas disp.
Trousse d'outils et peinture de retouche	STANDARD	Pas disp.	Pas disp.
Prix totaux suggérés au détail:	\$2,998.00	\$3,655.30	\$3,612.30
MOINS \$200.00 DE RABAIS:			
		— 200.00	— 200.00
		\$3,455.30*	\$3,412.30*

LE PRIX DE LA TOYOTA EST INFÉRIEUR DE \$457.30 À CELUI DE LA VEGA ET DE \$414.30 À CELUI DE LA PINTO.

*Il ne faut pas oublier non plus que vous devrez payer les frais de financement et les taxes de vente appliqués aux pleins prix de la Vega et de la Pinto.

Avec Toyota, vous en avez plus que jamais en 20 yen pour votre argent !

†Prix courants suggérés par les fabricants au moment de mettre sous presse. Ces prix excluent les frais de transports, de livraison, d'immatriculation ainsi que les taxes locales, ces coûts variant d'une région à l'autre. (Toyota I. à B. Halifax, Montréal, Toronto, Vancouver.)

DR GABRIEL MORO
Chirurgien-dentiste

BUREAU
Tous les jours sur rendez-vous
741, rue St-Pierre
Terrebonne 666-3231

Tél.: 474-0114

Me François Duval, L.L., D.D.N.

Notaire - Conseiller juridique

2978 Ste-Marie, Mascouche, Qué.

Gravel, Gravel & Dagenais

Notaires

145, Saint-André
Terrebonne
666-9222 - 3001

Léopold Gravel,
Robert Gravel,
Pierre Dagenais

Courtier en Immeubles

Tél.: 666-8722
666-1536

Raoul Chartrand

Prêts sur hypothèque
Vente et achat de maisons et terrains

Bur.: 478, St-Louis

Terrebonne, P.Q.

Bureau le soir: de 7h à 9h - Samedi: 10h à 4h

Yvon Séguin, c.a.

COMPTABLE AGREE

694, rue Armand-Corbell

Terrebonne

1681, Parc Lafontaine
Suite 27

525-3311
Montréal

Jean-Jacques Hamel, C.R.

avocat et procureur

621, rue Thérèse

Résidence: 666-4059

Terrebonne

CLAUDE PAQUETTE,
AVOCAT

Brière, Boivin, Paquette et Beaulac

240, Saint-Jacques,
Montréal
842-9914

Bureau du soir:
lun., merc., vend.
845, Place Eymard,
Terrebonne - 666-4596

LEROUX, LEROUX, NANTÉL,
PAPIN ET ASSOCIÉS

INGÉNIEURS-CONSEILS

Les estimateurs professionnels
Leroux, Beaudry, Picard et Associés Inc.

110, Place Crémazie

384-4220

Montréal

ALFRED TROTTIER

Ingénieur-conseil - Arpenteur-géomètre

Duvernay

800, rue MONTROSE

Téléphone:
661-9210

DR LOUIS DROUIN, M.D. | **DR JOHN KEYSERLINGK, M.D.**

2957, rue Sainte-Marie
Mascouche 474-0400
Sur rendez-vous

Dr JEAN-GUY LAROSE, M.D.

Bureau sur rendez-vous
Lundi, mardi, mercredi, vendredi:
l'après-midi et le soir

693, St-Pierre 666-4421 Terrebonne

MEDECINE GENERALE
MALADIES DE LA PEAU

M. LEMAIRE, m.d.

Bureau: lundi au vendredi incl.
11h à midi - 2h à 4h - 7h à 9h excepté le mercredi soir
261, boul. des Braves, Terrebonne 666-3841

Gilles-E. Chaput, B.A., D.C.

DOCTEUR EN CHIROPRATIQUE
RAYONS-X

2933, Ste-Marie St-Henri de Mascouche
Tél.: 474-2981

666-9190

Dr LUC-J. GAGNON

CHIROPRAATICIEN

Sur rendez-vous

761, rue L.-Lachapelle Terrebonne

666-1480 664, St-Sacrement, Terrebonne

CLINIQUE VETERINAIRE

Dr Michel Bourque, M.V.

HEURES DE BUREAU

Lundi au vendredi: 2h à 4h et 7h à 9h

Samedi: 10h à midi

CENTRE PROFESSIONNEL

MASCOUCHE

1198, RUE DUPUIS, MASCOUCHE

TEL.: 474-2445 - 2446

PIERRE LACAS

arpenteur-géomètre

Gilles Pigeon, L.L., M.B.A.

notaire - notary

Bilodeau, Renaud et Cie

comptables agréés

Pierre Bilodeau, C.A., M.B.A.
André Renaud, B.A.A., C.A.

**L'INNOVATEUR
EN ASSURANCE...**

Votre agent
de la
GREAT-WEST



André Sabourin

1330, rue Labelle,
Terrebonne
666-7511

Bureau: 849-2213

Assurance-vie et maladie et
rentes individuelles ou collec-
tives.

Great-West

**Un club de
photographie**

Un club de photographie
vient de démarrer à Terre-
bonne par l'entremise de
l'Education permanente à
la polyvalente Armand-Cor-
beil.

La première réunion avait
lieu le mardi 21 janvier à
7h30 dans la polyvalente et
les autres se continueront
chaque semaine pour une
durée de dix semaines. Par
la suite, il est à espérer que
le club volera de ses pro-
pres ailes une fois cette pé-
riode terminée.

Le club a pour but de
favoriser la rencontre de
photographes amateurs qui
pourront discuter de photo-
graphie et qui pourront réa-
liser ensemble plusieurs
projets de plus ou moins
grande envergure.

L'animateur du projet est
Richard Lambani, profes-
seur à la polyvalente.

Malheureusement, on ne
peut plus accepter de mem-
bres, les cadres étant déjà
remplis à cette date (Com-
munié José Bescos).

JEAN-YVES GAGNE

AVOCAT

215, chemin des Anglais
Mascouche [Terr.-Heights]

Tél.: 666-2555

Bureau les mardis et jeudis, de 6h à 9h p.m.

Téléphone: 581-6260
581-8825
642-1309



PATENAUDE & MARTEL INC.

Courtiers d'Assurances Agrées

155 PLACE REPENTIGNY REPENTIGNY, P.Q.

EXAMEN DE LA VUE

DR L.P. RAYMOND

Optométriste

Bureau sur rendez-vous

595, rue Thérèse

666-3381

Terrebonne

EXAMEN DE LA VUE

Dr L. Fournier, O.D.

Optométriste

VERRES DE CONTACT

Bureau tous les jours sur rendez-vous

741, rue Saint-Pierre Terrebonne 666-4027

EXAMEN DE LA VUE

DR R. LAMBERT, O.D.

VERRES DE CONTACT

666-1668

Place des
Seigneurs

878, boul.
des Seigneurs

LIVRAISON GRATUITE
666-3415

**PHARMACIE
ESCOMPTE**

Pharmacie Ouimet

748, RUE SAINT-PIERRE

TERREBONNE

LOUISE
OUMET
GAUTHIER
PROP.

**NOMBREUX
SPECIAUX
A VOTRE
PHARMACIE OUMET**

POUR VOTRE INFORMATION

Le crédit: aisance ou misère?

Série de dix articles publiés dans le but de bien informer les résidents de la région.



La semaine dernière nous avons fait une analyse du crédit, à savoir ce qu'est le crédit, qui s'endette et pourquoi, et à qui le crédit rapporte? Cette semaine nous verrons qu'elles sont les différentes façons d'emprunter et qu'elles sont les lois qui doivent protéger le consommateur.

LES DIVERS PRETEURS

Le crédit à la consommation, ça rapporte. On retrouve deux méthodes dans la façon d'emprunter. Il y a les institutions qui avancent un crédit lié, c'est-à-dire, attaché à l'achat d'un bien spécifique à son point d'achat, et celles qui avancent un "crédit libre" ou prêt en argent.

LES INSTITUTIONS DE CREDIT LIE

A) Les sociétés de financement des ventes à tempérament (communément appelées compagnies d'acceptance): un marchand accorde un crédit au client au moment de la vente et vend ensuite ce contrat à une compagnie de finance qui se charge alors de son administration. Au Canada, sept des plus grandes compagnies de financement sont possédées par des intérêts étrangers, c'est-à-dire américains.

La grande partie du crédit consenti avec cet argent sert à couvrir l'achat d'automobiles (29.00/o). Une partie non négligeable de leurs actifs (21.30/o) est constituée de placements dans des filiales qui sont en

majorité des sociétés de prêts au consommateur (petits prêts et prêteurs d'argent).

B) Les grands magasins, divers commerces (crédits à tempérament et comptes courants), marchands d'automobiles, etc... sont tous des façons de s'endetter, car bien que la somme soit remboursable à chaque mois, beaucoup de consommateurs remboursent par échéance sans compter.

LES INSTITUTIONS DE CREDIT LIBRE

A) Les banques à charte: les banques se servent de l'argent que leur confient les épargnants à qui ils versent des intérêts de trois ou quatre pour cent (maximum 50/o) pour prêter à un taux allant jusqu'à 120/o. La différence, un jour appréciable.

B) Les Caisses populaires: mêmes règlements du crédit que pour les banques à charte, moins taux.

C) Les sociétés de prêts aux consommateurs (compagnies de finance). Les compagnies de finance empruntent aux banques ou à d'autres institutions (compagnies d'assurance, etc...) à des taux raisonnables pour prêter à des intérêts allant de 18 à 40/o ou même 50/o. Et les compagnies de finance ne sont pas limitées par le gouvernement dans la fixation de leurs taux d'intérêts, sauf pour ce qui est des prêts de moins de \$1,500.00 mais les taux vont de 18 à 240/o ce qui est énorme.

D) Les compagnies d'assurance-vie: toute compagnie consent des prêts personnels à ses assurés sur la valeur de la police d'assurance. Elles ne courent pas grand risque.

E) Et les autres: les cartes de crédit (ex: Chargex) les fraudeurs (ex: Shylocking, etc...).

VOICI LES PRINCIPALES LOIS

1) La loi fédérale des petits prêts: cette loi s'applique essentiellement aux compagnies de finance: elle régit les prêts jusqu'à concurrence de \$1,500.00.

2) Le Bill 45, en 1971, le gouvernement québécois adoptait la loi de protection du consommateur est d'obliger le prêteur d'argent et le commerçant à divulguer dans le contrat le taux d'intérêt. C'est une amélioration mais cette loi ne fixe aucun taux d'intérêt maximum.

3) La loi du dépôt volontaire: c'est l'ancienne Loi Lacombe. Quand une personne ne peut plus payer ses dettes, elle tombe dans cette loi qui dicte quel montant qui est nécessaire et permet aux créanciers de prélever directement sur le salaire.

4) La loi de la faillite: elle est possible pour le consommateur endetté de déclarer faillite. Mais cette loi n'est pas accessible à tous, et très peu de travailleurs s'en prévalent, faute d'informations et de moyens. On doit recourir à un syndic, dur à trouver et qui coûte environ \$500.00. et la libération de dettes n'est accordée que dans 150/o des cas.

Un dernier mot pour vous dire, avant d'emprunter, demandez-vous si c'est vraiment nécessaire.

Evitez les prêts aux taux usuriers, si vous avez des problèmes, allez aux organismes qui peuvent vraiment vous aider (Protection des consommateurs).

(Source: Bulletin Populaire Vol. 4 no 19).

Louise Villeneuve

But de la foi Baha'le

par le Groupe Baha'i de Lachenaie/Terrebonne

Par l'unité du genre humain, atteindre la Paix Mondiale.

Partant de la famille, la plus petite unité dans l'échelle de l'organisation des hommes, l'homme a successivement créé la tribu, la cité-état et la nation, pour atteindre l'unification du monde entier, objet final et glorieux couronnement de son développe-

ment sur la planète. L'humanité, qu'elle le veuille ou non, approche inévitablement de ce sommet dont la conquête est mystérieusement semée de lourdes et cruelles épreuves. Le monde marche vers sa destinée inéluctable. Voici en vérité, le summum de l'évolution humaine.

VOICI L'APPEL DE BAHÀ'U'LLAH A L'HUMANITE

"Que toutes les nations

s'unissent dans la foi et que tous les hommes soient comme des frères; que les liens de l'amitié et de l'unité entre les fils des hommes se resserrent; que la diversité des religions cesse et que les différences de race s'annulent... Ces luttes, ces massacres et ces discords doivent finir et tous les hommes se considérer comme une seule espèce et une seule famille."

En cette période où la violence apparaît aux nou-

(suite à la p.14)

Goûtez à la douce vie avec

EAU

EPURE — FILTRE — ADOUCIT

Appelez ou rendez-vous aujourd'hui pour voir une unité en démonstration

J. DION INC.

2030, chemin Gascon

Terrebonne

477-5236

ANALYSE D'EAU

SANS AUCUN ENGAGEMENT, SUR DEMANDE

1. Pas de frais d'installation.

2. Se défait des polluants.

3. Pas de taches, ni de marques dans le bain ou la toilette, etc...

4. Enlève goûts et odeurs.

5. Economie jusqu'à 75% sur savons, shampoings, nettoyeurs, détergents et beaucoup d'autres avantages.

6. Service gratuit sur location à un prix très minime.



LOCATION OU ACHAT

Renseignements: 482-9912 (frais virés acceptés)

OFFRE SPECIALE

UN HUMIDIFICATEUR DRUMATIC 90S

UNE TRES BELLE OCCASION offerte à nos clients actuels et futurs. Pensez à la protection de votre foyer et de votre santé durant la saison de chauffage tout en économisant sur votre chauffage. L'humidité joue un rôle essentiel. Elle vous protège contre l'irritation et les picotements causés par l'air sec.

Elle prévient la détérioration des meubles, tapis et draperies.

L'humidificateur maintient la quantité idéale d'humidité dans toute la maison et s'adapte à presque tout système à air chaud. Si vous êtes intéressé, s'il vous plaît communiquer avec



CONFORT
AU
FOYER

LES HUILES DE TERREBONNE LTEE

224, RUE LEON-MARTEL — TERREBONNE — 666-6609

Cette offre est valable jusqu'au 28 février 1975.



La tournée de René Lévesque: De la reconnaissance plutôt que de la promotion

(YC) René Lévesque, président du Parti Québécois, (PQ) a accompli jeudi dernier un essouffant commando politique aux quatre coins du comté de Terrebonne. Il le fera une fois par semaine dans d'autres comtés comme l'a décidé l'exécutif du PQ il y a quelque temps. Cette nouvelle politique du parti a

pour but de pénétrer le milieu et les endroits où la présence des gros canons du parti avait quelque peu manqué à la dernière élection à cause d'un évident manque de temps et d'informer ces gens "inorganisés" qui demeurent dans les régions rurales. Cette action sera coiffée

par une tournée régionale mensuelle avec quelques grands noms du Parti Québécois.

L'attitude qu'a adoptée M. Lévesque tout au long de ces visites n'avait rien de la pure cabale que l'on entretient en temps d'élection provinciale. Délaisse de toute tension, il se renseignait plus qu'il ne diffusait, se contentant de comparer ici et là "l'anarchie bien entretenue" du comté de Terrebonne au ministère des Affaires culturelles qu'il qualifie comme l'un des plus improductifs du cabinet du gouvernement Bourassa. "Du pareil au même" s'est-il contenté de mentionner avec une moue de dépit. Plusieurs fois tout au long du parcours, lorsqu'on lui soumettait des problèmes, comme le dépôt à Saint-Louis-de-Terrebonne ou encore la grève des employés de la Sonoco Products, il a dû trancher les

espoirs d'apporter une solution. "Ce n'est pas à nous à régler vos problèmes, nous sommes l'opposition, pas le gouvernement". "Notre rôle

se borne à dénoncer ces anomalies et non pas à les régler".

Commentant le Parti libéral au pouvoir, il le classe comme le parti des inorganisés, ceux qui sont isolés dans les régions rurales, les retraités et les ménagères des campagnes. Et selon lui, cette structure "démantibulée" s'effrite peu à peu.

Une seule fois, il se laissera emporter par un brin de colère à l'assemblée à l'école Léopold-Gravel, après avoir assimilé les malheurs de monsieur tout-le-monde toute la journée, il se videra le cœur sur la société de "colonisés que nous sommes". N'empêche qu'il laisse pointer un certain optimisme quant à la prochaine élection provinciale.

LE JOUR



L'anarchie bien entretenue

En parcourant le comté de Terrebonne, jeudi, je ne pouvais m'empêcher de voir un curieux parallèle entre cette grande "banlieue sauvage" de la région métropolitaine et, au plan de l'État québécois, ce chaos politique et administratif que l'on appelle ministère des Affaires culturelles. Ces deux anarchies fort éloignées l'une de l'autre n'ont-elles pas, en effet, un commun dénominateur qu'on ne saurait ignorer: la double et brillante carrière du député-ministre Denis Hardy?

C'était une de ces journées hebdomadaires que le programme d'action du PQ consacre désormais à des tournées de comtés. Le long de la route qui nous y mène à travers les quartiers septentrionaux de Montréal puis Ville de Laval, une seule activité économique s'affiche, sans arrêt, de 500 pieds en 500 pieds: les "développements", évidemment tous plus attirants et paradisiaques les uns que les autres. Nous entrons dans la jungle périphérique sur laquelle règnent incontestés ces deux grands fauves d'une société sans défense: spéculation et promotion.

De Sainte-Thérèse toute trépidante à la vieille petite cité plus tranquille de Terrebonne, c'est un fouillis de municipalités entremêlées: noms où l'on retrouve le souvenir d'un passé rural et bien ombragé comme Boisbriand et Bois-des-Filion, dortoirs pour citadins comme Rosemère et Lorraine, et jusqu'à des pièces défavorisées du casse-tête, baroquement découpées à même cette cartographie de façon à les garder isolées et pas "dérangantes" pour les autres, tel Saint-Louis-de-Terrebonne.

C'est là, par exemple, qu'en fin de journée on rencontrait des résidents d'un quartier littéralement menacé d'empoisonnement aussi bien moral que physique par la proximité intolérable d'un dépôt. C'est une grosse et furieuse affaire, dans le coin, que ce dépôt privé, propriété d'un conseiller municipal, achalandé par les éboueurs à contrat de toute une partie de la région... et situé à moins de 2,000 pieds d'un bon nombre de modestes domiciles où, de ce fait, le contexte est devenu proprement invivable. Durant la belle saison, c'est une puanteur quotidienne, écoeurante. À l'année longue, c'est un pullulement de vermine qui se répand sur tout le voisinage: l'un de nos interlocuteurs évoque avec une espèce de flegme macabre cette récente soirée où, sans bouger de son terrain, il a descendu 27 rats de bonne taille... Contestations, pétitions, rage n'ont strictement rien donné, jusqu'à présent, auprès des instances municipales ou provinciales. Il a fallu que les citoyens, formés en comité, aillent jusqu'aux tribunaux pour se faire entendre et puis, maintenant, attendre un jugement.

Quoi qu'il advienne de ce côté, par ailleurs, aucune solution régionale — et vivable — n'a encore été évoquée avec précision. Dépôt vraiment civilisé, capable de desservir convenablement cet ensemble déjà peuplé et qui, se trouvant dans la grande zone des retombées de Mirabel, va forcément le devenir davantage? Ou encore un incinérateur qui, bien sûr, coûterait plus cher mais serait peut-être à la longue la solution la plus rentable? On propose, on discute, on se déchire. Et le député-ministre? Ponce-Pilate du terroir, il tâche de s'en laver les mains en repassant la patate chaude à son collègue des Affaires municipales et défenseur pas pressé de l'environnement, le docteur Goldbloom...

Mais le dépôt, ce n'est que le sommet odoriférant d'une vraie banquise d'incurie systématique: pas d'écoles et les enfants se font "barouetter" de ça de là aux environs; pas de services d'incendie, alors on a le temps de brûler deux fois; etc... Je regarde ces visages de braves gens excédés, dont plusieurs mères de famille avec leurs mioches, j'écoute les récits concrets et trop évidemment vécus qui fusent de toutes parts. Des chialeux? Sans doute, mais on le serait à moins... S'ils le sont désormais, et sans déranger, c'est qu'ils ont fini par bien voir qu'on s'est fiché d'eux depuis trop longtemps et qu'on les traite encore comme des laissés-pour-compte...

Puis, à peine sortis de Saint-Louis, nous entrons dans Lorraine. Autre enclave distincte, mais pour "bonne société" cette fois... Notre guide, dont le métier lui permet de parler en connaisseur, nous apprend en passant:

"Ici, vous savez, on ne se prive de rien: ils ont même réussi, plus vite que tant d'autres, à obtenir l'enfouissement complet des fils électriques..."

Au-dessus de ce cafouillis inter-municipal, où grenouillent les clans, les intrigues, avec de belles iniquités et naturellement ceux qui en profitent, qu'est-ce qui brille d'éclatante façon par son absence? Une volonté d'organisation et de regroupement qui ferait sortir de cette anarchie entretenue une communauté régionale. Une volonté qui ne saurait être au départ que politique. Mais dans Terrebonne, comme dans la Culture, le député-ministre continue la si longue lignée de nos petits rois fainéants.

"On vous veut dans Terrebonne contre Hardy aux prochaines élections"

LES GREVISTES DE LA SONOCO A RENÉ LÉVESQUE

(YC) M. René Lévesque, président du Parti Québécois, a été accueilli à bras ouverts par les employés en grève depuis cinq mois de la Sonoco Products. Après un retard qu'on a qualifié de "normal", M. Lévesque s'est entretenu une bonne heure avec les quelques 40 grévistes sur les lieux et qui ont profité de la circonstance pour se vider le cœur sur le peu d'appui qu'ils obtiennent de leurs représentants municipaux et gouvernementaux. Les gré-

vistes n'ont pas digéré semblable-t-il l'indifférence que leur témoigne le député provincial Denis Hardy. Le responsable du syndical local, M. Michel Philippe, a donné en bref le déroulement de la grève de ses débuts jusqu'à ce jour en y apportant ses commentaires personnels.

De son côté M. Lévesque a dit qu'il était là pour se renseigner sur l'état du conflit plutôt que de faire des grands discours électoraux. Il a ajouté que le conflit de la Sonoco n'avait rien d'original et que le problème du comportement des multina-

tionales américaines vis-à-vis les travailleurs québécois éclate de plus en plus au grand jour. Il a cependant qualifié le conflit de "sale histoire puante", faisant allusion aux conditions de travail que ces compagnies étrangères voulaient imposer sur un territoire qui n'est pas de leur.

La conversation a dévié comme on pouvait s'y attendre, sur la politique. D'une façon imprévisible, quelqu'un l'a sommé de se présenter dans le comté de Terrebonne aux prochaines élections provinciales, lui

(suite à la p. 11)

Lévesque considère les écoles de plus de 600 élèves comme des "maisons de fous"

(YC) Dans un deuxième temps de sa tournée du comté de Terrebonne, M. René Lévesque s'est rendu à l'auditorium de la Polyvalente Armand Corbeil où quelque trois cent élèves et professeurs l'attendaient avec une certaine fébrilité. Malgré une entrée plus que discrète, il a été l'objet d'un tonnerre d'applaudissements. Pour débiter, voulant savoir à quel genre d'auditoire il avait affaire, M. Lévesque a demandé qui aurait droit de vote aux prochaines élections. Devant la majorité des mains levées, il a donc orienté son entretien sur la désinvolture incompréhensible dont les

jeunes citoyens de 18 à 23 ans faisaient preuve par leur abstention à voter. "La première fois que ce groupe d'âge a eu droit de vote, c'est en 1966. Depuis ce temps il y a eu au Québec trois élections. Or contrairement à ce que nous avions pensé; il y a eu plus d'abstentions parmi les jeunes que parmi les citoyens de 55 ans et plus. Voilà ce qui s'avère fort étonnant et décevant je dois le dire. "A quoi attribuer cette anomalie? Je l'ignore... Mais chose certaine, ce n'est pas à l'honneur d'une société comme la nôtre qui se dit démocratique".

M. Lévesque a poursuivi en brossant un rapide tableau de la situation québécoise sur le plan international en mentionnant que chaque fois que le Québec veut aller "faire pipi ailleurs", il doit aller quémander la permission à ces messieurs du fédéral. Tel un professeur, il a inculqué à son jeune public, quelques notions de base de la vie économique d'un pays et l'avantage qu'aurait le Québec sur le plan commercial d'être un Etat Souverain.

On s'est aussi aventuré dans le domaine de l'éducation où M. Lévesque, dans son langage coloré, a littérale-

ment condamné "les industries éducationnelles d'aujourd'hui". "Ces grandes barbaques polyvalentes quant ils contiennent plus de 500 ou 600 élèves, tombent dans la catégorie des maisons de fous". "On oblige de jeunes adolescents de 14 ou 15 ans à prendre des options alors que la plupart d'entre eux sont loin encore d'avoir fixé un but à leur vie".

Pour terminer, M. Lévesque a demandé aux étudiants de réfléchir, sur ce que leur réserve la société actuelle dans quelques années lorsque eux, seront sur le marché du travail.



M. René Lévesque s'adressant aux élèves de la polyvalente Armand-Corbeil.

LA TOURNEE DE RENE LEVESQUE



Les résidents du secteur Saint-Roch à Saint-Louis-de-Terrebonne, ont mis M. Lévesque au courant de la situation dans laquelle ils vivent présentement à cause de la proximité du dépôt régional.

"ON VOUS..."

(suite de la p. 10)

assurant qu'il aurait l'appui des grévistes et qu'il n'aurait sans doute aucune difficulté à gagner contre son

adversaire libéral. M. Lévesque s'est contenté d'esquisser un sourire en guise de réponse. Plus tard dans la journée lors de la conférence de presse se déroulant au local péquiste à Sainte-

Thérèse, les journalistes n'ont pas manqué de revenir sur la question. Interrogé sur la possibilité de le voir un jour poser sa candidature dans Terrebonne, M. Lévesque en homme prudent, n'a ni infirmé ou confirmé l'hypothèse. Il a toutefois avoué qu'il est peu probable qu'il se représente dans son comité original. Le président du Parti Québécois a posé trois conditions quant au choix du comté.

Si le comté qui s'ouvrira à lui soit "raisonnablement rentable"

- Si le comté n'est pas trop loin de son travail

- Et condition qu'il juge prioritaire: si les membres en règle veulent bien de lui lors du congrès pour déterminer le candidat qui fera la lutte.

Dans la même veine, M. Lévesque a ajouté que le choix des candidats dans les 110 comtés devra se faire entre le mois de juin et la fin de l'année 1975. On devrait donc être fixé sur son choix personnel dans peu de temps. L'hypothèse de voir le président du PQ poser sa candidature dans le district électoral de Terrebonne est donc envisagée surtout après les nombreuses demandes qu'on lui a lancées tout au long de la journée



A Boisbriand, M. Lévesque a dîné en compagnie d'hommes d'affaires de la place, discussions amicales qui ont sans doute porté quelques fruits. (Photo La Revue)

MAJOR SERVICE DE LOCATION



Nous louons: Mixers, Drills, Sableuses à plancher
Rotoculteurs, Compresseurs, etc.
Livraison sur demande

1662, Philips Road

477-0045
Terrebonne-Heights



VIANDES DE QUALITE



Spécialiste des viandes de BOEUF.
Commandes pour congélateurs avec
emballage gratis
et congelé si désiré

ADRIEN LIMOGES ET SON EQUIPE
garantissent votre satisfaction



SALAISSON ADRIEN LIMOGES INC.

126, RUE CHAPLEAU * 666-4470 * TERREBONNE



POSAGE - SABLAGE

PLANCHERS DE BOIS FRANC
Finition fini plastique

GERARD CLARK

Tél.: 666-3287

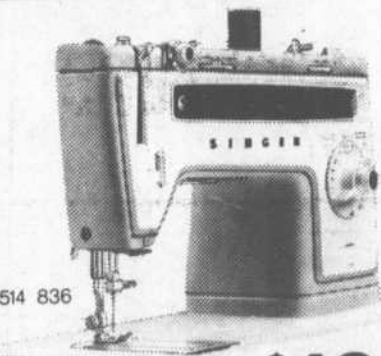
Sarrafin
SERVISE ENRG

REPARATION

Machines à coudre - Machines à laver et sècheuses, accessoires électriques.

Vente - Pièces

734, St-Jean-Baptiste,
Terrebonne, 666-3824



514 836

(avec mallette pratique)

Obtenez-la \$40 de moins!
La machine à coudre à point extensible Stylist*

Voici quelques-unes des caractéristiques qui font de la Stylist* une valeur sûre en tout temps - et un achat superbe avec ce rabais de \$40. Ord. \$289.95

- Dispositif à boutonnières incorporé - des boutonnières de toutes grandeurs et pas besoin d'accessoires.
- La canette à l'avant exclusive - facile à placer, élimine les tâtonnements
- Pied presseur à enclenchement - rapide, pratique
- Contrôle d'un simple tour de cadran - simple et rapide
- 3 sortes de points - zig zag, droit et extensible. En plus d'une grande variété de points à la mode incorporés pour vos divers travaux de couture.

Singer vous aide à coudre et à épargner

- vaste choix de tissus de qualité
- accessoires de couture
- petits points
- laine et fil à broder
- poignées en bois pour sacs à main

Vaste choix de patrons en magasin

TISSUS GHISLAINE ENR.

510, St-Louis

Tél.: 666-9628

Terrebonne

Les quotidiens et la télévision s'emparent de l'affaire des taxes dans le Domaine GPA à Terrebonne

Plusieurs quotidiens de la métropole et les postes de télévision se sont emparés de l'affaire des taxes payées par les résidents du Domaine GPA au nord de la ville de Terrebonne. La Presse publiait en première page de son édition du vendredi 31 janvier un titre ("A Terrebonne: \$1,000 de taxes sur une maison de \$16,000) et un article signé par Lisa Binsse, inspirés uniquement par un ou des porte-parole des propriétaires intéressés.

Un des propriétaires est venu au bureau de La Revue samedi matin, sur notre invitation, pour s'expliquer. Il nous a déclaré exactement ceci:

- La liste de prix des maisons dans ce secteur datait du 24 mai 1973 et la livraison des maisons était promise pour le 1er septembre de la même année. Le modèle "Baron" offert par GPA se vendait alors \$17,500, avec hypothèque de \$15,800, un comptant de \$500 et un autre de \$1,200 sur acceptation du

contrat. On indiquait alors un paiement mensuel de \$192.00 comprenant le capital, les intérêts et les taxes réparties sur 25 ans.

- En capital et intérêts sur la même maison, ledit propriétaire versait \$138 par mois, laissant une différence de \$54 mensuellement pour les taxes municipales et scolaires, soit \$648.00 par année.

- Le monsieur est entré dans sa maison le 1er septembre 1973. Son directeur de banque lui déclara, sur demande de prêt, qu'il lui chargerait \$205 par mois (et non \$192) ce qui faisait une différence pour les taxes de \$66 par mois ou \$792 par année (au lieu de \$648).

- La première facture de taxes municipales (foncière et services) pour l'année 1974 était au montant de \$347.16. Il n'a pas encore reçu de facture de taxes scolaires pour une année entière.

- C'est en recevant une facture au montant de \$539.79 pour le pavage, les

bordures de rues (\$259.11) et pour égouts et aqueduc (\$280.68) qu'il sursauta ainsi que tous ses voisins. A noter que rien n'accompagnait cette facture de la ville.

- En résumé, le même propriétaire doit payer \$347.16 en taxes foncières et de services, \$539.79 en taxes riveraines et \$187.50 en taxes scolaires, soit \$1,074 par année. La facture de 1975 comprendra en outre une majoration pour le service d'eau et l'enlèvement des ordures, soit \$20.

... Dans toute cette affaire, il y a un manque de com-

munication évident.

Le Conseil municipal devrait donner des ordres au secrétariat pour qu'avec l'envoi des factures de taxes riveraines un état sommaire des règlements soit inclus dans l'enveloppe. Au moins le propriétaire aurait des explications. S'il en veut plus encore ou s'il ne comprend pas exactement la portée de celles-ci, il peut toujours aller poser des questions à l'hôtel de ville.

Dans l'article du journal La Presse il y a à boire et à manger mais il serait bon que le maire fasse les mises au point qui s'imposent.

Un propriétaire ne doit pas payer

"normalement" plus de \$135 par année pour ses taxes d'égout et d'aqueduc

Le secrétaire-trésorier de la ville de Terrebonne est allé à Québec jeudi et vendredi de la semaine dernière afin de faire le point avec les dirigeants du ministère des Affaires municipales sur les subventions susceptibles d'être octroyées pour les nombreux règlements d'emprunt pour travaux riverains adoptés ces dernières années.

M. Jean-Jacques Lauzon a apporté avec lui les nombreux dossiers de règlements, soit les numéros 876 jusqu'au dernier inscrit, ces règlements s'échelonnant depuis 1972 et pour lesquels le ministère n'a pas encore répondu aux demandes de subventions.

Rappelons à nos lecteurs qu'avec l'envoi de tout règlement d'emprunt pour travaux d'égouts et d'aqueduc, le secrétaire insère un

formulaire dans lequel il demande une subvention. Aucune réponse n'a été reçue à ce jour pour ces règlements.

Ceci inclu, naturellement le règlement pour les travaux du Domaine GPA pour lequel les propriétaires ont protesté la semaine dernière.

\$135 pour les travaux?
Selon M. André Desrochers du ministère des Affaires municipales à Québec, lors de la conversation qu'il a eu avec M. Lauzon, un propriétaire ne doit pas "normalement" payer plus de \$135 par année (sur une période de dix ans) pour les travaux d'égout et d'aqueduc devant chez lui, le solde prévu au règlement devant être subventionné par l'Etat.

C'est la "politique générale" du ministère, mais il semble que ce n'est pas aussi simple que cela. Y a-t-il enquête dans chaque cas afin de connaître la capacité de payer des contribuables intéressés? Faut-il des "pressions" plus que normales du député pour accélérer le processus? Il semble que oui.

ON S'EN OCCUPE

Selon M. Lauzon, le ministère s'occupera activement des dossiers qui lui ont été soumis et pour lequel il a fait un voyage de deux jours à Québec.

S'il faut de la "pression" auprès du député Denis Hardy, il n'y a pas de doute que le Conseil municipal va faire sa part afin que ne se répètent plus les scènes auxquelles on assiste régulièrement en assemblée publique.

Celle que vous aimez

aimera la saveur de ces exquis friandises à la mode d'autrefois préparées avec de la fraîche crème de laiterie et du bon beurre frais et présentées dans de jolies boîtes de la Saint-Valentin.



Friandises de la Saint-Valentin de

Laura Secord
PHARMACIE
OUMET

Service de photos — Livraison

Produits Anne-Marie — Love — Clairol
748, St-Pierre
Terrebonne

666-3415

Beauté — Élégance

Rajeunissez votre cuisine

Evitez les intermédiaires,
faites affaire directement avec
l'entrepreneur et manufacturier

1500, Hansen
(par Chemin Gascon
et rue Angora)

St-Louis-de-
Terrebonne
666-1276
677-2857



LES CUISINES C.T.H.

Armoires de cuisine
Vanités - Dessus de comptoirs moulés
Une exclusivité de
Les Maisons Thermo-Canadiennes Inc.

On recommence!

L'ECOLE DE CONDUITE TURCOT ENR....

LE LUNDI, 10 FEVRIER

SOUS-SOL DE LA SACRISTIE
DE L'EGLISE DE TERREBONNE,
DE 7H30 A 9H30

Ecole reconnue
par le ministère
des Transports.
Permis No 107

Inscrivez-vous
maintenant!

666-2245



RECOMMENCE LES COURS
DE CONDUITE POUR LA
REGION DE TERREBONNE

Faits divers

Le Service de police de Terrebonne nous rapporte les faits suivants:

- Le 31 janvier, à 9h15 du matin, rapport d'un vol par effraction à l'épicerie Jobin, au 1064 rue Belcourt où on a emporté 53 cartouches de cigarettes. Deux individus ont été arrêtés par la police et ont avoué un autre vol à cet endroit récemment.

- Le 31 janvier, à 9h05 le soir, vol d'un sac à main à Mme Yvette Chapleau, du 141 rue Lepage, survenu coin Lepage et Saint-François.

- Le 2 février, à midi trente, vol d'une auto appartenant à M. Adrien Morin, du 182 du Domaine, Lachenaie, face au 634 rue Léon-Martel. La police a retrouvé l'automobile.

Le député fera les "pressions"

Le député de Terrebonne, Me Denis Hardy, était de passage à Terrebonne dimanche après-midi et il a mis la rondelle au jeu lors du match Export A en compagnie du maire Dr François Paquin.

Monsieur le maire a profité de la circonstance pour demander au député de faire les pressions voulues auprès du ministère des Affaires municipales afin que se règlent les subventions pour travaux riverains. M. Hardy qui a déjà fait les démarches nécessaires, a dit au maire qu'il reviendrait à la charge dès son retour à Québec.

La construction

La construction résidentielle a ralenti en novembre 1974 alors que les centres de 10,000 de population et plus accusaient une baisse de 36,5 pour cent des logements mis en chantier. Ils se chiffraient alors à 11,489 unités alors qu'ils étaient de 18,079 en novembre 1973.

Activités étudiantes à la polyvalente

Les élèves intéressés au ski à la polyvalente Armand-Corbeil ont participé à un stage du 19 au 24 janvier à la base de plein air du mont Saint-Jovite dans les Laurentides.

Pour aider à l'autofinancement du projet, chaque élève vendait des billets et la soirée des gagnants avait lieu au gymnase de l'école. M. Denis Boisvert et Mme Thérèse Bowen furent choisis au hasard pour le téléviseur et la radio.

Suite aux cours de ski donnés par des moniteurs compétents, on clôturera le séjour par des examens permettant d'obtenir des médailles d'or, d'argent et de bronze.

Le responsable de l'éducation physique, M. Serge Dumont a été chaleureusement félicité et remercié pour son dévouement durant ce stage.

Télé-Radio

Il s'est vendu sur le marché canadien 53,177 télécouleurs et 9,213 téléviseurs noir et blanc de fabrication canadienne en novembre 1974. Il y a un an, leurs ventes s'étaient élevées respectivement à 67,781 et à 20,062.

A l'honneur



M. RENE DUBOIS membre du club Optimiste de Terrebonne, a été nommé lieutenant-gouverneur distingué 1973-1974 par le président international de cet organisme, Ralph Glasscock.

C'est grâce à son magnifique travail au niveau de la zone 14 du district Québec-Maritimes qu'il s'est mérité cette marque de reconnaissance.

L'Optimiste international fut fondé en 1919. Ces clubs de service se veulent des promoteurs du respect de la loi, des services communautaires et de l'aide à la jeunesse.

Il compte plus de 114,000 membres et 3,200 clubs à travers les États-Unis et le Canada.

L'automobile

En novembre, les ventes de véhicules automobiles neufs ont été de 83,066

unités, une diminution de 17,3 pour cent par rapport au mois correspondant de 1973. On a vendu 52,580 voitures particulières et

19,121 véhicules commerciaux. Les ventes de voitures fabriquées outre-mer ont été de 10,114 voitures.

DU NOUVEAU A LA BRASSERIE DES SEIGNEURS

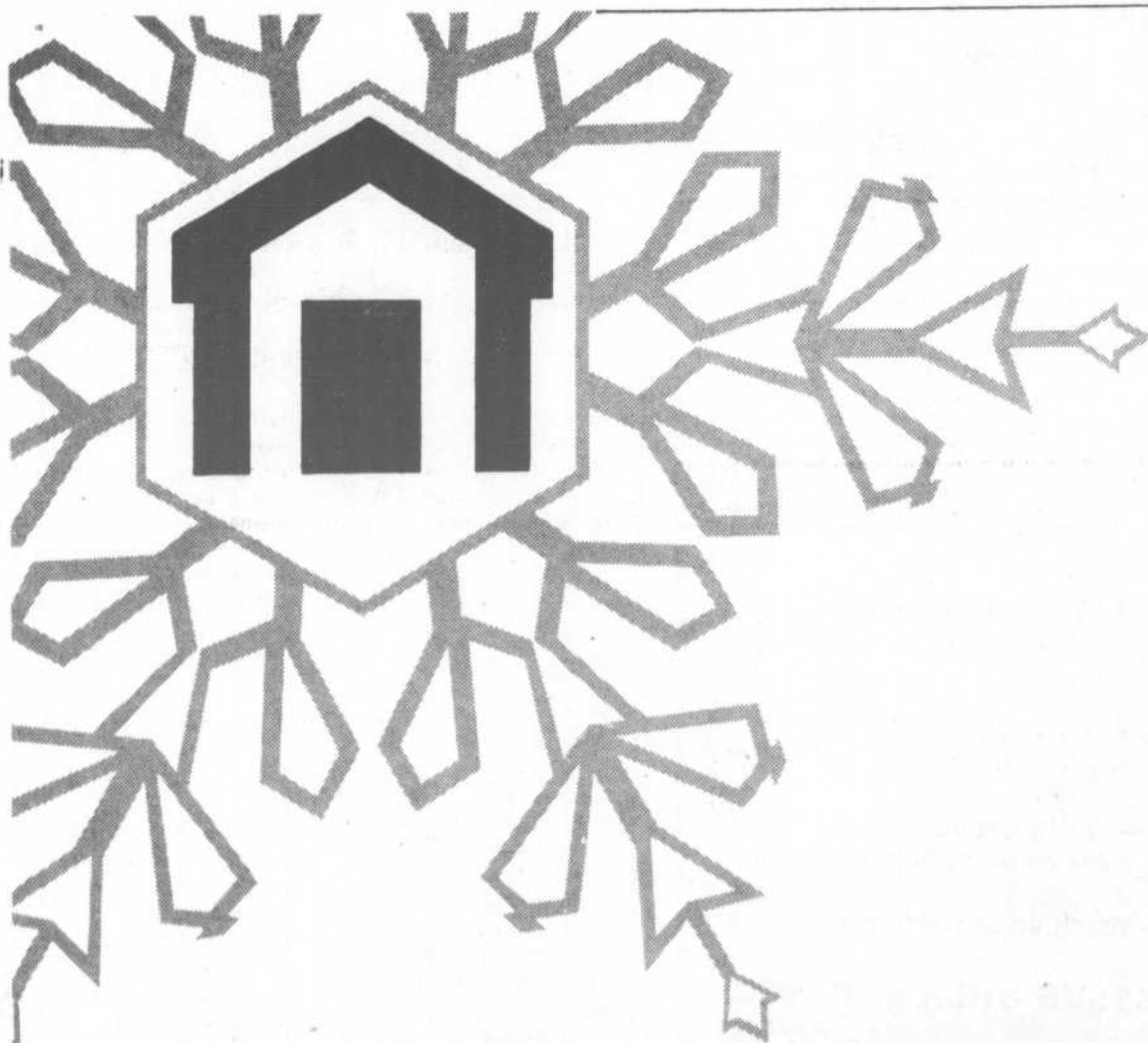
Vous pouvez maintenant venir vous détendre au son de l'orgue, les jeudi, vendredi et samedi, de 5h p.m. à la fermeture.

TOUS LES SAMEDIS SOIR:
Souper au
gigot d'agneau
\$3.69
le couple

Bienvenue à tous!

BRASSERIE DES SEIGNEURS

1100, rue Moody,
Terrebonne



Une maison bien isolée

conserve la chaleur produite par le système de chauffage, quel qu'il soit.

Pour obtenir un meilleur rendement de votre système actuel, et pour économiser: isolez.

Par contre, si vous devez acheter une maison chauffée à l'électricité, exigez le certificat NOVELEC.

Il atteste la qualité de l'isolation thermique et fait la preuve que cette maison a été construite selon les recommandations de la Ligue électrique du Québec.

Une maison chauffée à l'électricité et certifiée NOVELEC, voilà une façon judicieuse d'utiliser l'énergie électrique du Québec.

On est
HydrQuébécois

Boudrias & Chapleau Inc.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Spécialiste en chauffage électrique

391, rue Saint-Pierre

TERREBONNE

666-4422



BUREAU: 666-3749

304, RUE LANGLOIS

HEROUX & FILS INC.
MANUFACTURIERS
PORTES & CHASSIS
PORTES - LOUVRES EN GROS
ARMOIRE - VANITE

Boîte Postale 26

TERREBONNE

REMBOURRAGE LE COMTE ENR.

Spécialité :
CHAISES DE CUISINE
Réparation de mobiliers de salon
Estimation gratuite à domicile
Dépositaire des tapis
"Royalloom-Concorde"



5315, rue Sophie 666-9660 Terrebonne



Wrangler
Lois
Howick
Le Culottier
GWG
Lee
Landlubber
Dobber
Oui
Jeanération
Etc...

669,
Saint-François,
Terrebonne

Toujours un vaste choix

Chez Oscar



ROBES
CHANDAILS
BLOUSES
PANTALONS

à nos prix
sans équivalent!

Depuis 25 ans
à votre service.

666-3102

CHEZ OSCAR

694, SAINT-PIERRE TERREBONNE

Écussons de la Croix-Rouge

La semaine dernière, le Service de la récréation de Terrebonne faisait parvenir aux enfants et adultes qui ont réussi leurs examens de natation, les écussons de la Croix-Rouge.

Après un travail de fin limier, nous avons pu retracer des adresses manquantes ou incomplètes; par contre, quelques-unes ont réussi à échapper à nos recherches. Alors si vous vous reconnaissez, veuillez téléphoner à l'hôtel de ville de Terrebonne (666-4192) pour nous donner votre numéro civique afin que nous puissions vous faire parvenir par retour du courrier, le symbole de la réussite de votre cours. Ce sont les personnes dont les noms suivent:

Mlles Jeannine Gagnon, Fernande Prévost, France Bérubé, MM. Pierre Roger et Gaston Larue.

Par la même occasion, nous aimerions faire une mise au point.

Le Service de la récréation de Terrebonne ne refuse pas dans ses rangs (sauf hockey et baseball) la participation de personnes demeurant à l'extérieur de Terrebonne; il n'y a aucune crainte à avoir, donnez-nous votre adresse véritable, cela peut devenir important car si nous devons communiquer avec vous, nous ne perdons pas un

temps précieux à vous retracer.

Nous nous expliquons mal aussi la peur du léger supplément demandé (\$3.00) aux gens de l'exté-

rieur. Il est facile de comprendre que le fardeau financier de la population de Terrebonne est plus lourd parce qu'elle reçoit plus de services. Donc, il est normal que si vous profitez d'un organisme municipal

autre que le vôtre, vous devez d'aider les citoyens de Terrebonne, parce que ceux-ci vous aident en vous permettant d'utiliser un de leurs services.

Claude Beaudoin, adjoint
Service de la récréation

Les nouvelles plaques de 1975 sont arrivées



M. GEORGES-HENRI LACHANCE, à gauche, responsable de l'émission des plaques d'immatriculation pour véhicules-moteurs pour la région, a finalement reçu une partie des plaques pour l'année 1975 à son bureau du 548 boulevard des Seigneurs en fin de semaine dernière et plusieurs dizaines d'automobilistes sont venus pour s'en procurer dès les premières heures.

Les nouvelles plaques à fond blanc et lettres et chiffres verts qui seront distribuées à Terrebonne et la région forment la série qui débute par 426 N 001. D'autres plaques arriveront bientôt.

Le bureau de M. Lachance est ouvert les lundis, mardis, mercredis, de 9h30 à 5h., les jeudis et vendredis, de 9h30 à 8h, et le samedi de 9h30 à midi.

Sur notre photo, de g. à dr. M. G.H. Lachance, Mme Jean Sanscartier et un client. (PHOTO LA REVUE)

BUT DE LA FOI...

(suite de la p.9)

velles de chaque jour, où l'on entend continuellement parler de guerre et de menace de guerre, où l'unité du genre humain semble presque impossible à accomplir, nous vous invitons à venir chez nous et verrons ensemble les solutions que la Foi Mondiale Baha'ie offre à l'humanité, auxquelles chaque individu de la terre peut travailler et ainsi offrir à nos enfants un monde meilleur. Appelez 666-9900 ou venez simplement au 939 rue Latour, Lachenaie, tous les vendredis soir.

Pour terminer nous vous laissons avec cette parole de Baha'u'llah: "Cette poignée de poussière, la terre, est un seul foyer. Qu'il le soit dans l'unité..."

COLLEGE DE L'ASSOMPTION

Institution privée fondée en 1832
Dirigée par le clergé diocésain de Montréal
Déclarée d'intérêt public par le ministre de
l'Éducation du Québec

Enseignement général pour garçons et filles

NIVEAU COLLEGIAL [niveau des CEGEP]

Enseignement général conforme au programme du ministère de l'Éducation, sanctionné par un diplôme d'études collégiales et donnant accès à toutes les facultés dans les

- sciences de la santé
- sciences pures et appliquées
- sciences humaines
- sciences de l'administration
- lettres
- arts plastiques

Date limite des demandes d'admission: 1er MARS 1975

Renseignements: [514] 589-5621

N.B.: Possibilité d'un service de transport pour les résidents de Terrebonne, Lachenaie et Mascouche.

Ecrire à:

Collège de L'Assomption
Direction du collégial
270, boul. l'Ange-Gardien
L'Assomption, P.Q. J0K 1G0

AMEUBLEMENT R. SIMARD

66, boul. STE-ANNE STE-ANNE-DES-PLAINES



Vaste choix de tous les styles en montre:
Colonial, Espagnol, Canadien, etc...

625-9625
MEUBLES EN MONTRE



Pour livraison immédiate

APPAREILS
ELECTRIQUES



MENAGE
COMPLET

LIVRAISON
GRATUITE
dans un secteur de 50 milles

Echangeons vos meubles pour des neufs

Programme de sensibilisation à la vie familiale

Saviez-vous que se réalisera pour la 3e fois, une session de "Sensibilisation à la vie familiale" dans notre région?

Ce programme consiste en des rencontres parents-enfants, une fois par semaine pendant 10 semaines.

Une fois par semaine, un groupe de 10 parents et leurs enfants de 3-4 ans, se réunissent dans l'après-midi. Les mères (et les pères qui le peuvent) observent leurs enfants pendant une période d'une heure. L'enfant agit à sa guise, sans que personne n'intervienne,

dans un laboratoire de jeux.

Pendant une deuxième heure, les mères se retirent dans un autre local avec un animateur familial et discutent du comportement de leur enfant et des attitudes des parents. Durant cette heure, les enfants s'amuse sous la surveillance de monitrices qui leurs présentent différentes activités.

Le soir, les parents, cette fois le père et la mère, se réunissent de nouveau avec l'animateur pendant une heure ou plus, selon l'intérêt, pour discuter des observations de l'après-midi, de l'attitude des parents et des principes généraux de l'éducation.

Pour la publicité dans LA REVUE



M. Jean-Pierre Gaudet, rédacteur sportif dans les pages de Mascouche s'occupera également de rencontrer les marchands de la région pour la publicité dans LA Revue.

Une des premières tâches de M. Gaudet sera de rencontrer nos annonceurs pour la mise sur pied d'un concours qui doit débiter le 26 février prochain. Les personnes qui désireraient avoir plus de détails concernant ce concours peuvent communiquer avec M. Gaudet à 474-0859 ou 666-3719.

SOIREE D'INFORMATION:

Lundi le 17 février 1975 au sous-sol de la sacristie de l'église St-Louis à Terrebonne à 8h p.m.

Début du programme: le 25 ou 26 février 1975

Endroit: sous-sol de l'église St-Louis à Terrebonne.

Age de l'enfant: 42 à 50 mois.

Coût du Programme: \$10.00 pour la session, par famille

Durée: 10 semaines à raison d'une fois par semaine

INSCRIPTION:

Si vous êtes intéressés par ce programme, vous pouvez inscrire votre enfant en téléphonant dès maintenant jusqu'au 17 février 1975 inclusivement à: Mme Marie-Paule Rochon, 666-9262 ou Mme Lisette Toupin, 666-6374.

Si votre enfant n'a pas tout à fait l'âge pour cette session, il nous fera quand même plaisir de vous rencontrer à la soirée d'information du 17 février en vue de l'inscrire à la prochaine session de septembre prochain.

QUAND ON PERD SON PARI...



Ces deux photos "glaciales" sont le dénouement d'une froide gageure qu'ont prise M. Léopold Caron, (à gauche) propriétaire du Cocorico Bar sur la Montée Masson, à Terrebonne, et M. Raymond Lauzon, gérant de l'établissement. Comme on peut en juger, nos deux canards ont pris le tout en souriant et ont même pris la peine de "poser" pour le photographe. L'histoire ne dit pas cependant combien de "p'tits blancs" on s'est envoyés derrière la cravate avant ou après ou...les deux!

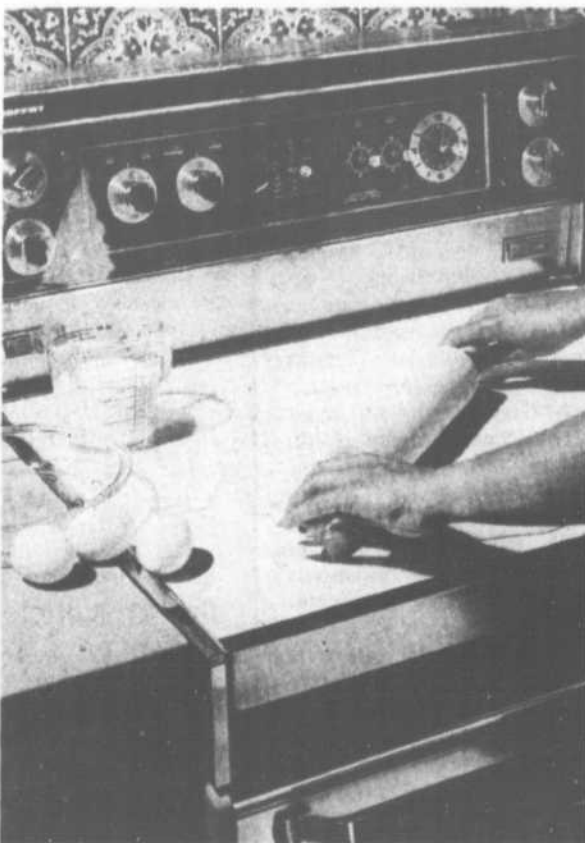
(Annonce publicitaire)



Les cuisinières à dessus lisse Moffat:

Espace de comptoir supplémentaire, facilité de nettoyage, aspect moderne... et vous pouvez utiliser vos plats et casseroles préférés!

Moffat vous offre maintenant la nouvelle commodité et l'aspect moderne des cuisines d'aujourd'hui, grandes ou petites, grâce aux remarquables cuisinières à dessus lisse. Ce nouveau système de cuisson vous permet de choisir la combinaison de cuisinière ou table de cuisson-four mural qui correspond le mieux à vos besoins... et vous permet d'utiliser aussi vos recettes et ustensiles favoris!



Lorsque vous ne cuisinez pas, utilisez la surface comme un dessus de comptoir normal... pour préparer les repas, rouler la pâte... ou même comme planche à message pour la famille! Il suffit de l'essuyer avec une serviette de papier pour lui rendre son aspect du neuf!



Lorsque vous êtes prête à l'utiliser, allumez-la comme une cuisinière ou une table de cuisson ordinaire et placez le plat sur le motif en forme de soleil que vous avez choisi comme zone de cuisson. A mesure que la zone chauffe, le motif en forme de soleil devient plus jaune et un témoin lumineux vous rappelle quelle zone de cuisson vous utilisez. Le reste de la surface reste suffisamment frais pour pouvoir être utilisé comme espace de comptoir pratique pour vous faciliter le nettoyage immédiat des renversements!

**Dites-lui...
"Je t'aime"**

avec des fleurs pour la Saint-Valentin, le 14 février

A VOTRE SERVICE
666-3329

**fleuriste
TERREBONNE
florist**

559, rue Masson, Terrebonne

Les Ameublements

roger ouimet inc.

704, rue Saint-Pierre, Terrebonne, 666-4119

Magasin Prestige

5e anniversaire de la ligue de balle-lente des Joyeux Copains

par Claude Ménard

Une ligue bien organisée, c'est une ligue bien organisée!

En 1975, la ligue de balle lente des "Joyeux Copains" en sera à sa cinquième année et à cette occasion les commanditaires ont décidé de délier les cordons de leur bourse pour aménager

un terrain uniquement pour la pratique du jeu et les matches; ce terrain sera situé juste en bas de la côte du motel Le Sommet, chemin Gascon.

La ligue a souhaité la bienvenue récemment à M. Claude Ménard (ne pas confondre avec celui qui écrit ces lignes) qui prend la pla-

ce du Restaurant Sylvie. M. Ménard est propriétaire d'un restaurant, épicerie avec permis, chemin des Anglais, près de la rue Maple. Le nom de l'équipe: "Claude Dépanneur" et le gérant en sera Alcide Sirois.

M. Jean-Luc Desjardins a décidé de changer le nom de son équipe qui s'appellera Jean-Luc IGA et le nouveau gérant en sera M. Gilles Lorrain.

Le Frank Auto Body sera dirigé par Richard Ouellette. Pour le Sommet, une cinquième année consécutive, ce sera votre serviteur. Pour une fois Jean-Paul Clark a décidé d'être en accord avec son gérant...

Les anciens joueurs ont jusqu'au 15 mars pour la cotisation annuelle qui sera de \$20, comprenant 24 matches réguliers en plus des séries, du bal annuel.

Pour les nouveaux joueurs, la date limite a été fixée au 6 avril. On prévoit embaucher une vingtaine de recrues.

LES ECHOS - J.P. Clark croit dur comme fer que 1975 sera (enfin) l'année du Sommet... Ça va faire drôle de voir Denis Daurais, Alcide Sirois et Claude Ménard (l'autre), tous trois de la même équipe, s'engager pendant une partie... Frank se vante encore d'avoir éliminé le Sommet l'an passé en lançant seulement 1/3 de manche tandis que Maurice Robitaille en rêve encore de cette présence au bâton... Bonne chance à René Cantin du Frank Auto qui nous quitte le 8 février pour aller enseigner en Afrique... La farce de la soirée: Frank croit encore qu'il va tout balayer cette saison...



LIGUE DES JOYEUX COPAINS - Le trophée présenté à Claude Ménard, à gauche, par Maurice Robitaille, à titre de gérant le plus malchanceux pour l'année 1974. On se demande s'il sera plus chanceux en 1975!

L'équipe Export A l'emporte 9 à 7

Dimanche, le 2 février dernier au Palais des Sports, l'équipe Export "A" disposa de notre club étoile par 9 à 7 devant une salle comble. Une remontée spectaculaire de six buts dans les huit dernières minutes de jeu permit aux vainqueurs de l'emporter. Les cinq derniers filets furent enregistrés en l'espace de deux minutes et vingt-quatre secondes au grand plaisir de la foule. Les spectateurs ont pu revoir les Dollard St-Laurent, Phil Goyette et Claude Provost, trois anciens porte-couleurs des Canadiens de Montréal, et admirer les talents d'hockeyeur de quelques artistes de la radio, de la télévision et du disque. Les marqueurs pour Export "A" furent Phil Goyette (3), Guy Cloutier (2), Yvan Côté, Claude Provost, René Angélil et Guy Gosselin. Pour nos étoiles, André Samson (2), Yves Dupont (2), Pierre Hébert, Jean-Claude Ouimet et Louis Riel ont trouvé le fond du filet.

Yves Dupont ouvrit le pointage à 3:17 au premier vingt sur des aides de Alain Fafard et Bob McGregott. Un peu plus de deux minutes plus tard, André Samson déjouait Tom Lapointe avec la complicité de Louis Riel et Gaétan Veilleux. Yvan Côté réduisit la marge à 7:21 en marquant avec l'aide de René Angélil et Guy Cloutier. Au cours de ce premier vingt, le gardien Tom Lapointe fut bombardé de tous les côtés tandis que son opposant, Robert Roy n'eut qu'à repousser que quelques rondelles. Au deuxième vingt, André Samson porta le compte 3 à 1 à 5:03 en faisant dévier la passe de Louis Riel. Gaétan Veilleux reçut également une mention sur le jeu. A 8:41, Pierre Hébert profita d'une maladresse de Guy Cloutier devant son filet pour déjouer Lapointe. Claude Provost réduisit l'écart à deux buts en déjouant Gilles Lorrain avec

l'aide de Phil Goyette et Dollard St-Laurent à 14:54. Quelques instants plus tard, Provost parvenait seul devant Lorrain et ce dernier le frustra de façon spectaculaire. Sur ce jeu, Provost s'infligea une blessure à l'aîne et dû quitter le match. Dans le dernier engagement, Jean-Claude Ouimet et Louis Riel jouaient tour à tour Tom Lapointe pour porter le compte 6 à 2. Phil Goyette ajouta un troisième but pour les siens avec l'aide de Dollard St-Laurent à 10:28. Vingt-cinq secondes plus tard, Yves Dupont envoya St-Laurent prendre une tasse de café avant de loger le disque derrière le gardien. Nos étoiles semblaient voler allègrement vers la victoire et ralentir leur jeu. Phil Goyette prit alors les choses en main. Il déjoua Lorrain avec un tir bas dans le

SPORTS par GILLES CHAPUT



coin droit du filet à 11:18. Six minutes plus tard, il complétait un tour de chapeau avec l'aide de Yvan Côté et René Angélil. Ce but donna des ailes à l'équipe Export "A" et la forteresse de Gilles Lorrain fut prise d'assaut. A 17:42; Guy Cloutier trouva le fond du filet sur des aides de Phil Goyette et Yvan Côté. René Angélil provoqua l'égalité à 18:48 en glissant le disque sous les jambières de Lorrain aux applaudissements de la foule. Vingt et une seconde

plus tard, Guy Cloutier faisait scintiller la lumière rouge avec l'aide de Guy Gosselin et René Angélil pour ainsi donner les devants aux siens. Ce devait être le but vainqueur. Nos étoiles redoublèrent d'ardeur dans le but de provoquer l'égalité et attaquèrent en force mais sans succès. Guy Gosselin compléta le pointage avec l'aide de René Angélil et Guy Cloutier alors qu'il ne restait que 18 secondes à faire dans le match, enlevant ainsi tout espoir aux nôtres.



Réélus au Club Miki de Terrebonne

Tous les membres du conseil du Club Miki Inc. de Terrebonne ont été réélus le mardi soir 28 janvier lors d'une réunion à l'hôtel Central. Sur notre photo, de g. à dr. Lucien Sarrazin, trésorier, Raymond Janssens, vice-président, Henri Hudon, président, Hervé Sanscartier, gérant, Jean-Marc Fontaine, secrétaire et Roger Debien, vice-président.

Le Club Miki Inc., avait été fondé en 1958. Il compte 25 membres tous amateurs de chasse et pêche et possède un territoire de 17 milles carrés à l'est du parc de LaVérandrye, à 245 milles de Terrebonne.

**TRAVAIL
A
DOMICILE
OPERATRICES
D'OVERLOCK
S'adresser
à
C.
Valiquette
666-
2540**

Un profit net de plus de \$1,000 lors du spectacle Export A dimanche

Les membres du Comité consultatif du Palais des Sports de Terrebonne et le régisseur Pierre Gauthier, méritent toutes nos félicita-

tions pour le magnifique résultat enregistré dimanche après-midi lors du spectacle Export A. Ils ont réussi par leurs efforts à remplir à capacité l'enceinte et à rapporter un très intéressant profit.

Selon un rapport remis à La Revue dimanche soir, exactement 912 billets

d'entrée ont été vendus, soit 633 avant la présentation et 279 à l'entrée. Un montant total de \$2,280 a ainsi été encaissé. L'organisation Export A exigeait 60o/o des recettes moins la taxe d'amusement (\$209) et on lui a remis \$1,242, laissant un profit de \$828. La taxe d'amusement restant à la ville de Terrebon-

ne, \$209. le profit est donc de \$1,037.

Si on déduit un montant de \$160 (heures de location perdues) et \$30 pour les arbitres et la préposée au banc, il est donc resté \$877. A cela il faut ajouter les profits du restaurant où on a vendu pour \$656 entre midi et 6h.

le rendre plus confortable et plus fonctionnel.

Ainsi, on consacrera environ \$1,500 pour du matériel de sports d'été: tennis, ballon-volant, etc., qui sera utilisé par le Service de la récréation. Un autre montant de \$1,500 servira à la pose de terrazzo dans le hall d'entrée, ce qui permettra un meilleur entretien et concourra à la propreté de l'endroit.

Un montant de \$1,000 servira à acheter l'équipe-

ment pour faire fondre la neige tirée de la patinoire plus rapidement, plus efficacement.

On a budgété un montant de \$4,000 pour la pose de feuilles de plastique opaque sur les bandes ce qui évitera le peinturage annuel de celles-ci et permettra un meilleur coup-d'oeil.

Enfin, un montant de \$2,500 a été prévu pour poser une couche finale d'asphalte dans le terrain de stationnement.

Un oubli?

Nous avons reçu au journal une plainte au sujet de l'organisation du gala de fin de semaine au Palais des Sports, les organisateurs n'ayant pas pensé (ou oublié) de présenter la reine et les duchesses qui avaient été choisies lors de l'ouverture. On a pris la peine de présenter les duchesses du carnaval de Lachenaie au cours du spectacle, mais celles de Terrebonne ont été laissées dans l'ombre.

Rappelons que la reine choisie, Diane Allard, était alors commanditée et présentée par l'Association de Chasse et Pêche de Terrebonne.

Les améliorations au Palais des sports de Terrebonne cette année

Le budget consacré par le Conseil municipal au régisseur Pierre Gauthier du Palais des Sports de Terrebonne a été un des plus faciles à adopter. En fait, une fois la lecture faite et les explications données, il a suffi de peu de temps pour donner le feu vert à M. Gauthier.

Celui-ci a prévu un montant de \$16,000 qui permettra d'apporter plusieurs

améliorations à l'immeuble de la rue Saint-Sacrement.

On veut "fignoler" l'intérieur et l'extérieur afin de

Classement: ballon-balai au 23 janvier

NOMS	Buts	Ass.	Total
M. Piché L.D.Q.	10	3	13
Y. Vézina L.D.Q.	5	7	12
M. Paquin Ph. Math.	7	2	9
P. Therrien Ph. Math.	2	4	6
R. Gouger Gendron	2	3	5
J. Bernier L.D.Q.	1	4	5
C. Gauthier Gendron Tex.	0	5	5
M. Boisvert L.D.Q.	2	2	4
M. Therrien Gendron Tex.	2	2	4
J.-C. Lemieux L.D.Q.	1	3	4
G. Dagenais Gendron Tex.	1	3	4
P. Després Ph. Math.	1	3	4

COMPTES BALLON BALAI

Equipes	PJ	PG	PP	PTS
Loignon Durand Quevillon	7	5	2	10
Gendron Texaco	5	4	1	8
Ph. Mathieu	6	2	4	4
El Rancho	6	1	5	2

Voici la liste des joueurs qui formeront l'équipe qui représentera la ville de Ter-

rebonne aux "Jeux du Québec" à Ste-Agathe le 8 ou 9 février 1975.

Gardiens de but: Paul Grondin, Paul Despins.

Défenses: Serge Rompré, Rosaire Langlois, Serge Archambault, Jacques Bernier, Claude Guilbault.

Avants: Régent Fradette, Yves Vézina, Pierre Thérien, Michel Paquin, Jean-Claude Lemieux, Richard Gouger, Michel Piché, Marcel Jacques, François Lemire.

Bonne chance les gars, vous êtes capables.

Tous les joueurs du Métro Beausoleil au hockey ainsi que leurs épouses ont été plus qu'enchantés de la soirée du 18 janvier offerte par M. Claude Beausoleil. Cet équipe se trouve présentement au bas du classement mais si l'esprit d'équipe et le travail y sont pour quelque chose ils en sortiront.

On me rapporte que Bruno Sawyers instructeur du Métro Beausoleil peut maintenant danser le french can-can sans se fracturer une jambe. Eh bien! un beau gros bravo.

ASSOCIATION DES JEUNES DE COEUR DE TERREBONNE INC.
Yvon Deschênes
Publiciste

SPORTS

Association de chasse et pêche de Terrebonne

Le tournoi de pêche annuel sur la glace aura lieu le dimanche 16 mars chez Charrette, à Saint-Placide, de 8h00 le matin à 4h00 de l'après-midi. Pour réservations de cabanes, téléphoner à 537-3210.

L'Association distribuera cette journée-là \$175 en prix aux gagnants.

Notons que les cartes de membres de l'association pour 1975 sont disponibles chez Forget Sports, L'Étincelle, boulevard des Seigneurs et à la Taverne des Sportifs, rue Saint-Pierre.

L'Association de chasse et pêche de Terrebonne est présidée par Ross Mackay (666-8609). Les membres du conseil: Maurice Hudon, vice-président (666-3054),

Claude Delorme, vice-président (666-8559), André Aubin, secrétaire (666-3941), Michel Brisebois, trésorier (477-0222), Henri Hudon, directeur et publiciste (666-7282), Raymond Dussault, directeur (666-3965), Gerry Cheeney, directeur (474-0370) et Réal Mailhot, directeur (666-6009).

Même le son est authentique!

TRIUMPH TR 6



TRIUMPH TR 6

Le vrombissement émis par les deux tuyaux d'échappement vous dit qu'il s'agit d'une vraie voiture sport! Fougueux six cylindres — 2 1/2 litres — à deux carburateurs Stromberg. Défecteur frontal d'un noir mat. La TR 6 est le choix des puristes!

Vezeau Automobiles Inc.

Tél.: 666-8032

509, rue

Saint-François

Terrebonne



DODGE 1975



La Charger Special Edition

Dodge te souhaite une "bonne année" en te présentant la Charger Special Edition, la voiture de luxe qui sort de l'ordinaire avec sa calandre distinctive, ses glaces de custode et sa montre numérique électronique. Elle en vaut la peine. Laisse-toi aller!

Nos modèles 75: toute carence, avec ou sans plomb.



GARAGE ERNEST LEROUX INC.

575, RUE MASSON

666-4111

TERREBONNE

SOYEZ PRUDENTS!

STATION-SERVICE



Faites vérifier votre auto pour l'hiver



MARCEL GENDRON

714, BOULEVARD DES SEIGNEURS
666-3477
TERREBONNE



Natation - Médaille de bronze

Pour faire suite aux nombreux appels que nous avons reçus au Service de la récréation en ce qui a trait aux cours pour la médaille de bronze en natation,

Hockey: La ligue des Porte-Couleurs

RESULTAT DES PARTIES

31 janvier 75					
Draco (blanc)	1 VS	TER-VAL (bleu)	8		
BRETAGNE AUTO-SERVICE (jaune)	6 VS	Entreprises A Dufresne (rouge)	1		
Revalet (noir)	1 VS	NICK PIZZERIA (vert)	18		

PROCHAINES PARTIES

7 février 75 à 7h1/2 BRETAGNE AUTO-SERVICE (jaune) VS REVALEX (noir)
à 8h1/2 ENTREPRISES A DUFRESNE (rouge) VS TER-VAL (bleu)
La partie de MINUIT est remise, en raison du FESTIVAL LABATT DES LIGUES COMMERCIALES DU QUEBEC La Ligue des Porte-Couleurs est représentée et la partie débute à 7h1/2 le 3 février à REPENTIGNY.

CLASSEMENT

Equipes	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	B.P.	B.C.	Pts
BRETAGNE AUTO-SERVICE (jaune)	18	15	3	0	116	53	30
NICK PIZZERIA (vert)	18	9	6	3	115	77	21
TER-VAL (bleu)	18	7	7	4	78	70	18
REVALEX (noir)	18	7	9	2	55	92	16
ENTREPRISES A DUFRESNE (rouge)	18	6	10	2	66	90	14
DRACO (blanc)	18	4	13	1	65	113	9

LES COMPTES

No	Joueurs	Equipes	Buts	Ass	Pts.	Pun: temps
15	Beaucasse Jacques	Bretagne Auto	37	37	74	3 9
14	Laberge Denis	Bretagne Auto	21	29	50	7 22
11	Denis Robert	Bretagne Auto	13	31	44	4 8
14	Savard Yves	Nick Pizzeria	20	16	36	5 10
14	Doiron Yves	Ter-Val	15	21	36	1 2
20	Lecierc Robert	Ter-Val	18	16	34	3 6
11	Parent Michel	Nick Pizzeria	14	19	33	5 26
4x	Jutras Jacques	Bretagne Auto	21	11	32	1 2
6	Allaire Yves	Ent. A. Dufresne	15	17	32	10 31
6	Girard Claude	Draco	14	17	31	3 6

ATTENTION

ATTENTION,

ATTENTION

LES JOUEURS DE

La station radiophonique C K A C visiteront la Ligue des Porte-Couleurs, le 14 FEVRIER 1975

A

19 heures et 30 (7h 1/2)

Le prix d'entrée d'un dollar (\$1.00) par personne. Les billets seront vendus le soir même.



POUR LA SAINT-

VALENTIN

LE VENDREDI, 14 FEVRIER

Voyez notre
assortiment
de délicieux

chocolats Moirs



Emballages spéciaux de la Saint-Valentin

Cartes de souhaits à votre choix



Pharmacie

J.B. MESSIER

Pharmacien

546, RUE MASSON,
TERREBONNE

666-3739

A l'eau!

Le Service de la récréation de la ville de Terrebonne tient à aviser la population adulte de Terrebonne et des environs qu'une soirée supplémentaire a été mise à leur disposition pour l'activité "bain libre".

Les baigneurs pourront se rendre tous les lundis soir de 8h00 à 9h30 p.m. à la piscine de l'école Leblanc à Duvernay, à partir du 10 février et pour une période de 12 semaines.

Pour participer à cette activité, il vous suffit de vous inscrire le plus tôt possible soit en passant à l'hôtel de ville de Terrebonne ou soit en nous téléphonant à 666-4192.

Les frais d'inscription sont de \$6.50.

La piscine de l'école Leblanc est située au 195 Montée Masson (route 18) à Duvernay, ou par la sortie 8 de l'autoroute 25.

REF.: Hôtel de ville de Terrebonne, 86, rue St-André, (666-4192)

nous avons communiqué avec le Collège Laval de St-Vincent-de-Paul, qui a bien voulu nous fournir les informations suivantes:

Les cours pour la médaille de bronze en natation se donnent à la piscine du Collège Laval, 1106, rue du Collège à St-Vincent-de-Paul, le vendredi soir de 6h à 8h p.m. et dureront pendant 12 semaines.

Nous tenons à vous aviser que les cours ont débuté le 24 janvier dernier mais qu'il y a encore des places disponibles.

Pré-requis: sénior. 14 ans (à l'examen).

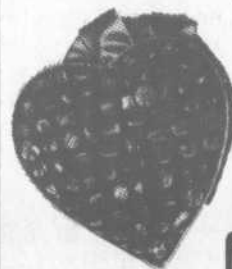
Coût: cours: \$25.00; examen: \$3.00.

Pour renseignements supplémentaires: 661-1933.

N.B. C'est à titre gracieux que nous vous communiquons cette information. Ce cours est sous la responsabilité exclusive du Collège Laval et n'engage en rien le Service de la récréation de la Ville de Terrebonne.

CENTRE du BEIGNE

Yves Senécal, prop.



449, MASSON,
TERREBONNE

Tous les jours de 8h à 10h

666-6013

COMMANDEZ MAINTENANT

vos gâteaux

de la

SAINT-VALENTIN

Réservations de

**BOITES DE
CHOCOLATS**



LE MERCREDI
12 FEV.
SEULEMENT

Gratuits!

Le format familial de frites
16 onces liquides
de salade de chou crémeuse
un pain à la grecque



VOUS EPARGNEZ
\$2.50

quand vous
achetez un seau ou
un baril de Poulet Frit
à la Kentucky
à prix courant.

La recette du col Sanders de

Poulet Frit à la Kentucky.

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts".

La Villa du Poulet.

**957, BOUL. DES SEIGNEURS
666-1103 TERREBONNE**



LES COUVRE-PLANCHERS TERREBONNE INC.

931, Léon-Martel

Tél.: 666-4689

TERREBONNE

**TAPIS PRELART TUILE
TAPISSERIE DRAPERIES STORE**



Les plus
grands

spécialistes du
couvre-plancher
dans la région.

Feuille d'Or Litho

IMPRIMERIE COMMERCIALE

666-8657

133, CHAPLEAU, TERREBONNE

**CONFIEZ VOS TRAVAUX A UNE EQUIPE
JEUNE,
COMPETENTE
ET DYNAMIQUE!**

• **SYSTEME DE COMPTABILITE**

EN UNE OPERATION

- COMPTES PAYES
- COMPTES A RECEVOIR
- CHEQUES DE PAIE

• **AGENT DE FORMES CONTINUELLES**

"SAVOIE" (RELIABLE DATA SYSTEME)

• **REPARATION DE**

**DACTYLOS, CALCULATRICES,
ETC...**

• **FABRICATION D'ETAMPES EN
CAOUTCHOUC DE TOUS GENRES**

PERSONNEL QUALIFIE

Propriétaire:

René Dumais

Directeur des ventes:

Jean-Pierre Cadieux

Concepteur graphique:

Jean-Pierre Matteau

Imprimeur:

Claude Leblanc

**ESTIME ET TRANSPORT GRATUITS
— SERVICE RAPIDE**



Le gala Personnalité-Jeunesse: un spectacle à ne pas manquer

(PV) Plusieurs centaines de personnes ont déjà réservé leurs billets pour la finale du Gala M. et Mlle Personnalité-Jeunesse qui aura lieu au Manoir de Mascouche, le 9 février prochain. Ces personnes sont surtout des gens qui ont entendu parler ou vu eux-mêmes quelques-uns des concurrents à l'oeuvre et ils ont ainsi eu un aperçu de l'excellent spectacle qui sera présenté dimanche après-midi.

Il faut dire que le Club Optimiste Mascouche n'a rien négligé pour permettre aux dix finalistes de mettre en valeur leurs talents dans les quatre disciplines obligatoires. La scène du Manoir sera agrandie de plusieurs pieds, tout un système de décors sera aménagé et un éclairagiste assurera des effets visuels vrai-

ment de circonstance. Par ailleurs deux systèmes de son seront en opération pour permettre à tous les concurrents de même qu'aux animateurs d'être bien appuyés sur le plan sonore; de même, on a retenu les services d'un accompagnateur très compétent qui sera à la hauteur des présentations rythmiques des concurrents; un piano à queue a d'ailleurs été loué pour la circonstance afin d'ajouter une note de qualité à la présentation musicale.

Les juges qui auront la difficile tâche de choisir un garçon et une fille pour en faire M. et Mlle Personnalité-Jeunesse sont tous des élèves du Conservatoire La Salle, hautement qualifiés dans les quatre expressions qui seront présentées par chacun des jeunes candidats.

Il est difficile de rendre justice au talent des jeunes concurrents par un article de journal et c'est pourquoi il serait souhaitable qu'un grand nombre de personnes de la région viennent se rendre compte de la qualité du spectacle. La salle du Manoir peut accueillir jusqu'à 800 personnes et le Club Optimiste est donc en mesure d'accueillir toutes les personnes qui se présenteront à la porte, même sans leurs billets.

Il serait toutefois préférable que chacun se procure son billet avant le 9 février afin de faciliter la tâche des organisateurs qui auront ainsi une plus juste idée du nombre de sièges qu'il faudra installer. On peut donc se procurer ces billets auprès des élèves de l'école La Mennais et de ceux du Manoir de Mascou-

che de même qu'en signalant 474-2915 ou 474-2685.

MASCOUCHE



DES JEUNES AU TALENT PROMETTEUR. Lors de la semi-finale du Gala M. et Mlle Personnalité-Jeunesse, au Domaine Mascouche, le 27 janvier dernier, le responsable de cette activité, M. Guy L'Etang a remis à chacun des seize concurrents, une plaque en reconnaissance de l'excellente performance dont chacun d'eux a fait preuve. Comme le faisait remarquer M. L'Etang, chacun des concurrents a fait d'excellentes présentations et le travail des juges a été très difficile pour déterminer les dix finalistes. On reconnaît ici, dans l'ordre habituel, Jocelyne Vigneault, Daniel Prévost, Carole Lareau, Louis Robillard, Sylvain Mallette, Guy L'Etang, Jane Champion, Jocelyne Bougie, Lyne Bergeron, Diane Gauthier, Gérard De Lasalle, Michel Major, Johanne Mallette, Tina Bergeron, Ginette St-Amand, Mario Dubé et Lucie Robillard en compagnie du responsable du Gala, M. Guy L'Etang. (PHOTO J.-P.)



UN TRAVAIL D'EQUIPE. Pour organiser un gala comme celui de dimanche prochain, il faut la collaboration de plusieurs personnes et un travail acharné. On reconnaît ici quelques-uns des responsables de cette activité du club Optimiste Mascouche alors que les concurrents recevaient les précieuses recommandations des conseillers artistiques qui les ont dirigés dans leur performance. Dans l'ordre habituel, Jean Martin, co-animateur du gala, Pierre Bilodeau, Diane Bilodeau et Dolorès Tam, conseillers artistiques, Guy L'Etang, organisateur de cette activité, Pierre Vigneault, régisseur de scène et Gaëtan Gauthier technicien du son. Plusieurs autres collaborateurs à cette importante activité n'apparaissent pas sur cette photo. (Photo J.-P.)

Les règles du gala

Un Gala M. et Mlle Personnalité-Jeunesse est un concours destiné à mettre en valeur la personnalité des jeunes de 12 à 18 ans. Les concurrents doivent participer à quatre modes d'expression: la présentation personnelle dans laquelle le candidat se décrit lui-même d'une façon originale; l'expression littéraire ou de créativité dans laquelle le candidat récite, avec la meilleure diction et les meilleures intonations un texte qu'il a appris par coeur ou décrit un objet qu'il a lui-même créé; l'expression rythmique, où le candidat doit danser ou chanter et enfin l'expression spontanée où le candi-

dat doit répondre, pendant 90 secondes, à une question qui lui a été posée 90 secondes plus tôt.

Dans chacune des expressions, sauf l'expression spontanée, les candidats

doivent consacrer environ 3 minutes à chacune de leurs présentations qui sont jugées par un jury composé de personnes compétentes dans les différentes disciplines au programme.

Artistes invités au gala Optimiste



Pour distraire le public pendant les délibérations des membres du jury, le club Optimiste Mascouche a demandé à des jeunes de présenter des numéros. L'une des invitées sera Jane Champion, de Mascouche, photographiée ici lors de sa présentation à la semi-finale du Gala. Jane ne s'est pas classée parmi les dix finalistes à cause de ses difficultés dans une autre présentation mais son expression rythmique était tellement spectaculaire que le club Optimiste lui a demandé de représenter ce numéro dans lequel elle personnifie une femme de ménage qui se transforme en grande artiste de music-hall. Jane chante et danse comme une vraie vedette et son numéro, à lui seul, vaut la peine qu'on assiste à ce grand gala. (PHOTO: J.-P.)



Daniel Prévost est un jeune de Mascouche qui ne se laisse pas impressionner par le public. Lors de la semi-finale il présentait un numéro dans lequel les juges et le public ont pu apprécier son grand talent de "comique". On pourra le voir à l'oeuvre lors de la finale de dimanche, au Manoir de Mascouche. (PHOTO: J.-P.)



Richard Abel, un ex-citoyen de Mascouche, sera le pianiste accompagnateur des finalistes du Gala M. et Mlle Personnalité-Jeunesse. Malgré son jeune âge, Richard est très connu dans le milieu artistique; il accompagne régulièrement des artistes bien connus comme, Jérôme Lemay, Ginette Ravel, Patrick Norman, Carole Cloutier et plusieurs autres. Richard Abel habitait à Mascouche il y a 4 ans et il y compte plusieurs amis, surtout dans le secteur Mascouche-Heights, où il habitait. Il connaît également plusieurs ex-élèves de l'école La Mennais, école qu'il fréquentait avant que sa famille aille demeurer à Montréal.

Les contribuables de Mascouche subiront une augmentation de 14 cents du \$100 d'évaluation

Pour subvenir aux dépenses prévues dans le budget 1975, la ville de Mascouche devra procéder à une augmentation de .12 (du \$100 d'évaluation) de la taxe générale alors que la taxe d'entretien des chemins d'hiver passera à .24 (du \$100 d'évaluation) comparativement à .22 en 1974. La taxe pour les vidanges sera également sensiblement augmentée alors qu'elle passera à \$20.00 par année, pour les résidences privées et à \$50.00 pour les commerces.

Dans les notes explicatives sur le budget, le trésorier

Denis Malouin explique les augmentations de taux généraux et de chemin d'hiver comme des hausses normales causées par l'augmentation du coût de la vie. L'augmentation des vidanges est causée par la fermeture du dépotoir et l'obligation, pour Mascouche, d'utiliser le dépotoir de Lachenaie ce qui occasionne des frais de déplacements considérables.

Par ailleurs le déficit d'environ \$112,00 s'explique comme suit: les terrains de la terre 442 n'ont pas été vendus en 1974 à

cause des difficultés de procédures rencontrées par l'acheteur (plusieurs terrains devraient toutefois être vendus en 1975) et l'augmentation exorbitante de certains matériaux a dépassé les prévisions budgétaires de l'année dernière.

La ville de Mascouche possède par ailleurs de très bonnes valeurs car en plus de la terre 442, elle est propriétaire de 41 arpents dans le parc industriel.

Un autre détail qui n'est pas contenu dans les notes explicatives du budget réside dans le fait que l'évaluation foncière de Mascouche est inférieure d'environ 150/o à la valeur réelle des propriétés. Si les propriétés étaient évaluées à leur valeur réelle, le taux de taxe pourrait être réduit d'environ 15 cents.

Un autre facteur dont on n'a pas tenu compte dans les prévisions budgétaires réside dans le fait que Mas-

couche n'a prévu aucun revenu pour les nouvelles habitations qui seront terminées au cours de l'année; le taux de taxe est basé sur l'évaluation d'environ \$38,000,000 enregistré au début de l'année alors que la plupart des villes anticipent des revenus provenant des constructions terminées au cours de l'année. Dans le cas de Mascouche, où la construction est très importante, les revenus provenant de la taxation (au pro-rata du nombre de mois) des constructions terminées au cours de l'année pourraient atteindre les \$25,000 ou \$30,000, ce qui aurait une incidence d'environ 7 ou 8 cents (en moins) si elle était appliquée au taux de taxe prévu dans le budget. La ville de Mascouche envisage toutefois de taxer les nouveaux propriétaires mais ces revenus pourront constituer un surplus éventuel à la fin de l'année.

Le budget de Mascouche en bref

REVENUS

Taxe foncière générale	\$ 342,000.00
Répartitions locales (incluant éclairage de rues)	443,602.67
Eau	134,000.00
Enlèvement des ordures	76,500.00
Taxe pour l'enlèvement de la neige	91,000.00
Licences, permis, amendes, coupes d'eau, etc.	50,500.00
Loyers divers	25,800.00
Vente de terrains	150,000.00
Taxe de vente	211,000.00
Subventions diverses	86,897.33
	\$1,611,400.00

DEPENSES

Administration générale (indemnité aux conseillers, frais de cour, papeterie, dépenses de secrétariat)	\$ 186,600.00
Service de police (salaires et dépenses d'opération)	186,200.00
Pompiers, protection civile et contrôle des animaux	7,300.00
Service de la voirie (salaires et achat de matériel)	157,100.00
Déneigement	80,000.00
Aqueduc et égouts (entretien des réseaux et achat d'eau)	137,500.00
Enlèvement des ordures (contrat et dépotoir)	75,000.00
Assistance aux nécessiteux	500.00
Urbanisme et zonage (salaires et dépenses diverses)	45,300.00
Loisirs (salaires, outillage, entretien des parcs, etc.)	62,000.00
Locaux administratifs (police, pompiers, loisirs, voirie, secrétariat)	13,000.00
Entretien véhicules et assurances	42,000.00
Immobilisations	63,297.33
Obligations (rachat, intérêts)	443,602.67
Déficit 1974	112,000.00
	\$1,611,400.00

Q. Quelle est la source la plus importante de nouvelles de la région de Terrebonne, Terrebonne-Paroisse, Lachenaie, Mascouche, Bois-des-Filion, La Plaine et Sainte-Anne?

R. Vous l'avez sous les yeux!

LA REVUE DE TERREBONNE

695, rue Théberge
Terrebonne
A votre service
depuis 1959

Naissances à Mascouche

BOUFFARD - Le 12 janvier a été baptisée Suzie, Marielle, née le 21 décembre et fille de M. et Mme Marc Bouffard (Francine Frenette) Parrain et marraine: Jean Labarre et Madeleine Frenette.

LEVEILLEE - Le 12 janvier a été baptisée Lorraine Murielle, Carole, Josée, Annick, née le 3 octobre et fille de M. et Mme Pierre Léveillé (Lorraine Martin). Parrain et marraine: Carol Léveillé et Murielle Desrosiers.

DALPE - Le 19 janvier a été baptisé Jean, Frédéric, Stéphane, né le 26 novembre et fils de M. et Mme Gilles Dalpé (Micheline Beauregard). Parrain et marraine: Rolland Messier et Louise Beauregard.

LEBEAU - Le 19 janvier a été baptisé Joseph, Noël, Simon, fils de M. et Mme Louis Lebeau (Lucille Bérard). Parrain et marraine: Noël Lebeau et Glorianne Robert.

GAUDRAULT - Le 19 janvier a été baptisée Marie, Murielle, Nancy, née le 19 décembre et fille de M. et Mme Pierre-Paul Gaudrault (Nicole Renaud). Parrain et

marraine: Georges Allard et Murielle Renaud.

GENDRON - Le 19 janvier a été baptisée Sylvie, Murielle, Mylène, née le 24 décembre et fille de M. et Mme Serge Gendron (Lise Dulude) Parrain et marraine: Claude Bibeau et Marielle Dulude.

GROULX - Le 13 décembre a été baptisée Marie, Josée, née le 13 décembre et fille de M. et Mme Germain Groulx (Gisèle Mireault). Parrain et marraine: Gérard Groulx et Fernande Racine.

ROY - Le 19 janvier a été baptisé Joseph, Vincent, Martin, né le 24 octobre et fils de M. et Mme Michel Roy (Cécile Carey). Parrain et marraine: René Houde et Marie Vloodort.

CHAPLEAU - Le 19 janvier a été baptisée Elaine, Caroline, fille de M. et Mme Germain Chapleau (Carmen Boudrias) Parrain et marraine: Jean et Claire Boudrias.

BLOUIN - Le 26 janvier a été baptisé Joseph, Patrick, Ralph junior, fils de M. et Mme Ralph Blouin (Thérèse Richard). Parrain et marraine: Claude Blouin et Bernadette Bouchard.

Appui à l'Association des usagers de santé de l'hôpital LeGardeur

Face à l'augmentation croissante du bassin de population desservi par l'hôpital Le Gardeur de Repentigny et face à l'inaptitude physique actuelle de cette institution de répondre adéquatement aux besoins des nombreux services de santé requis par la population, le Parti Québécois du comté de L'Assomption appuie fortement le travail et les démarches entrepris par l'Association des Usagers de

Santé de l'hôpital Le Gardeur réclamant du ministère des Affaires sociales, l'agrandissement de l'hôpital Le Gardeur et la mise sur pied de services médicaux spécialisés.

De plus, le Parti Québécois invite la population à joindre les rangs de l'Association des Usagers de Santé de l'hôpital Le Gardeur.

Le Parti Québécois du comté de L'Assomption.

MASCOUCHE LUMBER Enrg.

666-8651
2940, DUPRAS, MASCOUCHE

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Portes et châssis
Finition
Menuiserie
Peintures
"Martin Senour"

Armoires de cuisine

Toujours un excellent service...et des prix raisonnables

SOIREE DE DANSE SOCIALE
organisée par
Le comité des citoyens de Mascouche

8 FEVRIER 1975 — 8h30 P.M.
à l'école Sacré-Coeur
Orchestre: Claire Armstrong
Musique continuelle
Entrée: \$2.

Billets en vente chez:

Noëlla Crépeau 474-2488	Roland Bérard 474-2372	Tabagie Roland Mascouche
-------------------------------	------------------------------	--------------------------------

[29-5P]

LABRIE NETTOYAGE DE TAPIS

à la vapeur
(deep steam)

Nous faisons aussi le nettoyage des tapis d'autos et des mobiliers de salon.

ESTIMATION GRATUITE

Tél.: 477-0751

CALENDRIER DES EVENEMENTS RECREATIFS ET CULTURELS A MASCOUCHE

FEVRIER

7 VENDREDI - Départ pour Québec du groupe qui assistera au tournoi Midget et Pee-Wee.

8 SAMEDI - Soirée des Amoureux du Cercle de danse sociale. Informations: Roland Bérard, 474-2372.

9 DIMANCHE - Finale du gala M. et Mlle Personnalité-Jeunesse, au Manoir de Mascouche. Informations: 474-2685.

15-16 SAMEDI - DIMANCHE - Carnaval Optimiste. Informations: Pierre Vigneault 474-2915 ou 666-3719.

18 MARDI - Rencontre mensuelle du Club Philatélique Mascouche, 474-0739.

19 MERCREDI - Rencontre mensuelle des membres du Cercle A.F.E.A.S. Mascouche.

20-21-22 et 23 JEUDI - VEN. - SAM. - DIM. - "L'ENFANTILLAGE" du Cercle A.F.E.A.S. MASCOUCHE. Informations: 474-2372 et 474-2306.

CHEZ FOREST SPORTS

"C'EST L'FUN A MORT"

EQUIPEMENT POUR TOUS LES SPORTS

Marcel Forest, prop.

Jouets, bicyclettes, etc...

Prix spéciaux pour associations

2904, Ste-Marie, Mascouche

474-2172

LES NOUVELLES DE MASCOUCHE

Des échos de l'Echo...

L'Association sociale et culturelle de Mascouche publie, mensuellement un bulletin à l'intention de ses membres et de la population du secteur Mascouche-Heights. Cette publication contient plusieurs informations sur les activités de ce secteur et sur ce qui se passe dans le domaine des loisirs, en général. Ce bulletin porte le nom de "L'Echo de Mascouche-en-Haut" et est imprimé en français et en anglais; son titre anglais est "The low-down on the Heights".

Nous reproduisons ici, avec la permission des intéressés quelques-unes des nouvelles susceptibles d'intéresser les lecteurs de La Revue. C'est ainsi que nous apprenons que la prochaine assemblée régulière de l'A.C.S.M. (M.S.C.A.) aura lieu le 11 février prochain,

à 8 heures p.m., au local de la rue Garden. Au gymnase de l'école Holy Rosary, samedi soir, le 8 février, il y aura une danse à l'occasion de la St-Valentin tandis que le 15 mars, à 20 heures, il y aura une danse à l'occasion de la St-Patrice, dans la même salle.

Pour les "bouts de choux" (les jeunes de moins de 13 ans), il y aura une danse au local de la rue Garden, le 14 février, de 19 heures à 21 heures 30. Les billets (à 0.35) peuvent être réservés en composant 477-9424 (Mme Audrey Wheeler) et seront également en vente à la porte du local.

Nous apprenons également, dans le bulletin, qu'une ligue de ballon-balai féminine est en formation et qu'on est à la recherche d'une personne bénévole

pour s'occuper de l'organisation. Le 22 février prochain, à la patinoire de la rue Poplar, les cartes de membres de l'A.C.S.M. (MSCA) seront vendues de midi à 20 heures; une collation sera servie gratuitement.

Nous apprenons également dans ce bulletin que la paroisse Holy Rosary fêtera son 25e anniversaire cette année et que des fêtes seront organisées à cette occasion. (nous en reparlerons dans La Revue). A la paroisse St-Margaret, les Dames Auxiliaires se réuniront le 18 février prochain tandis que des jeux de société sont organisés pour le 11 février prochain.

Mentionnons également que la responsable du bulletin, Mme Gwen Temperton accepte les communiqués des organismes à but non-lucratif et on peut la rejoindre en signalant: 477-0998.

Au concours d'amateurs "Place Versailles"



PREMIERE SEMI-FINALISTE-CAROLE LAREAU - La talentueuse Carol Lareau a remporté le premier prix chez les semi-finalistes samedi le 1er février dernier lors du concours d'amateurs organisé par M. Pierre Gauvreau et les dirigeants du Centre d'achats Place Versailles à Montréal. Animé par Luc Guimond cet intéressant concours est présenté au Mail de la Place Versailles toutes les fins de semaine. A toutes les deux semaines le groupe de chanteurs et chanteuses "Les Jeunes Québécois" présentent leur spectacle au public. Les finales auront lieu le 19 avril prochain au même endroit et Carol aura la chance de se mériter une première position et remporter la somme de \$500.00 offerte par les dirigeants de la Place Versailles.

Le Ranch Pop: centre de loisirs familial

C'est au 2716 Côte St-Philippe qu'est situé le Ranch Pop. En dépit du nom, "Ranch Pop", cet endroit n'est pas exclusivement réservé aux amateurs d'équitation car on y trouve également une discothèque fort populaire auprès des jeunes. Il s'agit d'une petite salle de danse que le propriétaire a aménagée au goût des jeunes et où ils peuvent danser au rythme des airs les plus à la mode. Un système d'éclairage électronique a également été installé pour ajouter une ambiance encore plus "psychédélique" à la salle.

Un petit restaurant est également à la disposition des personnes qui se rendent au "Ranch Pop"; ils peuvent y déguster des repas légers et s'amuser autour de la table de pool qui y a été installée.

Bien sûr, le Ranch Pop est avant tout un centre d'équitation où on peut louer des chevaux à l'année longue. Nul doute que les amateurs de ce sport s'y donneront rendez-vous très souvent.

En attendant les citoyens du secteur Côte-St-Philippe sont bien heureux que des loisirs soient maintenant disponibles dans leur voisinage.

Concours "Jolis Minois" du comité "Enfantillage"



Bonjour, je me nomme Jean-Pierre, je suis né le 11 octobre 1974 et je demeure au 3403 St-Martin à Mascouche. Ma mère porte le joli prénom de Thérèse, épouse d'Auguste Hoyas. (Photo J-P-G-)



Je suis la fille de Murielle et Denis Landry du 1885 Place Duland. Je suis née le 1er novembre 1973 et je m'appelle Catherine. (Photo Gracieuseté)

une chute de l'instructeur "Bob" Brown... peut-être pas habitué à la victoire! Selon le protêt qui a été émis de la part de l'instructeur René Corbeil et initié par les arbitres du match, Charles Henri Boucard et Clifford Bondes, il appert que l'arbitre aurait parlé aux joueurs de l'équipe Chicago et le seconde arbitre a mentionné au gardien de buts adverse "de ne point garder la rondelle sous peine de recevoir un deux minutes". N'ayant pu me présenter à la joute au tout début de la rencontre, M. Corbeil me mentionnait qu'il avait été expulsé au début du 2ième engagement parce qu'il avait élevé la voix.

LE MATCH

C'est à 12:58, en première période que le jeune Peter Alexandrovich ouvrait le pointage assisté de Dominique Sgroi du Canadien. Au deuxième quinze, Malcolm Robinson compte son quatrième but de la saison à 11:49 tandis que le quatrième meilleur compteur de la ligue Midget, Sylvain Picard enfila seul le premier but accordé à Chicago à 11:06 de cette même période. C'est alors qu'à 10:48 le Canadien réplique en enregistrant son deuxième but de la soirée accordé à Gaëtan Lavoie sous des passes de Frank Guillemette et le Juvénile Réal Bertrand. Le compte devenait alors 3 à 1 pour le Canadien. Au troisième engagement sous des passes de Sylvain Picard, le jeune Michel Archambault ne rate pas sa chance, de marquer le 2ième but des siens à 8:54. Le Canadien redouble d'ardeur et le Juvénile Réal Bertrand portant le numéro 9, rouge, marque le but victorieux en comptant à 4 secondes avant la fin du match.

Un match on ne peut plus mouvementé par l'expulsion de l'instructeur René Corbeil qui a levé un protêt à 11:08 en deuxième période soit à 4 minutes environ de l'altercation enregistrée au début du même engagement.

PARLONS SPORTS

par Jean-Pierre Gaudet

LE CANADIEN REMPORTE UNE DEUXIEME VICTOIRE D'AFFILEE

Le 28 janvier dernier alors que les joueurs de l'instructeur Robert "Bob" Brown subissaient une humiliante défaite au compte de 10 à 3 devant les attaqués sans cesse renouvelés de hockeyeurs du Toronto dirigés par Bernard Lareau, le 25 janvier et le 1er février dernier, les Canadiens se sont ressaisis, à temps d'ailleurs, et ont obtenu un blanchissage dans la première rencontre qu'ils effectuaient à l'aréna de Terrebonne, le 25 au compte de 2 à 0 sur les joueurs du Détroit tandis que le 1er février ils réussissaient pour la première fois en plusieurs rencontres à vaincre la deuxième position au classement, les joueurs de Chicago.

Dans la première rencontre Gaëtan Lavoie ouvrait

le pointage en comptant son 3ième but de la saison assisté de Robert Chaput, et ce, en deuxième période. C'est grâce à 25 secondes du 3ième quinze que le sixième meilleur compteur du circuit Bantam-Midget enfila son 9ième but aidé de Ronnie Pike.

DEUXIEME VICTOIRE DU CANADIEN AU COMPTE DE 4 A 2 SUR CHICAGO

RENE CORBEIL EXPULSÉ DE LA JOUTE POUR UNE SECONDE FOIS LE PROGRAMME DOUBLE DE HOCKEY MINEUR présenté au Palais des Sports de Terrebonne, samedi le 1er février dernier a permis d'assister à des scènes toujours rudes de la part des joueurs de Mascouche ainsi qu'aux hauts cris des joueurs, des arbitres et même... d'un instructeur, et également à

CLASSEMENT DES EQUIPES "CIRCUIT BANTAM-MIDGET" AU 1er FEVRIER

Noms	PJ	GG	P	N	BP	BC	Tot
TORONTO	16	12	3	1	68	33	25
Chicago	15	8	4	3	44	31	19
Canadien	16	4	9	3	33	59	11
Détroit	15	2	10	3	28	50	7

CLASSEMENT DES COMPTEURS AU 25 JANVIER

No	Joueurs	Equipes	PJ	Buts	Ass	Tot	Mineur 2 min.
1	Daniel Plouffe	Toronto	14	23	5	28	1
2	Yvon Raté	Toronto	15	12	13	25	1
3	Normand Coody	Toronto	15	7	13	20	1
4	Sylvain Picard	Chicago	13	13	3	17	17
5	Daniel Perreault	Chicago	15	9	7	16	8
6	Robert Blais	Canadien	15	9	5	14	
7	Michel Forest	Chicago	15	9	4	13	4
8	Daniel Desroches	Toronto	14	8	4	12	17
9	Florent Myette	Toronto	15	4	7	11	10
10	Richard Dinelle	Toronto	13	4	6	10	1

N.B.:

Il est à noter qu'il y aura relâche du Circuit Bantam-Midget cette fin de semaine alors que les Etoil-

es Midget participeront au Tournoi Midget à Ville Vanier ce samedi et dimanche à Ville Vanier ainsi de même que les Etoiles Pee Wee

qui accompagneront l'autre équipe dans leur périple à Québec lors d'un match d'exhibition.

RAPPORTS D'IMPOT FINI LES SOUCIS

VOYEZ ROLLAND PAYETTE

2608, RUE GUAY
[DEVELOPPEMENT GAUDREAU]

MASCOUCHE

Jusqu'au 30 avril 1975

PARLONS SPORTS

par Jean-Pierre Gaudet

Samedi soir à l'aréna de Terrebonne

J.P.G. Tous les sportifs de la région qui suivent de près l'évolution des joueurs de hockey Mascouche pourront en l'absence des équipes Etoiles Midget et Pee-Wee qui se rendent cette fin de semaine participer à un tournoi à ville Vanier, assister à une joute "ETOILE" alors que les joueurs de catégorie Moustique et Bantam de Verdun se rendront à l'aréna de Terrebonne samedi soir dès 6h30

p.m. C'est ce que me confirmait le régisseur des sports et loisirs, M. Gérard Pesant et du responsable en grande partie des équipes "Etoiles Moustiques et Bantam de Mascouche." Les jeunes Moustiques Verts et Jaunes seront dirigés par Ruben Robert tandis que les jeunes Bantams seront suivis de près par l'instructeur de l'équipe Etoile, M. Guy Lavoie. Amis sportifs allez encourager nos Etoiles Bantams et Moustique de Mascouche au Palais des Sports de Terrebonne, samedi le 8 février '75.

LE 15 FEVRIER AU PARC POPLAR "FESTIVAL

DES JEUNES JOUEURS ETOILES" DES CATEGORIES ATOMES, MOUSTIQUES, PEE-WEE ET BANTAM

Les équipes "ETOILES" de Mascouche évolueront sur la patinoire du Parc Poplar samedi 15 février prochain alors que ces jeunes recevront la visite de quatre clubs Etoiles de ville Brownsburg. Immédiatement après les rencontres, tous les parents Mascouchois recevront les jeunes visiteurs à l'occasion d'un buffet froid servi au local de la légion situé Chemin des Anglais dans le secteur de Mascouche-Heights. Les Atomes seront dirigés par M. Gilles Chaput, Moustiques par M. Ruben Robert, Pee-Wee par M. Georges Diamond et le Bantam par Guy Lavoie. Festival "Etoiles" au Parc Poplar, samedi le 15 février prochain.

Au circuit Pee-Wee local de Mascouche

LES BOUCANIERS BONS DEUXIEME AU CLASSEMENT DEFAIT LES TIGRES AU COMPTE DE 2 A 1

C'est samedi le 1er février dernier que les joueurs de l'instructeur Georges Diamond visitaient, sur la glace de l'aréna de Terrebonne les hockeyeurs des instructeurs Réal Sirois et Fernand Dubois. Malgré l'absence du gardien régulier Gaby Grenier, blessé pour au moins trois semaines, le substitut René Bouchard a été crédité de la victoire au compte de 2 à 1 sur les Tigres qui n'avaient même pas le secours de ses deux gardiens de buts puisqu'ils étaient absents.

En première période, Marc Lachapelle ouvre le pointage assisté de Claude Savard et Mario Plouffe à 14:14. A la deuxième repri-

se Sylvain Marciel vient déposer son 6ième but de la saison dans les filets des Boucaniers à l'aide de Peter Guillemette à 15:03 mais Victor McMartin aidé du tandem Stéphane Dubois et Alain Michaud brise l'égalité à 3:41 et permet à ses coéquipiers de remporter une belle victoire méritée après avoir annulé leur deux derniers match.

LES AS ET LES TREFLES ANNULENT AU COMPTE DE 3 A 3

Les trèfles qui viennent de perdre leur instructeur Jim Brown et malgré l'absence de 9 joueurs dont les deux gardiens absents ont malgré tout fait un match nul au compte de 3 à 3 aux dépens des joueurs de l'instructeur Sylvain Dufresne.

Au début de la rencontre soient à 9:04 Alain Forest

assisté de François Arpin et Daniel Poirier compte le premier but accordé aux As tandis qu'à 45 secondes de la fin du premier engagement, Daniel Paquin sous des passes du jeune Sylvain Cardinal égalise le pointage 1 à 1

En deuxième période, Frank Parent compte à deux reprises au nom des Trèfles à 14:28, seul, et à 5:53 supporté de Sylvain Cardinal. François Arpin permet aux siens d'égaliser le pointage en décrochant les deux derniers buts des As à 6:59 assisté de Jean-Yves Cloutier et à 2:29 à l'aide de Marc Robert dans les filets du gardien de buts "Moustiques" Guy Forest, substitut. Le gardien des As, Daniel Bujold, obtient de ce fait sa deuxième joute nulle en 12 rencontres de ce circuits Pee-Wee de Mascouche.

AU CIRCUIT MOUSTIQUE LOCAL

QUEBEC PERD LA TETE DU CLASSEMENT ET TROIS-RIVIERES SUBIT LA DEFAITE AUX MAINS DE MONTREAL

Les joueurs de l'équipe Québec au sein de la ligue Moustique local de Mascouche peuvent dire merci à l'étoile de la joute, le champion compteur de ce circuit GERMAIN COUSINEAU qui a négocié les trois derniers buts de son équipe en

2ième période et permet aux siens d'atteindre la tête du classement.

Tout d'abord au début du match, Robert Codey ouvre le pointage à 11:56 supporté du numéro 15 Germain Cousineau et de Mario Dubois, tandis que Michel Baril se signale à trois reprises alors qu'il comptait le premier filet des siens assisté de Normand Chaput à 10:19, seconde les efforts de Claude St-Laurent à 7:15 alors qu'il déjouait le gardien Martin Bouvier et à 1:23 compte à nouveau aidé du jeune Normand Chaput. En troisième période, le gardien de but Dave Cleary ne peut que se rendre à l'évidence devant les performances du jeune Germain Cousineau alors qu'il compte seul à 16:48 et permet à Denis Lecours d'obtenir deux passes successivement à 8:20 et 2:09 du 2ième engagement.

Germain Cousineau se présente à la tête des compteurs après 14 joutes régulières avec une fiche impressionnante de 42 buts et 6 passes. Montréal 3 Trois-Rivières 2.

Malgré sa fidélité à demeurer à la queue du classement, Montréal s'est permis de décrocher une victoire aux dépens des joueurs des instructeurs Robert Martel et Alain Lachapelle. En effet malgré le premier but accordé à Jocelyn Paquette du Trois-Rivières en première période, Montréal riposte en comptant trois magnifiques buts d'affilée dont deux accordés à Charles Delpé secondé à 9:08 en première par Michel Parent et au deuxième croisement aidé du 10ième meilleur compteur du circuit Moustique, Claude Manseau à 6:07. Afin d'écarter les chances du Trois-Rivières de remporter leur troisième victoire d'affilée Tommy Tremblay enfile son troisième but de la saison à 17 secondes supporté par Réal Richard. En troisième période, Trois-Rivières profite de l'absence de l'ailier Michel Parent puni pour avoir fait trébucher et c'est Daniel Larocque

qui s'accorde son cinquième but du présent calendrier en déjouant les calculs du jeune gardien Martin Bouvier. Il fut assisté de Jocelyn Paquette à 16:21. Le compte final Montréal 3 et Trois-Rivières 2, perdant ainsi pour la 6ième fois.

AU CIRCUIT BANTAM-MIDGET

DETROIT PERD SA DERNIERE CHANCE DE VAINCRE CHICAGO EN SUBISSANT LA DEFAITE AU COMPTE DE 4 A 3

Lors de la présentation du programme double au Palais des Sports de Terrebonne, samedi le 1er février dernier, les joueurs des instructeurs Jean-Pierre Sirois et Pierre Boucher ont dû plier l'échine pour la dernière fois aux mains du Toronto de ce présent calendrier des matchs réguliers en déjouant le gardien de but Michel Lareau à 3 reprises. Malgré les absences, Ronnie Stutz, Normand Coody et Pierre Arpin (sur la liste des blessés), les hockeyeurs de l'instructeur Bernard Lareau ont bataillé ferme afin de garder leur avance au classement et c'est Daniel Plouffe, champion compteur du circuit qui a défait l'égalité en troisième période en comptant son 24ième franc but en 15 rencontres et permet aux siens de remporter la victoire au compte de 4 à 3. Il fut secondé à 3:10 par le tandem Yvon Ratté et Daniel Desroches. Au début de la rencontre Toronto prend les devants à 6:33 grâce au but de Florent Myette qui fut secondé par Daniel Plouffe et le capitaine de l'équipe Réjean Bourgon. En deuxième période Réal St-André égalise le pointage 1 à 1 en comptant seul à 14:13 tandis qu'à 11:35 Richard Dinelle et Daniel Desroches participent au deuxième but des siens accordé à Yvon Ratté. Au dernier engagement Yvon Ratté assiste les points accordés successivement à Richard Dinelle et Daniel Plouffe soit à 17:43 minutes et 3:12,

CLASSEMENT DES EQUIPES MOUSTIQUES AU 2 FEVRIER DERNIER

Noms	P	N	PP	PC	Tot	PJ	G
QUEBEC	16	9	6	1	57	60	19
Trois-Rivières	16	8	6	2	2	47	18
Mascouche	16	5	7	4	51	47	14
Montréal	16	4	7	5	20	40	13

CLASSEMENT DES COMPTEURS AU 26 JANVIER

Noms	Equipes	PJ	But	Ass	Tot
GERMAIN COUSINEAU	Québec	13	39	6	45
Jocelyn Paquette	Trois-Rivières	15	19	6	25
Luc A. Robert	Trois-Rivières	14	17	3	20
Mario Monette	Québec	15	17	4	21
André Robert	Trois-Rivières	15	13	6	19
Michel Baril	Mascouche	12	12	5	17
Stéphane Cantin	Mascouche	14	10	7	17
Robert Codey	Québec	15	5	9	14
Normand Chaput	Mascouche	13	7	4	11
Claude Manseau	Montréal	14	4	4	1

N.B.: Il est à noter que le calendrier régulier se termine le 22 février prochain au Palais des Sports de Terrebonne.

CLASSEMENT DES EQUIPES PEE WEE LOCAL DE MASCOUCHE

NOMS	PJ	G	P	N	PP	PC	Tot.
TREFLES	13	6	4	3	47	37	15
BOUCANIERS	13	5	3	5	33	28	15
AS	12	5	3	4	34	27	14
DRAGONS	12	4	5	3	42	55	11
TIGRES	12	3	8	1	25	34	7

CLASSEMENT DES COMPTEURS AU PEE WEE LOCAL AU 26 JANVIER 1974

NOMS	EQUIPES	PJ	BUTS	ASS.	TOTAL
Didier Tanguay	Dragons	11	27	6	33
Michel Chartier	Trèfles	10	20	1	31
Mario Plouffe	Boucaniers	11	8	6	14
Claude Savard	Boucaniers	12	7	5	12
Marc Robert	As	9	7	2	9
Sylvain Marciel	Tigres	10	5	5	10
Ricky Tremblay	Trèfles	9	6	3	9
Benoit Monette	Dragons	7	6	2	8
Bob Brown	Tigres	8	4	4	8
Daniel Poirier	As	11	3	5	8

dont le quatrième but a nécessité l'aide de Daniel Desroches. En dépit du jeu rude effectué par ses adversaires Guy Pelletier enfile seul le dernier but de la rencontre à 9:12 minutes, pour le compte des amateurs fan-club de l'équipe Détroit.

La pêche aux poulamons

Au cours de la semaine du 13 au 19 janvier, 16,600 pêcheurs ont capturé 956,000 poulamons (ou petits poissons des che- naux) dans la rivière à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Depuis le début de la saison, quelque 27,800 pêcheurs ont capturé 1,705,000 poulamons avec une prise moyenne de 63,3 poissons par heure.

L'ESSENTIEL D'ABORD



REJEAN ROBERT

Les experts en placements eux-mêmes recommandent que la constitution d'un patrimoine repose sur une base solide d'assurance-vie permanente car seul le caractère de garantie absolue de l'assurance-vie permet de répondre aux besoins essentiels de sécurité. La plupart des gens n'ont ni le temps ni les moyens d'accumuler un capital considérable. Grâce à l'assurance-vie, cependant, il est possible de créer immédiatement un patrimoine substantiel. Pour l'établissement ou la vérification de votre programme de sécurité, consultez

REJEAN ROBERT
3069, LAURIER
MASCOUCHE
474-2479

Alliance
mutuelle-vie

Maintenant c'est fait: Mme Villemaire a démissionné!

La semaine dernière, nous avons annoncé dans ces pages que Mme Villemaire démissionnerait de son poste de conseiller à Bois-des-Filion. Ce, à cause d'un départ prochain vers une ferme nouvellement acquise à Mont-Laurier, et aussi parce qu'il existait une certaine dissension au sein du conseil municipal. Toutefois, Mme Villemaire ne devait remettre sa démission qu'au printemps.

Puis, coup de théâtre! Jeudi, le 30 janvier, Mme Villemaire envoie sa démission au poste de conseiller (siège No 3) au secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Jean-Michel Lagacé. Pourquoi cette décision de remettre sa démission im-

médiatement? Ce n'est certes pas à cause d'un départ prochain. D'ailleurs, elle l'indique clairement: cela n'a rien à voir avec sa décision.

Ce que reproche Mme Villemaire au conseil municipal, c'est le manque de démocratie qui existe lors des réunions et comités. C'est aussi le désir quelque peu exagéré du maire, à obtenir l'unanimité complète lorsque le conseil a d'importantes décisions à prendre. Mme Lise Villemaire reproche aussi, en termes voilés, au maire, Pierre Côté, de ne pas accepter d'opposition. En fait, Mme Villemaire ne croit pas que le "Renouveau municipal" soit vraiment un renouveau

pour Bois-des-Filion. La municipalité est loin d'être riche, mais Mme Villemaire ne croit pas que ce soit le conseil actuel qui réduira les dépenses.

Qui la remplacera? Dans sa lettre de démission, Mme Villemaire indique que M. Guy Lachance, bachelier ès

commerce, pourrait rendre de grands services à la municipalité en tant que conseiller. Que fera le reste du conseil? Cela, c'est un mystère, mais il est peu probable que M. Lachance soit le successeur de Mme Villemaire.

C.B.

Démission de Mme Villemaire

C'est sans surprise que le conseil de la municipalité a reçu la lettre de démission du conseiller au siège no 3 Mme Lise Villemaire.

Le conseil connaissait déjà depuis quelque temps le désir de Mme Villemaire de quitter son poste dû au fait que sa famille désirait s'installer dans la région de Mont-Laurier.

Dans la lettre de démission remise au secrétaire-trésorier le 30 janvier 1975,

Mme Villemaire donne comme principale raison de son geste un manque de démocratie dans le processus de décision à l'hôtel de ville.

A ce sujet, nous aimerions faire remarquer que la nouvelle façon d'administrer la municipalité est basée principalement sur un échange d'information totale et complète sur tous les sujets. A l'appui, disons simplement que le secrétaire-trésorier a reçu ordre de remettre à tous les conseillers copies de tous les documents, rapports, correspondance et autres dans le but d'améliorer le processus de décisions. De plus, lors des assemblées publiques municipales, la nouvelle administration se fait un devoir de répondre à toutes les questions que les contribuables posent à leur administration et advenant le cas que la réponse ne soit pas accessible immédiatement, le contribuable en question est prié de venir à l'hôtel de ville où l'on entreprendra toutes les recherches nécessaires pour satisfaire à sa question.

Cependant, lors des caucuses à l'hôtel de ville, si des sujets sont apportés et qui n'ont aucun intérêt public et qui de plus pourraient créer des préjudices graves à des personnes, la décence exige sans même avoir de règles établies à cet effet qu'une grande discrétion soit observée.

Pour résumer, nous aimerions faire remarquer que la démocratie au niveau de la nouvelle administration de Bois-des-Filion est assise sur des bases tellement solides qu'elle va jusqu'à accepter que l'ancien conseiller au siège no 3 Mme Lise Villemaire soit démocratiquement d'avis contraire et nous respectons son opinion.

Ce communiqué émane d'une consultation entre tous les membres du conseil. (Communiqué du maire).

Unité sanitaire

Il y aura clinique de puériculture et d'immunisation le jeudi 13 février à l'école Sir-Wilfrid-Laurier de Laurentides, entre 14h et 16h.

Consultez souvent le "Guide des adresses" publié par "LA REVUE"

Léopold Mignacco
Ex-conseiller municipal
Le 4 décembre 1974

Le budget de B.D.F. en 1975

Le conseil municipal de Bois-des-Filion devrait présenter les prévisions budgétaires de 1975 prochainement. Bien que n'ayant aucun chiffre officiel, nous tenons à vous faire part de certaines rumeurs concernant le budget de Bois-des-Filion pour l'année 1975.

Il semblerait que cette année, encore, on encourage beaucoup les loisirs, plus précisément une certaine association. De plus, suite aux négociations avec le département de police (en passant, un négociateur de Québec va venir tenter de

régler ce conflit), il est fort probable que le coût de ce département soit augmenté de plusieurs milliers de dollars. Y aura-t-il un déficit en 1975? Oui, et selon les informations reçues, ce ne sera pas un petit déficit...

Enfin, il paraîtrait qu'un ou des conseillers demanderaient une augmentation de salaire pour leur dur labeur d'édiles. Bien sûr, ce ne sont que des rumeurs, et il y a de si vilaines langues... mais tout de même! Enfin, on verra bien si tout cela est vrai lorsque le budget sera dévoilé officiellement.

C.B.

Rapport comparatif des permis de construction à BDF

Dans un rapport au conseil municipal, le directeur général des services à Bois-des-Filion, M. Michel Raymond, a fait état de la comparaison entre les années 1973 et 1974 dans le domaine de la construction dans cette municipalité.

La valeur de la construction en 1973 a été de \$1,769,350 et en 1974 de \$1,072,860. A noter que 1973 fut l'année de l'expropriation.

Au cours de l'année 1973, on a octroyé 86 permis (valeur de \$1,296,800) pour des unités de loge-

ment, alors qu'il y en eut 46 en 1974 pour une valeur de \$728,100.

L'Opti BDF parraine un club à Laval

Plusieurs membres du Club Optimiste de Bois-des-Filion participaient le mercredi 29 janvier au Pavillon Laurentien, à la fondation officielle du Club Optimiste Vimont-Auteuil dans Laval.

LA PLAINE

CERCLE DES FERMIERES - Il ne faudrait pas oublier que le Cercle aura sa prochaine réunion mensuelle, mercredi, le 12 février prochain.

POSTES - M. Robert Leclerc, nouveau facteur rural, remplace, depuis le mois de janvier, M. Roland Therrien à qui nous disons merci pour son beau service; M. Therrien était à l'emploi des Postes depuis 13 ans.

AGRONOME ET CULTIVATEUR - M. Gilbert Mathieu, agronome à l'emploi du gouvernement provincial au bureau de Drummondville est maintenant propriétaire de la ferme de son père, Henri Mathieu, propriétaire des Mathieu depuis 4 générations. Le nouveau propriétaire, Gilbert Mathieu, est l'époux de Claudette Dubois et ils ont deux fils.

OPTI-RECITAL - Nous sommes invités par le Club Optimiste de Ste-Anne-des-Plaines au récital de Fernand Gignac, le 16 février à 8h30.

Opti récital

(SAINT-ANNE) Le Club Optimiste vous invite à un Opti récital qui aura lieu le dimanche 16 février dans l'église de Sainte-Anne à 20h30 et qui mettra en vedette Fernand Gignac et ses quatre musiciens. Les billets sont disponibles si on compose 435-2953 ou 430-1358.

STE-ANNE

Les naissances à Saint-Jean-B.

Les nouveau-nés suivants ont été baptisés en l'église Saint-Jean-Baptiste (chemin Gascon) le dimanche 12 janvier.

Marie, Lise, Cécile, Isabelle, fille de M. et Mme Jean-Pierre Syoen (Lise Trahan). Parrain et marraine: Cléophas Trahan, Cécile Donaldson.

Joseph, Roger, François, fils de M. et Mme Robert Lethiecq (Doris Laroche). Parrain et marraine: Roger Lethiecq et Céline Vallée.

Joseph, Pierre, Christian, fils de M. et Mme Maurice Lavoie (Berthe Vezeau). Parrain et marraine: Gaëtan Allard et Claire Vezeau.

Marie, Gilberte, Nathalie, fille de M. et Mme Germain Guilbault (Monique Parent). Parrain et marraine: René Parent et Gilberte Vaillant.

Joseph, Bernard, Marc, Jean-François, fils de M. et Mme Bernard Blais (Murielle Lamontagne). Parrain et marraine: Marc Blais et Doryce Lacasse.

Joseph, Pierre, Marcel, Marc-André, fils de M. et Mme Pierre Beaupré (Ginette Quevillon). Parrain et marraine: Marcel Marcoux, Jacqueline Quevillon.

Marie, Emilienne, Mylène, fille de M. et Mme Luc Archambault (Angèle Lau-

zon). Parrain et marraine: Rosario Lauzon, Emilienne Forget.

Le 26 janvier:

Marie, Carole, Karyne, fille de M. et Mme Marcel Millette (Ginette Léveillé). Parrain et marraine: Daniel Ducharme, Carole Léveillé.

Joseph, Léonce, Jean, Benoît, fils de M. et Mme Benoît Brochu (Gracieuse Babin). Parrain et marraine: Léonce Dugas, Yolande Babin.

Nathalie, Josée, fille de M. et Mme Bertrand Roussel (Diane Imbeault). Parrain et marraine: Louis-Marie Imbeault, Annette Crête.

Une lettre de l'ex-conseiller municipal Léopold Mignacco

Lettre ouverte aux contribuables de la paroisse St-Louis-de-Terrebonne, concernant l'incompétence du Conseil actuel.

Le 21 novembre 1974, quelques contribuables de la paroisse ont comparu devant l'Honorable juge Malouf concernant l'injonction interlocutoire suite aux problèmes créés par l'existence du "Dépotoir à ciel ouvert" dans le secteur St-Roch.

Messieurs Roland Proulx & Aldéric Larose ont eu l'ordonnance du juge Malouf de négocier auprès des spécialistes en la matière, un contrat pour étendre des produits chimiques afin de dératiser ce dépotoir, et ceci dans les 22 (vingt-deux) jours suivants, en attendant le jugement de cette cause.

Lors de l'assemblée du Conseil municipal, le 2 du mois courant, une résolu-

tion fut adoptée à l'unanimité à déboursier la somme de \$500.00 pour ces dits produits chimiques dont la responsabilité première appartient au propriétaire, monsieur Roland Proulx, conseiller municipal; ainsi qu'au locataire du terrain, monsieur Aldéric Larose. Les contribuables paient pour ces produits qui sont étendus dans une entreprise privée; cela me paraît complètement absurde et illégal.

Je demande donc par la présente, aux contribuables de bien vouloir assister en grand nombre aux assemblées du Conseil, tous les 1er lundi de chaque mois afin de protester contre de telles résolutions et toute autre susceptible d'entraîner des déboursés additionnels de la part des contribuables qu'un Conseil semblable pourrait voter dans l'avenir.

Les Loisirs de la Seigneurie

Il nous fait plaisir au journal d'accueillir pour la première fois les Loisirs de la Seigneurie de Saint-Louis-de-Terrebonne. Le publiciste de l'association, M. Jean-Louis Deschênes, a promis à La Revue de communiquer avec nous le plus souvent possible afin que des articles soient publiés.

Les Loisirs commanditent chaque vendredi soir, au Palais des Sports de Terrebonne, une heure (6h30 à 7h30) de glace qui permet

aux jeunes de jouer au hockey et aux parents de patiner.

On organise présentement un match de hockey pour les dames, match qui aura lieu au Palais des Sports le vendredi soir 28 février entre 6h30 et 7h30. Une première rencontre avait lieu il y a une quinzaine.

On se propose plusieurs rencontres sociales d'ici quelques mois: soirée canadienne, partie de sucre, etc.

BOUCHERIE FORGET

3575, CHEMIN COMTOIS

666-6735

St-Louis-de-Terrebonne
Viandes pour
congélateurs



Loisirs "Au-pied-du-mont"

PATINOIRE

Grâce à la température favorable nous avons de la belle glace sur la patinoire de la rue Léveillé. Nous avons installé un petit local afin que vous puissiez chausser ou enlever vos patins. Il y aura un gardien pour assurer la surveillance et pour faire respecter les heures de patinage libre ou les heures de hockey. Nous demandons à tous ceux qui viendront patiner de bien vouloir obéir au gardien. Nous lui avons donné une cédule avec les heures fixées par la direction des loisirs. Tous les gens du secteur ont dû recevoir cette même cédule dans leur boîte à lettre il y a quelques jours.

LUMIERES

Pour ce qui est du système d'éclairage de la patinoire nous avons installé un contrôle automatique les lumières s'allument vers 5 heures et se ferment vers 10 heures nous vous demandons de ne pas aller importuner le gardien ou le voisin là où nous avons rac-

cordé les lumières. Etant donné que le système n'est pas puissant et afin d'éviter les accidents, il ne sera donc pas permis de jouer au hockey le soir sur la patinoire.

CARNAVAL

Il y aura un Carnaval Au Pied Du Mont. Le tout débutera vendredi le 14 février pour se terminer le samedi soir le 22 février par une danse du Carnaval au Centre des Loisirs de l'Amicale des Vétérans de Terrebonne. Depuis quelques jours, nous avons commencé à solliciter votre encouragement par l'achat de tuques qui sont de couleurs très gaies et qui se vendent avec un macaron du Carnaval au prix de \$3.50. Ceux qui désirent acheter des tuques ou des macarons à 50 cents veuillez communiquer avec le responsable de la vente M. J.-P. Labelle en composant 666-3807. Dans La Revue de la semaine prochaine, je vous donnerai plus de détails sur les festivités qui se dérouleront au cours de ce Carnaval.

(René Paquette publiciste)

Carnaval à la 640

Attention, dimanche le neuf (9) février à compter de une (1) heure p.m., tout le monde se rend à la patinoire de la 640 et fête le carnaval.

Une reine sera élue au début de l'après-midi. Toutes les jeunes filles intéressées pourront venir donner leur nom avant une heure 30 (1h30) p.m. Le hasard déterminera la gagnante; bravo pour la reine.

Les jeunes pourront démontrer leur habileté en participant aux activités et ainsi se mériter des prix. Nous n'oublions pas les adultes et un café leur sera servi et ils pourront, eux aussi, faire valoir leurs talents.

Du plaisir et des surprises agréables, voilà ce qui vous

attend. Votre présence sera appréciée et nous vous attendons en grand nombre. Au cas où la température ne serait pas clémente, le tout sera rapporté à une date ultérieure que nous vous ferons connaître par l'entremise de La Revue.

Dans le domaine du sport, les jeunes garçons auront, grâce à la générosité de trois commanditaires, un ensemble de chandails pour pratiquer leur sport favori, le hockey. Nous les remercions chaleureusement.

Ces commanditaires sont l'Abattoir Jacques Forget et A & D Charcoal; nous vous ferons connaître le nom de l'autre commanditaire, la semaine prochaine.

Merci à tous; Diane Thivierge, publiciste.

Activités carnavalesques

La danse du 21 février est une participation active au temps du carnaval. Notre bonhomme Carnaval sera parmi nous. Nous désirons une atmosphère québécoise et amicale. Les ceintures fléchées et les chemises à carreaux seront de mise. Ce sera une réunion d'entente, de détente, dansante, participante, enivrante et folichonne. Pour créer une atmosphère, il faut des présences.

Jacqueline Laporte, Yvette Valiquette, M. et Mme Rousseau, M. Robichaud et Renée Ouimet ont de nombreux billets à vous vendre. Elle a lieu à la salle des

Arsenaux à Saint-Paul l'Ermitte à 8 heures.

A bientôt.

Renée Ouimet publiciste

SAVIEZ-VOUS QUE ?

avec toute réparation mécanique chez

Lionel Grenier Auto Inc.

675, BOUL. DES SEIGNEURS 666-3746

Vendeur Pontiac, Buick, GMC
ON LAVE VOTRE AUTO GRATUITEMENT

La Caisse populaire de Lachenaie a été fondée jeudi soir dernier

(LACHENAIE) Une quarantaine de personnes participaient jeudi soir de la semaine dernière, dans l'école Saint-Charles, à la fondation officielle de la Caisse populaire de Lachenaie. L'assemblée était présidée par M. Yves Tétreault, directeur général de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins et par M. le maire J.-Edouard Sarrazin.

Le même soir, 24 personnes ont souscrit une part sociale au nouvel organisme, en supplément des quinze membres fondateurs qui avaient déjà souscrit le \$5 réglementaire.

L'assemblée a élu sept administrateurs qui ont tenu la première réunion pour élire entre eux le conseil.



M. YVAN MEUNIER

a été élu à la présidence de la nouvelle Caisse populaire. Il sera appuyé par le vice-président, M. Jean-Pierre Plouffe, le secrétaire, M. Roland Dupré et les directeurs, MM. Henri Cantin, Adhémar Coulombe, René Sarrazin, Réjean Dufour.

La Commission de crédit

sera présidée par M. Roger Lepage, qui sera assisté par MM. Claude Quevillon et Gilles Bédard.

Au conseil de surveillance, M. François Cantin a été élu président; il sera assisté par MM. Rémi Quevillon, secrétaire et Steve Tryhuk.

OUVERTURE EN MAI

Il a été décidé que le siège social de la nouvelle

caisse serait situé dans le centre commercial Lachenaie, près du pont Matte, à l'entrée ouest de Lachenaie. L'organisme louera ce local qui sera construit suivant les devis très stricts des Caisses populaires. L'échéancier prévoira l'ouverture de la caisse en mai prochain. Les devis sont actuellement en préparation à la Fédération des caisses à Montréal.

Le choix d'un gérant sera fait d'ici quelques semaines.

Outre les personnes déjà mentionnées, l'assemblée réunissait des représentants de la Fédération, soit MM. Yvon LeSiège, directeur des services techniques, Guy Charbonneau, directeur du service d'automatisation, Pierre Forget, directeur du service de gestion, Pierre Daigle, agent d'information et André Gendron, gérant à la Caisse populaire de Repentigny et administrateur de la fédération.

Carrefour des Fleurs

- A ne pas oublier les Bouteilles des "Loisirs Carrefour des Jeunes" tous les mercredis soir. Réunions dans le "Carrefour des Fleurs". Pour plus d'informations, appelez Mme Micheline Baker à 581-2612.

- Egalement le "Club Social" (hommes et femmes) tous les vendredis de chaque semaine. Activités possibles: échecs, dames, cartes etc. Vous pouvez rejoindre messieurs Réal St-André à 581-4021 ou Earl Baker, 581-2612.

- La dernière cueillette de journaux a rapporté la somme de \$30.00. Merci à tous les bénévoles qui les ramassent et à vous tous qui les gardez! Cette cueillette se fait à toutes les 3 semaines. Le directeur-responsable est M. Earl Baker (581-2612).

- Le mini-carnaval du Carrefour aura lieu samedi et dimanche, les 22 et 23 février prochain. Monsieur Serge Goyette sera responsable du patinton; tous les intéressés (parents et enfants) peuvent s'inscrire au Secrétariat, 4293 Place Ri- (suite à la p.26)

Le maire invite ses concitoyens

"A titre de maire de la ville de Lachenaie, il me fait plaisir de souligner la fondation de la Caisse populaire qui fera, à compter de maintenant, partie intégrante de notre municipalité.

C'est là un actif non négligeable et un gage de progrès pour la ville et ses citoyens.

"J'invite mes concitoyens à participer activement aux progrès de notre Caisse populaire en lui confiant leurs épargnes et transactions dès qu'elle sera en marche.

"La Caisse populaire de Lachenaie, c'est NOTRE Caisse et elle sera prospère en autant que nous collaborerons à son succès".

J.-Edouard Sarrazin

LA REVUE DE TERREBONNE
VOUS INVITE A LUI COMMUNIQUER VOS NOUVELLES ET PHOTOS D'INTERET GENERAL. APPELEZ A 666-3948 OU 666-3719.

un rêve à votre portée

Avec une HABITATION BEAVER, c'est FACILE pour VOUS aussi de devenir PROPRIETAIRES! Communiquez avec votre conseiller en Habitation Beaver dont le numéro de téléphone apparaît à droite. Il se fera un plaisir de vous renseigner et de vous procurer le nouveau catalogue illustré.

TÉLÉPHONE 666-3240 - 2512
Jean-Paul Cloutier
HABITATIONS BEAVER
HOMES BEAVER LUMBER

FAITES-LE MAINTENANT!

Le boni comptant de Ford Canada sur voitures ou camions.

PINTO 75 Tous les modèles BONI DE \$200	MAVERICK 75 Tous les modèles BONI DE \$200	FORD F-100 75 SUPERCAB BONI DE \$350
MUSTANG II GHIA 75 BONI DE \$500	MUSTANG II MACH I 75 BONI DE \$500	MUSTANG II 75 Hardtop et 3 portes 2+2 BONI DE \$300

Concluez le meilleur marché possible. Prenez-en livraison d'ici le 28 février et vous recevrez le boni comptant de Ford Canada.

DES SEIGNEURS AUTO INC.

893, Léon-Martel

666-6601

Terrebonne

Pourquoi aller ailleurs quand vous pouvez l'avoir chez Des Seigneurs?

CARREFOUR...

(suite de la p.25)

card, C.P. 410 (écrire nom, adresse et numéro de téléphone), ou téléphonez à 581-4899. Il y aura également parties de ballon-balai entre secteurs, responsable M. Marcel Bernier. Des courses de tous genres et pour tous, jeunes et ceux qui le restent, seront organisées.

Nous attendons beaucoup de jeunes accompagnés de leurs parents. Tout le monde le fait, fais-le donc!

N'oubliez pas que pour vos sorties de cinéma ou autres, nous avons toujours le service de garderie à votre disposition qui vous est offert gratuitement. Seules les jeunes filles sont rémunérées.

Mme Céline Mills vous répondra avec plaisir si vous signalez 581-3634.

Toutes personnes qui désirent participer ou organiser une partie de sucre, veuillez écrire au Secrétaire des "Loisirs Carrefour des Jeunes" à 4293 Place Ricard, C.P. 410, ou téléphonez à 581-4899.

Jacques Michaud,
Publiciste

Loisirs Carrefour des Fleurs des Jeunes

Je me fais le plaisir à titre de publiciste de l'Equipe

pe du Carrefour des Fleurs, de vous annoncer que l'épouse de notre instructeur Michel Lafleur, Louise donnait naissance le 21 janvier 1975, à l'hôpital Le Gardeur de Repentigny, à un beau gros garçon de 8 livres et 2 onces.

Cette naissance est la première de l'année pour notre équipe, peut-être pas la dernière, qui sait?

Donc au nom de tous, les joueurs et supporteurs je félicite Louise et Michel pour ce beau travail. D'après mes informations qui sont très bonnes, l'enfant se nommera Maxime.

(Ti-Paul)

Des contrats de \$6,9 millions à l'Hydro

Le renouvellement des contrats pour l'émouillage et l'abattage des arbres (\$1,100,000), l'érection des poteaux, d'ancrages, (\$1,300,000) et la construction et l'entretien des lignes électriques (\$4,500,000) nécessiteront un déboursé global de \$6,9 millions par l'Hydro-Québec au cours de l'année en cours.

Les entrepreneurs intéressés auront à effectuer ces travaux dans les différents secteurs de la région Laurentides, soit Hull, Joliette, Saint-Jérôme et Laval.

ABONNEZ-VOUS A "LA REVUE"

Tél.: 666-2404



GUY DANSEREAU

Poste de service TEXACO
Service station

Ouvert de 6h30 a.m. à 9h30 p.m.

1867, BOUL. ST-CHARLES
Route 344, Lachenaie



PROVINCE
DE QUEBEC
VILLE DE
TERREBONNE

AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE AUX PERSONNES MAJEURES POSSEDANT LA CITOYENNETE CANADIENNE PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES INTERESSEES PAR LE REGLEMENT NO 982 REGLEMENT CONCERNANT LE LOTISSEMENT DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE TERREBONNE.

AVIS est par le présent donné qu'à son assemblée régulière du 23 janvier 1975, le conseil municipal de la ville de Terrebonne a adopté le règlement numéro 982 concernant le lotissement.

Toute personne intéressée pourra consulter ces documents à 86, rue Saint-André, Terrebonne durant les heures normales d'ouverture du 29 janvier 1975 au 1er mars 1975 de 9h00 à 17h00.

Conformément à la loi, chapitre 48 des lois du Québec 1970, le présent règlement entrera en vigueur dès que le ministre des Affaires municipales aura sanctionné la mise en vigueur de ce règlement par la publication d'un avis à cet effet dans la "Gazette officielle du Québec".

Donné à Terrebonne ce 29e jour de janvier mil neuf cent soixante-quinze.

Jean-Jacques Lauzon
secrétaire-trésorier



PROVINCE
DE QUEBEC
VILLE DE
TERREBONNE

AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE AUX PERSONNES MAJEURES POSSEDANT LA CITOYENNETE CANADIENNE PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES INTERESSEES PAR LE REGLEMENT NO 983 REGLEMENT CONCERNANT LE ZONAGE DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE TERREBONNE.

AVIS est par le présent donné qu'à son assemblée régulière du 23 janvier 1975, le conseil municipal de la ville de Terrebonne a adopté le règlement numéro 983 concernant le zonage.

Toute personne intéressée pourra consulter ces documents à 86, rue Saint-André, Terrebonne durant les heures normales d'ouverture du 29 janvier 1975 au 1er mars 1975 de 9h00 à 17h00.

Conformément à la loi, chapitre 48 des lois du Québec 1970, le présent règlement entrera en vigueur dès que le ministre des Affaires municipales aura sanctionné la mise en vigueur de ce règlement par la publication d'un avis à cet effet dans la "Gazette officielle du Québec".

Donné à Terrebonne ce 29e jour de janvier mil neuf cent soixante-quinze.

Jean-Jacques Lauzon
secrétaire-trésorier



PROVINCE
DE QUEBEC
VILLE DE
TERREBONNE

AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE AUX PERSONNES MAJEURES POSSEDANT LA CITOYENNETE CANADIENNE PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES INTERESSEES PAR LE REGLEMENT NO 984 REGLEMENT CONCERNANT LA CONSTRUCTION DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE TERREBONNE.

AVIS est par le présent donné qu'à son assemblée régulière du 23 janvier 1975, le conseil municipal de la ville de Terrebonne a adopté le règlement numéro 984 concernant la construction.

Toute personne intéressée pourra consulter ces documents à 86, rue Saint-André, Terrebonne durant les heures normales d'ouverture du 29 janvier 1975 au 1er mars 1975 de 9h00 à 17h00.

Conformément à la loi, chapitre 48 des lois du Québec 1970, le présent règlement entrera en vigueur dès que le ministre des Affaires municipales aura sanctionné la mise en vigueur de ce règlement par la publication d'un avis à cet effet dans la "Gazette officielle du Québec".

Donné à Terrebonne ce 29e jour de janvier mil neuf cent soixante-quinze.

Jean-Jacques Lauzon
secrétaire-trésorier



PROVINCE OF
QUEBEC
TOWN OF
TERREBONNE

PUBLIC NOTICE

TO ALL PERSONS OF FULL AGE WHO ARE CANADIAN CITIZENS AND ARE ENTERED AS PROPERTYOWNERS ON THE VALUATION ROLL IN FORCE INTERESTED BY THE BY-LAW NO. 982 CONCERNING DIVISION OF LOTS IN THE TOWN OF TERREBONNE.

NOTICE is hereby given to all persons concerned that the municipal council of the Town of Terrebonne approved at its regular meeting held on January 23, 1975 the by-law no. 982 concerning division of lots.

Every one may take communication of the said By-law at the office at 86, St-André Street Monday to Friday from January 29, to March 1st, 1975 during office hours 9:00 to 17:00.

In accordance with the law, Chapter 48, this by-law will be in force when the Municipal Affairs Minister will accept this by-law in publishing a notice in "Quebec Official Gazette".

Given at Terrebonne, this 29th day of January 1975.

Jean-Jacques Lauzon
Secretary-Treasurer



PROVINCE
OF QUEBEC
TOWN OF
TERREBONNE

PUBLIC NOTICE

TO ALL PERSONS OF FULL AGE WHO ARE CANADIAN CITIZENS AND ARE ENTERED AS PROPERTYOWNERS ON THE VALUATION ROLL IN FORCE INTERESTED BY THE BY-LAW NO. 983 CONCERNING ZONING IN THE TOWN OF TERREBONNE.

CONCERNE

NOTICE is hereby given to all persons concerned that the municipal council of the Town of Terrebonne approved at its regular meeting held on January 23, 1975 the by-law no. 983 concerning zoning.

Every one may take communication of the said By-law at the office at 86, St-André Street Monday to Friday from January 29, to March 1st, 1975 during office hours 9:00 to 17:00.

In accordance with the law, Chapter 48, this by-law will be in force when the Municipal Affairs Minister will accept this by-law in publishing a notice in "Quebec Official Gazette".

Given at Terrebonne, this 29th day of January 1975.

Jean-Jacques Lauzon
Secretary-Treasurer



PROVINCE
OF QUEBEC
TOWN OF
TERREBONNE

PUBLIC NOTICE

TO ALL PERSONS OF FULL AGE WHO ARE CANADIAN CITIZENS AND ARE ENTERED AS PROPERTYOWNERS ON THE VALUATION ROLL IN FORCE INTERESTED BY THE BY-LAW NO. 984 CONCERNING CONSTRUCTION IN THE TOWN OF TERREBONNE.

NOTICE is hereby given to all persons concerned that the municipal council of the Town of Terrebonne approved at its regular meeting held on January 23, 1975 the by-law No. 984 concerning construction.

Every one may take communication of the said By-law at the office at 86, St-André Street Monday to Friday from January 29, to March 1st, 1975 during office hours 9:00 to 17:00.

In accordance with the law, Chapter 48, this by-law will be in force when the Municipal Affairs Minister will accept this by-law in publishing a notice in "Quebec Official Gazette".

Given at Terrebonne, this 29th day of January 1975.

Jean-Jacques Lauzon
Secretary-Treasurer

PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE TERREBONNE
697, St-Sacrement, Terrebonne

AVIS PUBLIC

INSCRIPTION DES ELEVES POUR L'ANNEE 1975-1976

Avis public est par les présentes donné que l'inscription des élèves pour l'année 1975-1976 à la maternelle et au niveau élémentaire se fera du 17 février 1975 au 28 février 1975, directement aux écoles de la Commission scolaire de Terrebonne, aux heures d'ouverture de ces écoles.

L'inscription est obligatoire pour tous les élèves des classes maternelle et de niveau élémentaire qui fréquenteront une école sous le contrôle de la Commission scolaire de Terrebonne.

L'inscription doit être faite par les parents, les personnes qui en tiennent lieu ou l'élève lui-même, s'il est majeur.

Donné à Terrebonne, ce 3e jour de février 1975.

Robert Guay,
secrétaire-général.

La famille "Provinciale" du camping

Dans le cadre du Salon camping, loisirs, voyages, qui se tiendra à la Place Bonaventure du 21 au 31 mars, la Banque Provinciale commanditera encore cette année le concours de la "Famille provinciale". On pourra se procurer les formulaires en s'adressant aux succursales de la banque à Terrebonne, rue Saint-Pierre et boulevard des Seigneurs.

— AVIS — TRANSPORT

Aux membres du personnel,
Aux étudiants(es),

Vous êtes priés de prendre note que des arrangements ont été pris avec les postes radiophoniques suivants:

CFCF [600 au cadran],
CJAD [800 au cadran],
CJMS [1280 au cadran],
CBF [690 au cadran],
CKVL [850 au cadran],
CFGL — FM [105.7 au cadran],
CKAC [730 au cadran],
CKLM [1570 au cadran].

En cas de tempête qui obligerait à suspendre le transport des étudiants(es), ces postes diffuseront des bulletins spéciaux de nouvelles dès 6h15 a.m. vous avisant que les écoles de notre Commission scolaire sont fermées.

Donc, il n'est pas nécessaire de téléphoner à l'école ou ailleurs puisque vous aurez les renseignements dès votre réveil.

Maurice Blondin,
directeur de l'équipement à la
Commission scolaire de Terrebonne.



PROVINCE
DE QUEBEC
VILLE DE
TERREBONNE

AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE AUX PERSONNES MAJEURES POSSEDANT LA CITOYENNETE CANADIENNE PROPRIETAIRES D'IMMEUBLES INTERESSEES PAR LE REGLEMENT NO 985 REGLEMENT CONCERNANT L'AFFICHAGE DANS LES LIMITES DE LA VILLE DE TERREBONNE.

AVIS est par le présent donné qu'à son assemblée régulière du 23 janvier 1975, le Conseil municipal de la ville de Terrebonne a adopté le règlement numéro 985 concernant l'affichage.

Toute personne intéressée pourra consulter ces documents à 86, rue Saint-André, Terrebonne durant les heures normales d'ouvertures du 29 janvier 1975 au 1er mars 1975 de 9h00 à 17h00.

Conformément à la loi, chapitre 48 des lois du Québec 1970, le présent règlement entrera en vigueur dès que le ministre des Affaires municipales aura sanctionné la mise en vigueur de ce règlement par la publication d'un avis à cet effet dans la "Gazette officielle du Québec".

Donné à Terrebonne ce 29e jour de janvier mil neuf cent soixante-quinze.

Jean-Jacques Lauzon
secrétaire-trésorier.



PROVINCE
DE QUEBEC
VILLE DE
TERREBONNE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par le présent donné que le ROLE DE PERCEPTION DES TAXES SPECIALES de la Ville de Terrebonne est déposé au bureau du secrétaire-trésorier, 86, rue St-André, Terrebonne, Qué., pour examen de tout intéressé, aux heures normales de bureau.

Donné à Terrebonne, ce 5e jour de février mil neuf cent soixante-quinze.

Jean-Jacques Lauzon,
secrétaire-trésorier.



Travaux Publics Public Works
Canada Canada

REGION DU QUEBEC (MONTREAL) APPEL D'OFFRES

No 75-19P

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées à l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs, ministère des Travaux publics du Canada, 625, avenue du Président-Kennedy, [5e étage], Montréal [Québec] H3A 1K3, et portant la mention:
SOUMISSION POUR STE-ANNE-DES-PLAINES [QUEBEC], SERVICE CANADIEN DES PENITENCIERS, CONSTRUCTION D'UN CHAMP DE TIR, SERONT RECUES JUSQU'À 15H [HEURE DE MONTREAL] LE 19 FEVRIER 1975.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des devis et autres documents de soumission ou se les procurer sur dépôt de \$50.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, au ministère des Travaux publics du Canada, bureau des soumissions [283-6553, 6554 et 6656], 625, avenue du Président-Kennedy, [5e étage], Montréal [Québec] H3A 1K3 et peuvent les CONSULTER SEULEMENT à [aux] l'endroit(s) suivant(s):

— Bureaux de poste de Ste-Thérèse, Ste-Anne-des-Plaines et Terrebonne [Québec] et à l'Association de la construction de Montréal, 4970, Place de la Savane, suite 200, Montréal [Québec].

Le dépôt sera remis sur retour des documents, en bon état, au plus tard un [1] mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère n'acceptera nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.-B. Norwood,
administrateur régional
des Services financiers
et administratifs

Montréal [Québec]



PROVINCE
OF QUEBEC
TOWN OF
TERREBONNE

PUBLIC NOTICE

TO ALL PERSONS OF FULL AGE WHO ARE CANADIAN CITIZENS AND ARE ENTERED AS PROPERTYOWNERS ON THE VALUATION ROLL IN FORCE INTERESTED BY THE BY-LAW NO. 985 CONCERNING PLACARDING IN THE TOWN OF TERREBONNE.

NOTICE is hereby given to all persons concerned that the municipal council of the Town of Terrebonne approved at its regular meeting held on January 23, 1975 the by-law No. 985 concerning placarding.

Every one may take communication of the said By-law at the office at 86, St-André Street Monday to Friday from January 29, to March 1st, 1975 during office hours 9:00 to 17:00.

In accordance with the law, Chapter 48, this by-law will be in force when the Municipal Affairs Minister will accept this by-law in publishing a notice in "Quebec Official Gazette".

Given at Terrebonne, this 29th day of January 1975.

Jean-Jacques Lauzon
Secretary-Treasurer

AVIS AUX MARCHANDS DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE TERREBONNE

Notre politique d'achats a toujours été qu'à prix égal et à qualité égale, la Commission scolaire de Terrebonne encourage les marchands du territoire de la Commission scolaire.

Par souci d'accentuer les effets de cette politique, nous invitons tous ceux intéressés à transiger avec nous, à nous soumettre une liste de prix et de matériel et ce, afin de faciliter les achats au fur et à mesure de nos besoins.

Nous vous invitons à transmettre toute documentation justifiant vos offres de service au bureau des achats à l'attention de Mme Thérèse Lefebvre, au 697, rue St-Sacrement, à Terrebonne.

Maurice Blondin,
directeur de l'équipement.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DUVERNAY requiert les services:

d'un(e) préposé(e) aux absences
pour l'école Corbeil (Terrebonne)

TACHES:

Compilation des rapports d'absence
Rapports statistiques aux services
aux étudiants

Téléphones aux parents

DUREE DE L'EMPLOI:

Du 1er avril 1975 au 11 juin 1975

MODALITES:

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une offre de service avant le 20 février 1975, au:

Service du personnel
C.S.R. Duvernay,
3,100, boul. de la Concorde,
Duvernay,
Ville de Laval

VILLE DE LACHENAIE

VENTE POUR TAXES

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique selon les dispositions de la Loi des Cités et Villes en la salle de l'école St-Charles, 3329 Boul. St-Charles à Lachenaie, VENDREDI LE VINGT-HUITIEME JOUR DE FEVRIER 1975, A DIX HEURES DE L'AVANT-MIDI, pour satisfaire le paiement des taxes municipales et scolaires dues plus les intérêts et les frais, à moins que les dites taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente concernant les immeubles suivants du cadastre officiel de la paroisse St-Charles de Lachenaie tels que décrits aux titres d'acquisition enregistrés au bureau d'enregistrement de L'Assomption.

N.B.: PREMIERE PARTIE: Liste des propriétés mises en vente. DEUXIEME PARTIE: Désignations aux titres des parties de lots.

Donné à Lachenaie le 16ième jour de janvier 1975.

ROGER LEPAGE
secrétaire-trésorier

FOLIO	CADASTRE	NOM AU COMPLET
014-34	Une partie du lot 75	Sol Goldberg & All
016-09	Une partie du lot 98	Promenade Development Corp. & All.
032-01	Une partie du lot 58	Rosaire Durocher
033-03	Cadastre 61, subdivision 25 (61-25)	Lachenaie Construction Modique
	Cadastre 58, subdivision 25 (58-25)	
043-01	Cadastre 61, subdivision 60 (61-60)	Lachenaie Construction Modique
083-01	Une partie du lot 171	Succession Adolphe Venne
	Une partie du lot 172	(Dame Marie-Rose Beauchamp)
101-04	Lot numéro 163	Milton Kreitzman "In Trust"
	Une partie du lot 164	
101-05	Une partie du lot 165	Milton Kreitzman "In Trust"
130-02	Une partie du lot 186	Leclerc Guy
	Une partie du lot 186	
	Une partie du lot 186	
	Une partie du lot 187	
	Une partie du lot 187	
130-06	Une partie du lot 187	Giguère Jean-Guy
	Une partie du lot 187	
142-06	Cadastre 190, subdivision 112	Robert Labrie
162-17	Cadastre 198, subdivision 36	Serge Gagnon
163-27	Une partie du lot 199	Etienne Beaudenon
164-01	Une partie du lot 199	Sogedha Construction Inc.
164-02	Une partie du lot 199	Sogedha Construction Inc.
172-03	Une partie du lot 203	Jean-Jacques Henri
172-13	Une partie du lot 204	Sydney Bass & Herman Juda
173-06	Une partie du lot 204	Germain Lagacé
173-07	Une partie du lot 204	Germain Lagacé
173-16	Une partie du lot 204	Germain Lagacé
182-13	Subdivision 4 du lot 205	Home Plan Realty Ltée
	Subdivision 34 du lot 206	
183-11	Subdivision 62 du lot 205	Claude Bouchard
184-05	Subdivision 36 du lot 206	Hemplan Realty Ltée
222-04	Une partie du lot 250	Resnick David In Trust
222-38	Une partie du lot 246	El Rancho Construction Corp.
223-01	Une partie du lot 263	Elkmen Development Corp.
223-02	Une partie du lot 263	Speridutti Carlo & All
264-02	Subdivision 17 du lot 256-46 (256-46-17)	Gilles Vanier
266-07	Subdivision 113 du lot 256 (256-113)	Bernard Gagnon & All.
271-02	Subdivision 197 du lot 256 (256-197)	Réginald Moisan
291-22	Subdivision 351 du lot 256 (256-351)	Jocelyn Jolin
296-07	Subdivision 264 du lot 256 (256-264)	Roméo Vaillancourt
303-02	Cadastre 264, subdivision 30	Dominico Jannizzi
303-03	Subdivision 15 du lot 264	Les Entreprises Soméca
303-04	Subdivision 16 du lot 264	Dominico Jannizzi
316-14	Subdivision 57 du lot 284	Jean-Paul Michaud
317-15	Subdivision 115 du lot 284	Octave Godin
	Subdivision 116 du lot 284	
331-18	Cadastre 282, subdivision 1	Alphonse Duguay
331-22	Subdivision 47 du lot 282	J.D.M. Desrochers
331-23	Subdivision 46 du lot 282	Aline Filiatrault
331-24	Subdivision 45 du lot 282	Aline Filiatrault
332-01	Subdivision 164 du lot 282	Laurent Rioux, ès-qual.
341-01	Subdivision 89 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-02	Subdivision 88 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-03	Subdivision 87 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-04	Subdivision 86 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-05	Subdivision 85 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-06	Subdivision 84 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-07	Subdivision 83 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-08	Subdivision 82 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-10	Subdivision 81 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-11	Subdivision 80 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-12	Subdivision 79 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-13	Subdivision 78 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-14	Subdivision 77 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-15	Subdivision 76 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-16	Subdivision 75 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-17	Subdivision 74 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-18	Subdivision 73 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-19	Subdivision 72 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-20	Subdivision 71 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
341-21	Subdivision 70 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
342-01	Subdivision 107 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
342-02	Subdivision 106 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
342-03	Subdivision 105 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
342-04	Subdivision 104 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
342-05	Subdivision 103 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
342-06	Subdivision 102 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
342-07	Subdivision 101 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
342-08	Subdivision 100 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
342-09	Subdivision 99 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
342-10	Subdivision 98 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
342-11	Subdivision 97 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
342-12	Subdivision 96 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
342-13	Subdivision 95 du lot 232	Greenspan Construction Ltée
342-14	Subdivision 94 du lot 232	Greenspan Construction Ltée

[illegible]

DESCRIPTION TECHNIQUE

FICHE NO: 014-34

Une partie du lot numéro 75:

An emplacement known and designated as part of lot number 75 on said official plan and book of reference of the Parish of Lachenaie measuring 1 arpent in width by 11 arpents in depth more or less, bounded in front to the south-east by lot number 74 belonging to one Mathieu or representative, in rear to the north-west by the emplacements of St-Paul l'Ermite or of Presqu'île on one side to the north-east by the residue of said lot 75 belonging to Oliva Pepin or representatives and on the other side to the south-west by lot 77 belonging to Eugène Dupras or representatives.

FICHE NO: 016-09

Une partie du lot numéro 98:

A certain emplacement known and designated as being lot number 98 on the official plan and book of reference of the Parish of Lachenaie, measuring 300 feet in width along, its north-west line, 301 feet in width along its south-east line, by a depth of 3,308 feet along its north-east line, and 3,418.5 feet along its south-west line, the whole contained within the letters S T U R on said plan and comprising a superficial area of 1,025,680 square feet corresponding to 27.871 arpents.

FICHE NO: 032-01

Une partie du lot numéro 58:

Une terre en culture connue et désignée sous le numéro 58 aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie, dans le comté de L'Assomption, contenant 252 arpents en superficie, sans mesure précise, sauf et à distraire la partie vendue au terme de l'acte enregistré à L'Assomption sous le numéro 81348.

FICHE NO: 083-01

A) Une partie du lot numéro 171

Un emplacement de figure irrégulière connu et désigné comme étant une partie du lot numéro 171 sur le plan et au livre de renvoi officiels de la Paroisse de Lachenaie borné ainsi: au nord

par le lot numéro 173, au sud par la Rivière Jésus, à l'est par le lot numéro 168 et à l'ouest par le lot numéro 172 totalisant une superficie de deux arpents et 40 perches.

B) Une partie du lot numéro 172

Un emplacement de figure irrégulière connu et désigné comme étant une partie du lot numéro 172 sur le plan et sur le livre de renvois officiels de la Paroisse de Lachenaie et borné ainsi: au nord par le lot numéro 173, au sud par la Rivière Jésus, à l'est par le lot numéro 171 et à l'ouest par le lot numéro 176 totalisant une superficie de 1 arpent et 8 perches.

FICHE NO: 101-04

Une partie du lot numéro 164

Un emplacement connu et désigné comme étant un lot de terre trapézoïdale connu sous le numéro 164 desdits plan et livre de renvoi officiels, borné comme suit: au nord par la ligne limitative cadastrale des paroisses de St-Henri-de-Mascouche et de Lachenaie à l'est par le lot numéro 163 au sud par le lot numéro 161, à l'ouest par le lot numéro 165, le tout du même cadastre, et mesurant 100.37 pieds dans sa ligne nord; 1,931.02 dans sa ligne est; 102.52 pieds dans sa ligne sud; 1,969.83 pieds dans sa ligne ouest, et contenant en superficie 193,695.8 pieds carrés ou son équivalent de 5.263 arpents carrés, mesure française.

FICHE NO: 101-05

Une partie du lot numéro 165

Un emplacement connu et désigné comme étant un lot de figure trapézoïdale connu sous le numéro 165 desdits plan et livre de renvoi officiels, borné comme suit, savoir: au nord, par la ligne limitative cadastrale des paroisses de St-Henri-de-Mascouche et de Lachenaie; à l'est par le lot numéro 164, au sud par le lot numéro 161; à l'ouest par le lot numéro 166, le tout du même cadastre, et mesurant 150.56 pieds dans sa ligne nord, 1,969.83 pieds dans sa ligne est, 153.8 pieds dans sa ligne sud; 2,028.2 pieds dans sa ligne ouest, et contenant en superficie 297,788 pieds carrés ou son équivalent de 8.091 arpents carrés, mesure française.

FICHE NO: 130-02

A) Une partie du lot numéro 187

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro 187 au cadastre officiel de la Paroisse de Lachenaie, de forme irrégulière mesurant 101.67 pieds dans sa ligne nord, et de là, 147.56 pieds dans sa ligne ouest, et de là, 199.92 pieds dans sa ligne nord, et de là, 156.82 pieds dans sa ligne ouest, 323.43 pieds dans sa ligne sud, et 56.79 dans sa ligne est; borné en front par le chemin public (route 29) au sud par le lot 187-27 à l'ouest partie par une partie du lot 188 et partie par le lot 188-1, et à l'est par la partie du lot 187 ci-après décrite ayant une superficie de 19,977 pieds carrés le tout mesure anglaise et plus ou moins. A déduire de ce terrain, une lisière de terrain mesurant 101.67 pieds dans ses lignes nord et sud et 40.67 pieds dans ses lignes est et ouest, et bornée en front par le chemin public du côté ouest par partie du lot 188 et des côtés sud et est par d'autres parties dudit lot 187.

B) Une partie du lot numéro 187

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro 187 au cadastre officiel, mesurant 102.38 pieds dans sa ligne nord, 106.21 dans sa ligne sud, 156.79 pieds dans sa ligne ouest et 143.02 pieds dans sa ligne est; bornée au nord par le chemin public, au sud par le lot 187-27, à l'ouest par la partie ci-dessus décrite dudit lot 187, et à l'est par la partie ci-après décrite du lot 186, et ayant une superficie de 12,933 pieds carrés. A déduire de ce terrain une lisière mesurant 48.32 pieds de largeur dans ses lignes nord et sud et 40.67 pieds dans ses lignes est et ouest; bornée au nord par le chemin public, à l'ouest par partie de la partie ci-dessus décrite dudit lot 187, au sud et à l'est par le résidu du terrain présentement décrit.

C) Une partie du lot numéro 186.

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro 186 au même cadastre officiel, mesurant 62.94 pieds de largeur dans sa ligne nord et 62.66 pieds dans sa ligne sud, sur une profondeur de 143.02 pieds dans sa ligne ouest et 144.8 pieds dans sa ligne est; et ayant une superficie de 8,922 pieds carrés borné au nord par le chemin public, au sud par le lot 187-37, à l'ouest par la partie ci-dessus décrite au lot 187 et à l'est par la partie ci-après décrite du lot 186.

D) Une partie du lot numéro 186.

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro 186 au cadastre officiel, mesurant 62.94 pieds de largeur dans sa ligne sud sur une profondeur de 144.8 pieds et 146.57 pieds dans sa ligne est, et ayant une superficie de 9,032 pieds carrés borné au nord par le chemin public, au sud par la rue 187-37, à l'ouest par la partie ci-dessus décrite du lot 186 et à l'est par la partie ci-après décrite dudit lot 186.

E) Une partie du lot numéro 186.

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro 186 sur le plan et au livre de renvois officiels de la Paroisse de Lachenaie, mesurant 63.17 pieds de largeur dans sa ligne nord et 62.42 pieds dans sa ligne sud, sur une profondeur de 146.57 pieds dans sa ligne ouest et 150.42 pieds dans sa ligne est et ayant une superficie de 9,197 pieds carrés; borné au nord par le chemin public, au sud par la rue 187-37 à l'ouest par la partie ci-dessus décrite du lot 186 et à l'est par une autre partie dudit lot 186.

FICHE NO: 130-06

A) Une partie du lot numéro 187.

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro 187 au cadastre officiel de la paroisse de Lachenaie de forme irrégulière, mesurant 101.67 pieds dans sa ligne nord, 147.56 pieds dans sa ligne ouest et de là, 199.92 pieds dans sa ligne nord, et de là, 56.82 pieds dans sa ligne ouest, 323.43 pieds dans sa ligne sud, et 156.79 dans sa ligne est; borné en front par le chemin public (route 29) au sud par la rue 187-27, à l'ouest partie par une partie du lot 188, et partie par la rue 188-1, et à l'est par la partie du lot 187 ci-après décrite, ayant une superficie de 19,977 pieds carrés le tout mesure anglaise et plus ou moins. A déduire de ce terrain une lisière de terrain mesurant 101.67 pieds dans ses lignes nord et sud sur 40.67 pieds dans ses lignes est et ouest, et bornés en front par le chemin public, du côté ouest par partie du lot 188, et des côtés sud et est par d'autres parties dudit lot 187.

B) Une partie du lot numéro 187.

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro 187 au cadastre officiel, mesurant 102.38 pieds de largeur dans sa ligne sud, 156.79 pieds dans sa ligne ouest et 143.02 pieds dans sa ligne est; borné au nord par le chemin public, au sud par la rue 187-27, à l'ouest par la partie ci-dessus décrite dudit lot 187 et à l'est par la partie du lot 186, et ayant une superficie de 12,933 pieds carrés le tout mesure anglaise et plus ou moins. A déduire de ce terrain une lisière mesurant 48.32 pieds dans ses lignes nord et sud et 40.67 pieds dans ses lignes est et ouest; sauf et à distraire la partie vendue au terme de l'acte enregistré à L'Assomption sous le numéro 133481.

FICHE NO: 163-27.

Une partie du lot numéro 199

Une partie du lot originaire numéro 199 aux plan et livre de renvois officiels de la Paroisse de Lachenaie, mesurant 900 pieds de largeur dans ses lignes ouest et est sur une profondeur de 100 pieds dans ses lignes nord et sud et ayant une superficie de 90,000 pieds carrés bornée comme suit: à l'ouest par une autre partie dudit lot 199 (rue projetée 199-26) à l'est par le lot originaire 198, au nord et au sud par d'autres parties dudit lot 199.

FICHES NOS: 164-01 et 164-02.

Une partie du lot numéro 199

An emplacement designated as part of lot number 199 on the official plan and book of reference of the parish of Lachenaie, measuring 403.2 feet in width along its south line and 427.4 feet in width along its north line by a depth of 1,991.2 feet along its west side line, and 1,803.5 feet along its east side line, and bounded in front to the south by route 29 in rear to the north by parts of lots numbers 222, 223, 224, and 225 all on the said official plan and book of reference, on one side to the west by part of lot number 200 on the said official plan and book of reference and on the other side to the east by part of lot number 198 on the said official plan and book of reference.

All the above measurements are english measure and more or less.

Sauf et à distraire les parties vendues au terme des actes enregistrés à L'Assomption sous les numéros 133265 et 132568.

FICHE NO: 172-03

Une partie du lot numéro 203

Un terrain vacant à démembrer du lot portant le numéro 203 aux plan et livre de renvois officiels de la paroisse de Lachenaie, à prendre à son extrémité sud: le terrain ici vendu mesurant 60 pieds de largeur, mesure anglaise et plus ou moins, sur toute la profondeur qui peut se trouver entre le chemin public et la rivière Jésus, et étant borné en front au nord par le chemin public, au sud par la rivière Jésus, d'un côté à l'est par Claude Léveillé et de l'autre côté à l'ouest par Roland Boissonneault.

FICHE NO: 172-13

Une partie du lot numéro 204

Un terrain vacant à démembrer du lot portant le numéro 204 aux plan et livre de renvois officiels de la Paroisse de Lachenaie, à prendre à 750 pieds au nord du chemin mesurant 100 pieds de largeur sur une profondeur de 60 pieds, mesure anglaise, et plus ou moins, borné en front à l'est par une rue privée, au nord par le résidu dudit lot numéro 204 appartenant à André Poliquin; et en profondeur à l'ouest par une autre partie dudit lot 204 appartenant à Clément Trottier.

FICHE NO: 173-06

Une partie du lot numéro 204

Un emplacement à prendre au nord du chemin public, à démembrer du lot portant le numéro 204 aux plan et livre de renvois officiels de la Paroisse de Lachenaie, ayant front sur une rue privée qui le borne à l'ouest et mesurant 175 pieds de largeur sur une profondeur de 50 pieds mesure anglaise et plus ou moins et étant borné en front à l'ouest par une rue privée, en profondeur à l'est par le lot No 203 d'un côté au nord par une autre partie du même lot appartenant à Edgard Roussel et de l'autre côté au sud par une autre partie du même lot appartenant au vendeur; avec toutes bâtisses y érigées.

FICHE NO: 173-07

Une partie du lot numéro 204

Une certaine étendue de terre désignée comme étant démembrée du lot numéro 204 aux plan et livre de renvois officiels de la paroisse de Lachenaie à prendre à 830 pieds au nord du chemin public, mesurant 130 pieds de largeur sur une profondeur de 600 pieds mesure anglaise et plus ou moins bornée au nord par la rivière Mascouche, au sud partie par une autre partie dudit lot numéro 204 appartenant à Albert Michaud, partie par une rue privée faisant partie dudit lot numéro 204 et partie par une rue autre partie du lot numéro 204 appartenant à Aurélien Pelletier, à l'est par le lot numéro 203 et à l'ouest par une autre partie dudit lot numéro 204 appartenant à Clément Trottier, le tout sans garantie de mesure quelconque.

FICHE NO: 173-16

Une partie du lot numéro 204

Un terrain vacant désigné comme étant une partie du lot numéro 204 aux plan et livre de renvois officiels de la Paroisse de Lachenaie, mesurant 60 pieds dans sa ligne sud, en front sur le chemin public et 60 pieds en arrière dans sa ligne nord, et 150 pieds de profondeur dans ses lignes est et ouest, mesure anglaise et plus ou moins; le coin sud-est dudit emplacement étant situé à 70 pieds de la ligne de division des lots Nos 203 et 204 dudit cadastre, borné au sud par le chemin public, à l'est par une rue privée d'une largeur de 20 pieds, au nord par l'emplacement appartenant à Léonidas Pagé et à l'ouest par le résidu dudit lot No 204 appartenant à Clément Trottier.

FICHE NO: 222-04

Une partie du lot numéro 250

That certain emplacement designated as lot number 250 on the official plan and book of reference of the parish of Lachenaie, containing a superficial area of 26 arpents and 52 perches, french measure and more or less.

Sauf et à distraire la partie sous expropriationnelle que décrite dans l'acte enregistré sous le numéro 125462.

FICHE NO: 222-38

Une partie du lot numéro 246

An emplacement designated as a part of lot number 246 on the official plan and book of reference of the parish of Lachenaie, having an area of 5 arpents and measuring 209,730 feet in one of its south lines, 149,893 feet in another of its south line, 412,723 feet in its north line, 362,391 feet in another of its west lines, and 199,752 and 348,303 feet in its east lines, and bounded to the south partly by lots 46-27 and 28 and partly by lots 246-29 and 30 and 31 and 32 and 246 pt of said cadastre to the north by the residue of lot 246 to the east by lot 243, of said cadastre, and to the west, partly by lot 246028 and partly by lot 217 of said cadastre.

FICHE NO: 223-01

Une partie du lot numéro 263

Une terre désignée comme étant une partie non subdivisée du lot numéro 263 du cadastre officiel de la paroisse de Lachenaie, division d'enregistrement de L'Assomption se désignant comme suit: partant d'un point situé à l'intersection de la ligne de division entre les lots 263 et 243 à leur point de rencontre avec les terres de la paroisse de Mascouche, de là dans une direction sud le long de la ligne de division entre ces deux lots 263 et 243 sur une distance de 1,844 pieds de là dans une direction ouest le long des lots 248 et 249 sur une distance de 388 pieds de là dans une direction nord le long du résidu du lot 263 sur une distance de 1,565 pieds dans une première ligne ouest et 386 pieds dans une seconde ligne ouest, de là dans une direction est le long de la ligne de division de la paroisse de Mascouche sur une distance de 324 pieds pour atteindre le point de départ, formant une superficie de 719,308 pieds carrés mesures anglaises ou 19,547 arpents; borné comme suit: au sud par les lots numéros 248 et 249, au nord par paroisse de St-Henri-de-Mascouche à l'est par le lot numéro 243 et à l'ouest par le résidu du lot 263; sauf et à distraire la partie vendue au terme de l'acte enregistré sous le numéro 137633.

FICHE NO: 223-02

Une partie du lot numéro 263

Un emplacement désigné comme étant une partie du lot numéro 263 aux plan et livre de renvois officiels de la paroisse de Lachenaie partant d'un point à l'intersection de la ligne de division entre les lots 238 et 239 avec la ligne nord du chemin public, de là dans une direction ouest le long du chemin public sur une distance de 198.6 pieds de là dans une direction nord le long de la partie décrite en deuxième lieu sur une distance de 171.2 pieds de là dans une direction est le long de la partie décrite en deuxième lieu sur une distance de 199.6 pieds de là dans une direction sud le long du lot 238 sur une distance de 158.3 pieds pour atteindre le point de départ contenant en superficie 32,775 pieds carrés ou 0.891 arpents; avec toutes bâtisses y érigées.

(1) Mesures anglaises.

PETITES ANNONCES

Tarif: \$1.00 pour 20 mots ou moins. Chaque mot en surplus \$0.05. Nous ne prenons pas les petites annonces au téléphone. Vous pouvez les placer aux endroits suivants: Pharmacie Ouimet, 748, rue Saint-Pierre; Pharmacie Messier, 546, rue Masson; Pharmacie Mathieu, 900 boulevard des Seigneurs; Salon du Livre, 191, rue Saint-André; Variétés Chez Léo, 694, rue Saint-Pierre; au journal, 695, rue Thérèse. La Revue de Terrebonne étant publiée chaque semaine, vous devez remettre vos annonces au plus tard le samedi précédant la publication. Pour annonce encadrée sur une colonne: le double des annonces ordinaires.

ON DEMANDE

Demande hommes ou femmes à temps plein ou partiel pour territoires vacants dans le comté de Terrebonne et environs. Pour information: WATKINS PRODUCTS INC.: 666-4347. (5 mars incl. P)

Demande bas, 5 pièces pour avril ou mai: 321-9001 (15-22-29-5-P)

Femmes et filles demandées. Commencez 1975 sur un bon pied. L'inflation gruge votre budget. Offrons possibilité de \$4 l'heure. Si vous résidez dans Mascouche, La Plaine ou Lachenaie. Pour plus de détails, écrivez au gérant du personnel, C.P. 125, Joliette (22-29-5-P).

AI besoin d'une dame ou couple pour garder 2 enfants 10 et 1 an pendant 2 ou 3 semaines à la maison (mi-février). 666-4359 (P)

Absolument besoin d'un bas dans Terrebonne 666-1109, 5 pièces (29-5-12-19-P)

Apprentie-coiffeuse à Duvernay Laval, pouvant se faire \$100. par semaine. 661-2994 (29-5-12-19-P)

Chauffeur de camion connaissant Montréal. Livraison pour manufacture de meubles. Travaillera aussi à l'intérieur. Travail à l'année. 435-5286 ou La Plaine 223-2201 (5-12-19-P)

Travail à temps partiel pour couples sérieux. S'adresser à Eugène 666-1497.

Cherche logement, cinq appartements dans Terrebonne, si possible un bas. 666-1226 (P)

Fonctionnaire cherche un 4 1/2 ou 5 1/2 pièces, bas avec cour dans Terrebonne pour le 1er juillet 354-8825 (5-12-19-26-P)

Couples sérieux et ambitieux pour travail à temps partiel à domicile 666-4505 (26 mars incl. - P)

A VENDRE Propriétés-Commerces

Un six logements, rue Gagnon, Terrebonne. Toutes commodités. Brique solide. Logements tous occupés. Conditions à discuter. Pas d'agents. Tél. à L'Épiphanie 588-3428 lundi au vendredi après 4h. (18 déc. au 26 mars 75 inc. P)

Bungalow à vendre, renseignements 477-0127 (8-15-22-29-P).

Terrain à vendre 70 x 85, 477-9247 dans Mascouche-Ouest. (15-22-29-5-P)

Petite maison à vendre, avec 5 terrains. Bas prix. 477-5548 (29-5-12-P)

Aubaine, bungalow, 5 apt., moderne, 110 x 285, avec 220. \$8200. 1836 Côte Georges, Mascouche. 474-0613 (29-5-P)

Maison mobile 1971 64 x 12, 3 chambres meublées en très bonne condition, particulier 477-5424 (29-5-P)

Terrain à vendre 70 x 95, 477-9247 dans Mascouche-Ouest. (15-22-29-5-P)

Saint-Louis-de-Terrebonne: bungalow bois/aluminium 1968, proximité rivière, 3 chambres, solarium, intérieur coquet, \$26,000. MLS Claude Chapelle, 622-4301 - 430-3512 (P)

AU BORD DE L'EAU - Dans Terrebonne, splendide bungalow bati en 73 sur 25,000 pieds carrés de terrain, 4 chambres à coucher, système de chauffage électrique, hypothèque à 9 1/4. Idéal pour amateur d'hydravion ou yacht. Prix réduit pour vente rapide. Inf. Michel Starnino 354-0360 ou 321-4889 (5-12-19-26-P)

Bungalow cinq pièces, sous-sol entièrement fini, très bonne construction, grand terrain paysagé. 574 Armand-Corbeil, Terrebonne. Alfred Claude Trust Royal 876-8358 (P)

Deux hôtels situés Rivière Beaudette sur route 401 sur ligne Ontario. Très bon chiffre d'affaires. Faut offre. Alfred Claude Trust Royal 876-8358 (P)

Grand terrain boisé 1200 pieds sur lac près de cinq clubs pêche et chasse situé St-Zénon. Alfred Claude Trust Royal 876-8358 (P)

Terrain camping Ste-Mélanie près Joliette, faut voir, bon chiffre affaires grand terrain trois piscines plage bungalow. Alfred Claude Trust Royal 876-8358 (P)

Bungalow entrée split sous-sol fini garage salle à dîner beau grand terrain paysagé. Faites offre. 4616 de la Fabrique Plateau Belleville St-Vincent. Alfred Claude Trust Royal 876-8358 (P)

Petite ferme 10 arpents bungalow entièrement fini poulailler remise garage. Faut voir. 185 rang St-Stanislas Mascouche. Alfred Claude Trust Royal 876-8358 (P)

Bungalow neuf, 5 1/2 pièces, chauffage électrique à vendre. S'adresser à 11 46ième avenue le soir et fin de semaine (5-12-P)

A vendre à Terrebonne, duplex, 2 grands 5 1/2 pièces, système chauffage, garage 220, prix \$165. comptant à discuter. Appelez 666-3524 (P)

A VENDRE Divers

Aubaine: machine à coudre Singer électrique \$29. Zig-zag \$49.50. TV 19". Bassinette 0-5 ans. 187 ch. Gascon, près 640. 666-8386. (JNO)

A VENDRE - Lessiveuses et sècheuses automatiques, réfrigérateurs, lessiveuses manuelles, cuisinières. En bonne condition. 666-3295 (JNO)

Acier neuf ou usagé à vendre. Mario Di Patria, 1455 chemin St-Roch, St-Louis-de-Terrebonne. 435-3339 (12 mars incl. P).

FAIRE-PART Remerciements pour mariage, anniversaire, etc... Vaste choix d'albums, mariages, bébé et autres. 100% d'escompte. Pour commande à 2121 Bélanger, Mascouche, Imprimerie CRL, 474-0661. (26 mars incl.).

CARTES MORTUAIRES Plus de 100 modèles. Aussi motifs exclusifs. Imprimerie CRL, 2121 Bélanger, Mascouche, 474-0661. (26 mars incl.).

DISCOTHEQUE MOBILE

CLAUDE et REJEAN Pour tous genres de soirées, tous genres de musique, pour...

- MARIAGES
- PARTIES
- SALLES DE DANSE
- BAVAROISES

2 DISCOTHEQUES A VOTRE DISPOSITION Renseignements:

CLAUDE BEAUDOIN 666-4670
REJEAN TARDY 666-4802

Tu te maries sous la neige, tu veux une robe à ton image, simple. J'ai ce qu'il te faut. Ma robe a été taillée dans du velours blanc et s'accompagne d'un chapeau original. Grandeur 9 ans. Tél.: 666-2327 (29-5-P)

Pour tout genre de travaux d'artisanat et pour tissage, matériel à 25 cents la lb. par 100 lb. 666-8973 (26 fév. - incl. P)

Bois franc, 18 pouces, bien sec, pour foyer. 666-8021 (29-5-P)

CENTRE DE PEINTURE GASCON

Peinture au prix du manufacturier BETONEL - SICO SWING Email semi-lustre gal.: \$5.95

COUVRE-PLANCHER GASCON

Tapis - Prélart - Céramique 40% escompte sur luminaire et tapisserie en stock. 197, ch. Gascon 477-0279 TERREBONNE

Ameublements R. Simard

66, boul. Sainte-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines. Meubles neufs et usagés. Reprises de finance et antiquités.

Ameublements R. SIMARD

66, boul. Ste-Anne Ste-Anne-des-Plaines Tél.: 625-9625

COMMERCE A VENDRE ECOLE ET MAGASIN DE MUSIQUE

dans le centre commercial de la Place des Seigneurs à Terrebonne boulevard des Seigneurs. Pour informations: 666-6877

Le défi d'une nouvelle carrière

Si vous avez réussi, si votre boulot vous paraît vraiment trop facile, si vous cherchez un nouveau défi à relever, le stimulant d'une carrière dans la vente est peut-être ce qu'il vous faut. Vous choisirez vos heures de travail et vous aurez l'occasion de gagner davantage. Dans ce cas, donnez-nous un coup de fil. Après tout, qu'avez-vous à perdre? Le temps d'une entrevue.

La Métropolitaine

Appelez à 666-4325 et demandez M. Jean-Marie Vézina



TEL.: 477-0828

Nous nous spécialisons en

BOIS DE FOYER

DE FOURNAISE, DE POELE ET D'ALLUMAGE

Choix de bel érable ou bois dur mélangé et séché (Longueur 12" - 18") - Quantité abondante

NOUS LIVRONS DANS MONTREAL

Spécialisons en abattage et émondage des arbres Clairons les lots et les lignes

1915, RUE CHARTRAND TERREBONNE-HEIGHTS

Réduction de 10 à 20% sur marchandise

Meubles non peints

Laine Phentex la balle: 59c [5]

MATELAS

MARCHANDISES DE FAILLITE

AMEUBLEMENTS ANDREA

2611, boul. St-Charles Lachenaie - 666-4163



CHAUSSURES MIRACLE INC.

50 tonnes de chaussures à votre disposition

564, boul. des Seigneurs



ON DEMANDE

GRANDE MANUFACTURE DE ROBES A SECTIONS

DEMANDE DES

OPERATRICES D'EXPERIENCE

sur machines à coudre régulières

- machines Overlock
- machines à bords - presseuses

- * Excellentes conditions de travail
- * Excellents salaires

TERREBONNE CASUALS

110, SAINT-ANDRE, TERREBONNE, 666-4161

PETITES ANNONCES

Futurs mariés, vous qui déménagez, achetez meubles, tapis au prix du manufacturier, obtenez qualité et bas prix, comptant ou finance si désiré, appelez Hélène Lacasse. 585-1161. (P)

Aubaine: machine à coudre Singer électrique \$25. Zig-Zag \$49.50, 187 ch. Gascon, près 640. 666-8386 (JNO)

Poêle électrique, 220, marque Beach, bonne condition. 666-4396 (P)

Table de billard, 4 x 8 avec accessoires comme neuve. 666-4396 (P)

Télévision cabinet avec radio et table tournante, 26" noir et blanc, \$85. 666-6565 (P)

Ski-Doo Olympic 1973, 340 cc, 23 forces, excellente condition, carrosse 474-0467 (TR)

Deux ski-doo Bombardier, 15 forces, \$350. chacun. Trailer double \$100. 474-0771 (TR)

Robe de mariée, grandeur 9 ans, voile et diadème à vendre, prix très raisonnable, 666-7004 (P)

Aubaine: faites vos planchers de sous-sol à bon marché, presswood 4 x 8 de 3/4 po, \$4.25, léger défaut, 477-0502 (5-12-P)

TV noir et blanc, 23 pouces Admiral \$50.00. 477-5461 (P)

Ensemble de ski alpin, pointure 7 1/2, s'adresser 474-2524 (P)

AUTOMOBILE

Renault 8, 1969, mécanique excellente condition, radio, 665-2777. \$250.

Mazda RX-3, 1973, moteur rotatif, 19,000 milles, balance de garantie, radio AM-FM, stéréo cassette, couvre-siège, volant de course, attache pour petite remorque, \$2,550. 665-2777 (P)

Automobile Ford Fairlane 1968, 2 portes, sièges baquets, transmission automatique, console 8 cylindres, 4 pneus neufs, bonne condition. 474-0854 \$400. (P)

A LOUER

Logement de 4 1/2 pièces, boul. des Seigneurs, paroisse de Terrebonne, occupation immédiate. Loignon, Durand et Quevillon. 666-8584. (JNO)

Logement 4 1/2 pièces, très grand, libre pour le 1er mars, situé à 3791 boul. Saint-Charles Lachenaie 666-2327 (29-5-P)

Logement 3 1/2 pièces chauffé, eau chaude fournie, 697 Raymond 666-3247 ou 666-8677 (5-12-P)

Appartement à louer, meublé, chambre de bains privée, entrée privée, tranquille. 666-3025. (5-12-P)

Un quatre pièces à Mascouche, éclairé, chauffé, meublé, libre immédiatement. 666-6388 ou 474-1158 (Y. Rhéaume)

GARDE D'ENFANTS

Garderais enfants à la journée ou à l'heure. Expérience dans garderie. Références 666-6316 (29-5-P)

Pour les mamans qui travaillent, je garderais vos petits pour \$3, par jour. 474-2555 (19 février incl.)

Garderais enfants chez moi à la journée ou à la semaine, village de Mascouche 474-2396 (P)

Garderais enfant chez moi, prix entre \$20 et \$25, dépendant du nombre d'heures, information Mme Dion; rue Saint-Germain 666-6407 (P)

Garde d'enfants pour les mamans qui travaillent, je garderais vos enfants à la journée ou à la semaine, bons soins, domaine Gaudreault 474-0854 Mascouche (P)

Garde d'enfants, futurs mamans, garderais enfants pendant votre séjour à l'hôpital ou votre nouveau-né pour que vous puissiez récupérer, bons soins, références 474-0854 Mascouche (P)

Garderais enfants à la journée du matin au soir 477-0171 (5-12-P)

DIVERS

NETTOYAGE DE TAPIS à domicile, à la vapeur (deep steam). Aussi nettoyage de tapis d'autos. Estimation gratuite. Tél.: 477-0751. (JNO)

Professeur Roger. Thérapeutique magnétique. Fait revenir l'être aimé. Quels que soient vos problèmes, je puis vous aider à les résoudre. Guéris l'asthme, l'eczéma, la grippe, la toux, l'insomnie, l'hyperpression, l'arthrite, l'ostéoporose, l'ostéomyélite, l'ostéomyélite, l'ostéomyélite, l'ostéomyélite. Tél.: 514-223-6455. (nov. incl.)

Idéal Ego. Amitié, sécurité, revenu, de l'argent à temps partiel, mais aussi à temps plein, une façon de combattre l'inflation, ce message s'adresse à des couples dynamiques. Si cela vous intéresse, communiquez avec nous à 477-0900. Merci de votre intention (22-29-5-P).

Couple sérieux pour travail à temps partiel. Revenus très intéressants. Pour rendez-vous. 477-5260. (26 mars incl. P).

A celui ou celle qui aurait trouvé un bracelet contenant 6 breloques à l'arrière de Forêt Sports, on offre une récompense de \$50. SVP, rappelez au bureau de la Revue de Terrebonne, 695 rue Théberge, Perdu le 25 janvier vers 8h30. (29-5P)

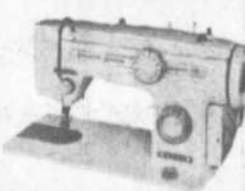
Merci à Mère d'Youville pour faveurs obtenues. R.M. (P)

Femme de ménage demande ouvrage dans maison privée. 474-0972 ou 474-2358 (P)

Couple ambitieux désirant revenu supplémentaire, opportunité exceptionnelle; travaillez ensemble à plein temps ou à temps partiel: 477-0163. (20 février).

BERNINA OMEGA

STRETCH + STITCH EPARGNEZ \$\$\$



La rotation d'un seul cadran qui contrôle:
• Zig-zag
• Boutonnères
• Coud les boutons
• Points extensibles
• Bord de robe invisible
• Overlock et smocking
Garantie de 30 ans
— bon de 2 ans service gratis

VENTE — SERVICE ET REPARATION sur toutes marques. GARANTIE.

• 17 ans d'expérience
• Estimation gratuite
• Service à domicile
• Terrebonne et banlieue

CENTRE DE COUTURE
"TERREBONNE"
(J.-C. Plante, prop.)
187, chemin Gascon
(près route 640)
666-8386

PEINTURE ET LAVAGE

Prendrais contrats, estimation gratuite, M. Proulx 666-1934 (5-12-19-P)

RAPPORTS D'IMPOT de tous genres à prix minime, sur semaine après 4h le samedi et dimanche toute la journée. Au 627 Place Emyard, Terrebonne. 666-6157 (30 avril inc. - P)

COURS PRIVES de couture et de dessin de mode — S'adresser à — Mme Carmen Deschênes
Tél.: 666-6350

Rembourrage Alban Chesterfield

• ESTIMATION GRATUITE
• TERMES FACILES
• SANS DE GARANTIE

522-7624

MATELAS NEUFS ET RECONSTRUITS

ATELIER La Plaine
390, rte 65, 223-2763

SUR VOTRE CARNET

EN FEVRIER

LE JEUDI 6 - Assemblée du Conseil municipal de Terrebonne, salle de l'hôtel de ville, 8h, précises.
LE DIMANCHE 9 - Le Jeune reçoit le Sainte-Anne au Palais des Sports.

UN SERVICE PUBLIC OFFERT PAR

Jacques Guenette FOURRURES

VENTE — REPARATION

MANTEAUX TOUT FAITS ET SUR MESURE PRIX MODIQUES

TERREBONNE 666-8592
155 ST-ANDRE

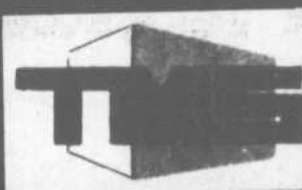
Consultez souvent le "Guide des adresses" publié par "LA REVUE"

"LA REVUE DE TERREBONNE"

recherche un local

autant que possible dans un secteur commercial de Terrebonne, un rez-de-chaussée de résidence pouvant parfaitement convenir pour l'installation du bureau du journal. Minimum requis: 4 1/2 appartements. S'adresser au 695, rue Théberge, Terrebonne, ou au téléphone: 666-3948 ou 666-3719.

LES IMMEUBLES



TEL.: 477-0562

NICOLE BELANGER-WOOD

Courtier de votre région

A VENDRE RESIDENTIEL A VENDRE

• MASCOUCHE-HEIGHTS
Bungalow fini pierre et Alcan; grandes pièces bien éclairées. Tapis mur à mur, chauffage central. Situé sur immense terrain.

Joli bungalow extérieur fini bardeaux amianté, 5 pièces; foyer naturel. Erigé sur très grand terrain semi-boisé.

Très grand bungalow 55' x 30', pierre, brique et pin; 6 1/2 pièces. 4 chambres à coucher; sous-sol fini, foyer, garage. Très beau terrain. Jardin.

Bungalow très bien situé; 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salon, cuisine, salle de lavage à l'étage. Jolie salle de bains. Salle de jeux au sous-sol, garage. Prix très raisonnable.

Choix de terrains résidentiels
• MASCOUCHE-OUEST
Magnifique bungalow pierre et Alcan; grandes pièces très propres. Beaucoup d'espace de rangement; sous-sol à finir. Très bien situé.

Grand cottage 9 pièces situé sur immense terrain.

Bungalow fini Alcan; 3 chambres à coucher, laveuse et sècheuse à l'étage. Sous-sol à finir. Prix extraordinaire.

Très jolie maison avec revenu. Grandes pièces; chauffage électrique. Prix très raisonnable.

Mignon bungalow 5 pièces; tapis mur à mur, intérieur impeccable. Prix à discuter.

Superbe bungalow pierre, brique et bardeaux de Colombie. Très grandes pièces. Venez voir!

Très joli split-level avant-gardiste érigé sur terrain 12,480 pieds carrés; grandes pièces, 2 garages. Appelez Jeannine Beaudoin-Nardoza 666-9746.

Choix de terrains résidentiels

• TERREBONNE
"A qui la chance? Mignon cottage fini shucco érigé sur terrain gazonné, 54' x 90', 5 pièces. Sous-sol prêt à finir. Appelez Jeannine Beaudoin-Nardoza: 666-9746.

• COTE-TERREBONNE
Exceptionnel cottage. Très original. 6 1/2 pièces. Chauffage électrique; érigé sur immense terrain.

• ST-LOUIS-DE-TERREBONNE
Impressionnant bungalow, pierre et brique. Grandes pièces. Carré de maison 48' x 25'. Tapis mur à mur. Sous-sol à finir. Foyer extérieur, patio, cabanon, piscine incluse. Erigé sur grand terrain.

Bungalow 5 pièces; chauffage central, planchers bois franc, sous-sol à finir. Situé sur grand terrain.

Choix de terrains résidentiels

• LACHENAIE
Grands terrains résidentiels. Prix extraordinaire.

Magnifique bungalow pierre et brique, 54' x 35'. Erigé sur terrain gazonné et paysagé; 13,735 pi. ca. 9 grandes pièces. Tapis mur à mur. Facilité de commerce. Stationnement asphalté. Appelez Jeannine Beaudoin-Nardoza: 666-9746.

• BOIS-DES-FILTONS
Vous aimez la construction de qualité? Voyez ce joli bungalow; 6 grandes pièces, fini imitation de pierre et Alcan. Sur terrain gazonné et paysagé. Garage double. Appelez Jeannine Beaudoin-Nardoza: 666-9746.

• RIVIERE-DES-PRAIRES
Terrain non-boisé très bien situé, 52' x 80'. Prix très raisonnable. Appelez Jeannine Beaudoin-Nardoza: 666-9746.

• MAGOG
Personnes qui désirent la tranquillité. Très beau terrain irrégulier, 16,000 pieds carrés. A Lac Lovering, dans les cantons de Magog. Appelez Jeannine Beaudoin-Nardoza: 666-9746.

COMMERCIAL — INDUSTRIEL

• MASCOUCHE
Immense garage 55' x 57'. Station-service entièrement équipée. Camion de remorquage inclus. Bungalow juste à côté. En parfait état. Erigé sur terrain 167' x 547'. Endroit idéal.

• TERREBONNE
Restaurant licencié; excellent chiffre d'affaires. Logement au

dessus. Terrain de stationnement adjacent.

Vous songez à vous établir en affaires? Nous avons pour vous un magasin de variétés très bien localisé avec logement au-dessus; 8 pièces. Chauffage central. Bon chiffre d'affaires. Appelez Jeannine Beaudoin-Nardoza: 666-9746.

Fonds de commerce, produits de beauté. Très bien situé, inventaire et très bon chiffre d'affaires. Appelez Jeannine Beaudoin-Nardoza: 666-9746.

• MASCOUCHE-OUEST
Grand garage pour peinture et débouillage. Outillage compris. Erigé sur immense terrain.

La banlieue nord, c'est notre affaire



Nous combattons l'inflation

Le Club Optimiste de Terrebonne récompense les jeunes qui ont participé au patinorama



Lors du souper du lundi 27 janvier, les responsables du Patinorama Optimiste ont tenu à récompenser les jeunes qui participaient à cette spectaculaire exhibition. Des plaques et trophées leur ont été remis. Sur notre photo, les membres responsables du Patinorama: Jacques Guénette, Pierre Gauthier, Pierre Langlois et Réal Forest, en compagnie des jeunes: Patrick Cator, Nathalie Langlois, Isabelle Boisvert, Diane Paul, Alain Guérette, Céline Allard, Hélène Forest, Jacques Bélanger, Christian Guida, Jim Boyd, Sylvain Corbeil et Alain Demers.

Les nouvelles Optimistes

Les Optimistes de Terrebonne iront souper en prison le 10 février et c'est M. Lionel Grenier qui est l'organisateur de la soirée.

La finale pour le gala Personnalité du Club Optimiste de Terrebonne aura lieu à la polyvalente Armand-Corbeil le 23 février. MM. Claude Beausoleil et Robert Pagé s'occupent de cette organisation. MM. Claude Marullo et Pierre Langlois s'occupent activement du concours d'art oratoire qui devrait regrouper une vingtaine de participants.

Quatre-vingt-quatorze personnes ont participé à La Calèche, dans les Laurentides, à un week-end amical.

Les petites nouvelles

Les formulaires de renouvellement des permis de vente de bière ne sont pas encore parvenus aux épiceries, qui les recevaient habituellement en décembre. Information prise auprès de la Commission de contrôle des permis à Montréal, on nous dit que la mécanisation du service est en cours depuis quelque temps, ce qui entraîne un retard dans l'envoi des renouvellements. Ceux-ci devraient parvenir aux intéressés d'ici trois semaines.

Saviez-vous que les épiceries ayant permis de vente de bière sont obligés depuis le 22 janvier de payer comptant les livraisons

qu'ils reçoivent des brasseries, contrairement à la pratique de celles-ci de facturer leurs clients comme jusqu'à maintenant? Un article de l'arrêté en conseil 4617-74 en vigueur depuis cette date oblige les brasseries à agir ainsi.

Le garage Gulf montée Masson dans le territoire de Lachenaie un peu au nord de Terrebonne (route 18) est fermé depuis un mois et la compagnie a enlevé tout le matériel à l'intérieur comme à l'extérieur. L'immeuble est en vente.

Subvention à Rosemère

Le ministre John Munro, dans le cadre du programme de multiculturalisme du gouvernement fédéral a accordé une subvention de \$1,675 à l'Atelier 29, à Rosemère, groupe qui, depuis six ans, travaille au développement culturel et artistique de ses membres et de la collectivité. (Communiqué de M. Roland Comtois, député fédéral).

Tél.: 666-8641

R. LAVERDURE

EPICIER LICENCIE

BIERE • PORTER

HEURES d'AFFAIRES:
Tous les jours (excepté le dimanche)
de 7h a.m. à 10h p.m.

623, ST-PIERRE

TERREBONNE

LE VIADUC

PATINS AU CHOIX

Bottillons

580, BOUL. DES SEIGNEURS
666-1977 — TERREBONNE

VISITEZ
NOTRE
VILLAGE DE
LA BOTTE

CHARGE



Cabine
d'esthétique
et esthéticienne
diplômée à
votre service
avec le plus
vaste choix
de cosmétiques
dans la région

LA
VENTE
ATLAS
SE
TERMINE
LE
28
FEVRIER
1975

ADORN fixatif 13 oz	3.29	1.64
ALBERTO VOS fixatif 13 oz	3.29	1.88
ALBERTO VOS shampooing 15.8 oz	2.69	1.43
ALBERTO VOS creme rinse 15.8 oz	2.69	1.43
ALPHA KERI savon 4 oz	1.45	.93
AMBER-LITE 12 peignes assortis	.98	.57
ANTIPHLOGISTINE RUB 2 oz tube	1.79	1.06
ARRID extra sec 9 oz	2.19	1.31
BABY SCOTT nouv.-né 30's		1.61
BABY SCOTT de jour 30's		1.97
BABY SCOTT super abs. 24's		1.97
BENYLIN DM 8 oz	3.50	1.86
BRIGHT SIDE shampooing 300 ml	1.97	1.31
CALCIUM SANDOZ 8 oz	3.50	1.88
CEPAOL 14 oz	1.59	.88
COLGATE MFP 100 ml	1.52	.78
CONCAC C 10's	1.79	1.28
CONCAC 15 cc nasal mist	1.19	.88
CORICIDIN D Medilets 24's	1.59	.93
CORICIDIN D Adulte 24's	2.39	1.38
CREST 50 ml	.83	.53
CURAD value pack 100's	2.29	1.06
CURITY abs. balls 300's	1.79	1.09
CURITY diaper liners 120's	3.29	.5
CURITY poudre bébé 12.5 oz	1.59	.71
CURITY TAPE TAB nouv.-né 30's		1.96
CURITY TAPE TAB de jour 30's		2.35
CURITY TAPE TAB de nuit 12's		1.29
CURITY TAPE TAB grandes 12's		1.41
DRY LOOK 6 oz	1.69	.80
EZO haut 12's/bas 15's	1.65	.99
FACELLE MODERNE mouchoirs 200 double		.54
FACELLE ROYALE papier toil. 2 roul.		.48
FASHION QUICK permanente	2.79	1.68
FINAL NET Clairol 8 oz	2.75	1.19
FLINTSTONES ord./plain 100's	4.79	2.91
FLORIENT air freshener 6 oz	.85	.57
FLUSHABYES nouv.-né 60's		3.34
FLUSHABYES moyennes 60's		1.74
FLUSHABYES grandes 60's		3.86
FOAMY 11 oz 304 plus 14.3 oz	1.59	1.08
GILLETTE S.S. D.E. 10 + 2 lames	1.79	1.02
GILLETTE TRAC II lames 9's	2.19	1.46
HANSKRAFT vaporisateur #202	11.95	6.42
HANSKRAFT vapor froide #241	27.95	15.72
HEAD & SHOULDERS famille	1.90	1.52
HERBAL ESSENCE shampooing Clairol 16 oz	3.15	1.58
JOHNSON'S dental floss 200 vms	3.18	2.12
JOHNSON'S poudre bébé 9 oz	1.33	.91
JOHNSON'S huile bébé 15.8 oz	2.84	1.88
JOHNSON'S savons bébé 3's	.79	.63
KLEENEX man-size/grand format		.51
KOTEX TAMPONS 10's	.90	.61
LISTERINE ant. 48 oz	3.99	2.62
MISS CLAIROL formale crème	2.50	1.37
MISS CLAIROL shampooing colorant	3.10	1.71
MOESS req./super 48's		2.81
NEW FREEDOM mini-pads 10's	.61	.48
NIVEA creme pot 4 oz	1.89	1.26
NIVEA lait 6 oz	1.99	1.27
NOXZEPH skin cream 2 pots 4 oz	sp.	1.99
NOXZEPH shampooing wash & comb 200 ml	sp.	1.39
NOXZEPH désodorisant aerosol 10 oz req.	2.19	.86
NOXZEPH INSTANT FOAM SHAVE 12 oz	sp.	1.29
ONE A DAY multiples ord./plain 100's	3.99	2.36
ONE A DAY avec FER 100's	4.75	2.81
PANALIVE RAPID SHAVE aerosol 11 oz	1.32	.88
PALS vitamines ord. 100's	4.93	2.46
PAMPERS de nuit 12's		1.35
PAMPERS toddler 15's		1.55
PAMPERS de jour 15's		1.35
PARDEC liq. 16 oz	4.17	2.55
Q-TIPS 90's	.78	.52
RIGHT GUARD antisudorifique 6 oz	1.79	1.07
ROBITUSSIN Exp. 8 oz	2.68	1.44
SCHICK II INJECTOR 5's	1.29	1.02
SCHICK Super KRONA CHROME D.E. 5's	1.19	.81
SCOTTONELS essuie-tout 2 roul.		.94
SECRET ultra sec 9 oz	1.98	1.31
SOFT & DRI 7 oz	1.99	1.28
SYLVANIA MAGICUBES 3's	2.85	2.32
SYLVANIA FLASHCUBES 3's	2.22	1.81
SYLVANIA AG 1 B 12's	2.76	2.24
TNE creme rinse 8 oz	1.59	.96
ULTRA BAN 6 oz	1.99	.99
VASELINE S.I. Lotion 14 oz req.	2.19	1.43
VASELINE gelée pétrole 12 oz	1.49	1.01
WILKINSON BONDED 5's (coupon 25¢)	1.29	.93

MACHINE

A

PHOTOCOPIER

A

VOTRE

DISPOSITION

EN

TOUT

TEMPS

DURANT

LES

HEURES

D'OUVERTURE

pharmacie

Yves MATHIEU



900 PLACE des SEIGNEURS



terrebonne

666-6664